This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06730718 5

KD
Collection

LES ŒUVRES

DE

GUILLAUME DE MACHAULT.

Cette édition est tirée à 250 exemplaires, dont 234 sur papier carré vergé, 8 sur papier jonquille, 8 sur papier bleu.

Imp. de P. REGNIER, rue de l'Arbalète, 9, à Reims.

Collection des po
de Champag
vol 3.

LES ŒUVRES

DE

GUILLAUME DE MACHAULT.

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK.

1849.

REIMS.

Chez tous les Libraires.

PARIS.

Chez *Techener*, Libraire,
place du Louvre.

CHW

RECHERCHES

Sur la Vie et les Ouvrages de Guillaume de Machault.

La faveur des princes et l'amitié des gens de lettres peuvent donner une popularité passagère : mais l'avenir ne leur appartient pas. Souvent l'indifférence et l'oubli de la postérité font expier à la mémoire du poète les éloges de ses contemporains. Tel aurait pu descendre le fleuve des âges en prenant justement place parmi les littérateurs du second ordre, qui a péri dans les flots pour avoir été porté complaisamment au haut du pinacle. C'est l'histoire de Guillaume de Machault. Homme d'honneur et de mérite, artiste distingué, investi d'importantes fonctions, chanté par ses rivaux, bien accueilli de belles et nobles dames, il eut des adulateurs et ne trouva pas de biographes : on se disputa les rares copies de ses œuvres ; de son vivant, d'habiles calligraphes les reproduisaient ; des peintres ingénieux les illustrèrent ; de nos jours, ces précieux manuscrits font encore l'admiration des artistes ; mais du poète, qui se souvient ? Cependant la bienveillance qui sourit à ses œuvres fut trop générale pour être purement capricieuse. Aussi le Parnasse français ne doit-il pas refuser un rang honorable à l'auteur qu'un siècle entier comprit et apprécia. D'autres avant nous ont tenté de le lui faire obtenir. Cette œuvre d'équité littéraire fut en diverses occasions entreprise par Benj. De Laborde et l'abbé Roussier,

dans leurs savantes recherches sur la musique ancienne et moderne, par Lacroix du Maine et Duverdier, dans leurs travaux sur nos anciens auteurs. Mais ils se sont bornés à révéler en quelques mots l'existence de Machault. L'abbé Lebœuf (1), M. de Caylus (2), l'abbé Rive (3), ont essayé de soulever le voile jeté par le temps sur sa vie et ses ouvrages. Nous ne leur reprocherons ni leurs erreurs ni leurs inexactitudes. Puissent nos efforts avoir été plus heureux que les leurs !

Guillaume de Machault naquit en Champagne : Eustache Deschamps, son compatriote et son ami, nous l'apprend dans une de ses ballades composée en l'honneur des écrivains fournis alors par cette province à la république des lettres. Le roi René lui donne aussi la même origine, dans l'épitaphe en vers qu'il fit en son honneur. M. de Caylus a dit qu'il avait reçu le jour dans la ville de Lorris, et qu'il en avait souvent pris le nom dans ses ouvrages. Nous n'avons pas trouvé dans les écrits du poète ce qui pourrait justifier l'allégation du docte académicien. Sans doute il aura confondu Guillaume de Machault et Guillaume de Lorris. La famille du premier jouissait d'une position brillante, et elle n'avait pas besoin d'usurper un nom célèbre qui n'était pas le sien (4). Son fief, situé dans la commune de Machault, faisait partie de la Brie française Dans les XIIIe et XIVe siècles, on le désignait sous le nom de la maison de Machault. Ce nom s'écrivait aussi Machau, Macheau, Machaud ou même Machol, et se traduisait en latin par *domus Macelli* ou *Machelli*. Les domaines qui en dépendaient étaient assez considérables et se trouvaient entre Provins, Sens et Montargis. Les ancêtres de Guillaume servaient les rois de France depuis la seconde moitié du XIIIe siècle. L'un d'eux portait le même prénom que lui, et l'abbé Rive a mêlé son histoire avec celle du poète dont il essayait d'écrire la vie. Sur les curieuses tables de cire conservées à Florence, relatives aux frais d'un voyage fait en 1301 par Philippe le Bel, figure un Guillaume de Machol, valet de la chambre du roi. En 1308, le Roi lui donnait des terres confisquées sur G. de Poinville, pour récompenser ses vieux services (5). Ce dernier point est important : l'homme dont on rémunérait le

(1) Mémoires de l'académie des inscriptions, T. XX. p. 577.

(2) Mémoires à la suite de ceux de l'abbé Lebœuf.

(3) Dissertation placée à la fin du IVe volume de l'essai sur la musique ancienne et moderne, par B. De Laborde et l'abbé Roussier.

(4) Dans une note placée au mot Machault nous avons réuni tout ce que nous avons recueilli de renseignements sur cette famille et ses armoiries.

(5) Trésor des chartes : années 1308 et 1309, nos 24 et 26, reg. 41.

long dévoûment devait avoir au moins 30 ou 40 ans, et par suite être né vers 1270. Nous verrons plus loin Guillaume de Machault le poète, écrire après l'année 1370 un poème historique de 12,000 vers : or il eut été alors centenaire, s'il eût réellement fait partie de la maison de Philippe le Bel ; et il survécut de plusieurs années à ce long travail. Le système de l'abbé Rive est donc au moins invraisemblable. D'ailleurs Machault nomme dans ses poésies tous les princes qui employèrent son savoir et ses talents, et on n'y voit rien qui puisse faire supposer qu'il ait suivi la cour de France avant l'année 1346.

Il faut donc chercher à sa naissance une date qui s'approche de la vérité. Le trésor des chartes nationales vient à notre secours, et voici ce que nous y avons découvert. Pierre de Machau, chevalier, chambellan du roi, mourait en 1307 et laissait six enfants. Ysabeau leur mère s'en allait de ce monde en 1315; et à cette époque l'ainé de ses fils, Jean de Machau ou de Machault, portait comme son père les titres de chevalier et de chambellan du roi. Ses deux frères se nommaient Pierre et Guillaume. De leurs trois sœurs, l'une, Jeanne, avait épousé Pierre de Virmes ou de Vismes 3e de Chambly (1). Les deux autres étaient religieuses. Le partage des biens qu'avaient laissés leurs parents ne se fit pas sans difficulté; il ne fut terminé qu'en 1319 ou 1320. Dans les actes rédigés à cette occasion, figure Guillaume de Machault (2); comme personnne ne le représente, on doit supposer qu'il était alors majeur, d'autant plus qu'en 1316 nous allons le voir secrétaire du roi de Bohême, Jean de Luxembourg: il serait donc né dans les dernières années du XIIIe siècle, vers 1295.

M. De Caylus pense qu'il dut son entrée dans le monde politique au patronage d'Henry de Navarre. Henry de Champagne, roi de Navarre, était mort en 1274 : et en 1284, sa fille Jeanne épousait Philippe le Bel et lui donnait ses états héréditaires. Le nom d'Henry ne fut porté par aucun des princes issus de ce mariage. Il est vrai que dans une pièce de vers, écrite vers 1358, le poète s'adresse au prince, qu'il appelle Henry. Mais tout porte à croire que ce nom n'est qu'un pseudonyme : nous reviendrons ailleurs sur ce point.

La maison de Luxembourg avait fondé dans la ville de Montargis un couvent de femmes, de l'ordre de S. Dominique. Dans l'église de

---

(1) V. les gr. off. de la couronne. D. Anselme. — V. trésor des chartes, an 1326.

(2) V. trésor des chartes, an 1319, 1320, reg. 39, n° 33. — Voir aux notes le mot Machault.

cette communauté furent inhumées deux tantes du roi de Bohême, ainsi que sa sœur Marie, reine de France. Les terres de la famille de Machault étaient proches de Montargis. On voit déjà que le jeune poète n'eut pas besoin de chercher au loin ses protecteurs. D'un autre côté, Philippe le Bel, en épousant l'héritière des comtés de Champagne et de Brie, voulut plaire à ses nouveaux sujets. Plus d'un champenois prit place à la cour. MM. De Machault y obtinrent un rang honorable, et il dut être facile à Guillaume d'entrer au service de la maison de Luxembourg, que les liens les plus étroits unissaient à celle de France (1). Né en 1295, Jean, duc de Luxembourg en 1313, après la mort de son père l'empereur Henry VII, et roi de Bohême, en 1309, se trouvait à peu près du même âge que lui. Il fut heureux de s'attacher un homme dont chacun louait le mérite; il en fit son confident, son trésorier, son ami, son ministre, et n'eut jamais à se repentir de son choix (2).

Les fonctions de secrétaire qui furent confiées à Machault n'étaient pas celles d'un modeste scribe ; elles étaient administratives et politiques. Ce sont les mêmes que remplirent, plus tard, les secrétaires-d'état. Noble de cœur, désintéressé, conseiller sincère, Machault servit son prince avec dévoûment, et n'abusa jamais de son crédit pour s'enrichir. Il eut pu, avec des ballades adulatrices, acheter les largesses d'un prince généreux ; il n'en fit rien : et si trois fois, dans ses poésies, il célébra la valeur et les vertus du roi de Bohême, ce fut seulement quand cet intrépide guerrier eut trouvé la mort en défendant la France contre les Anglais. Machault, quoique d'une constitution chétive et délicate, le suivit dans ses campagnes les plus lointaines et les plus dangereuses. Avec lui, il parcourut les glaces de la Russie, les plaines sauvages de la Pologne, les forêts de la Poméranie encore payenne ; à ses côtés, il vit des conversions religieuses imposées par la victoire, des villes détruites, et des milliers de soldats massacrés pour des querelles qui n'étaient pas les leurs. Si l'on en croit certains biographes, son dévoûment n'aurait pas été sans péril, et deux fois il aurait été fait prisonnier avec le roi de Bohême. Cependant, l'histoire ne nous apprend pas que Jean de Luxembourg ait jamais eu ce double malheur : de plus, le passage cité pour établir ce fait important, nous parait avoir été mal lu. Le poète parle

---

(1) En 1325, Charles le Bel épousait en secondes noces Marie de Luxembourg, sœur du roi de Bohême.— En 1332, le roi de France, Jean II, alors duc de Normandie, s'alliait à Bonne de Luxembourg, fille de ce prince.

(2) La vie du roi de Bohême ne fait qu'un avec celle de Machault, pendant 50 ans ; nous en donnons le court résumé dans une note que l'on trouvera au mot *Roy*.

de ses campagnes et de la répugnance que lui inspirent les siéges et les combats; puis il ajoute :

Et comment que je soie clers
Rudes, nices et mal appers
S'ay je esté par mes deux fois
En telle place aucune fois
Avec le bon roy de Béhaigne
Dont Diex ait l'âme en sa compaigne.

Au lieu du troisième vers on a cru voir :

S'ay esté prisonnier deux fois.

Ce qui ne saurait s'accorder avec la tradition et le sens du passage cité.

Malgré ses nombreux voyages, et les longs séjours qu'il dut faire en Bohême et dans le Luxembourg, Machault n'avait pas perdu le souvenir du sol natal. Jean venait souvent en France; ennemi du repos, il recherchait les occasions de tirer l'épée, et prit part à toutes nos guerres avec la Flandre et l'Angleterre. A diverses reprises, il fut gouverneur d'Aquitaine et de Gascogne (1330-1338). Machault le suivit dans cette province : la célébrité qu'il y acquit fut peut être cause des chagrins qui troublèrent les dernières années de sa vie. Mais n'anticipons pas sur les événements.

Le roi de Bohême avait récompensé ses services en lui faisant obtenir, dès 1331, une des prébendes du chapitre de Reims. Alors on les donnait parfois ou plutôt on donnait leurs revenus aux protégés de la cour. Champenois, homme de science, Machault dut être mieux accueilli que tout autre bénéficiaire politique. Nous ne croyons pas qu'il se soit fait recevoir chanoine à cette époque, il dut simplement obtenir des lettres de cléricature. Les miniatures dont sont ornés les manuscrits de ses œuvres le représentent toujours sans barbe, tonsuré ou coiffé d'une calotte noire. Souvent les artistes lui donnent une robe de la même couleur: mais souvent aussi les vêtements dont on l'habille sont roses ou bleus. Dans une des vignettes qui illustrent l'un de ses poèmes, nommé le *Dit des quatre oiseaux*, on l'a peint en costume de cavalier; il porte le justaucorps et le chaperon. Jamais Machault ne prend le titre de chanoine, mais il se donne ceux de clerc et de secrétaire. A l'appui de notre opinion, remarquons encore qu'en 1337, il n'avait pris possession de sa prébende que par procuration (1). Sans doute,

(1) Guillelmus de Machaudio per procurationem, feria 3, post conversionem S. Pauli 1337, legitur jam receptus 1331 et 1335 in prebendis. — Manuscrit de J. Weyen, Bibl. de la ville de Reims.

plus tard, il entra dans les ordres ; mais il était loin, alors, d'avoir renoncé au monde et à ses illusions. Lui-même il nous apprend, dans son poème du *Voir dit* que vers 1335, son cœur n'était pas libre; il avait trop de dignité dans le caractère pour mêler les pratiques du sacerdoce aux plaisirs profanes ; l'heure où les passions se taisent n'avait pas sonné pour lui, et longtemps encore, il devait célébrer la gloire, l'amour et la beauté !

Il s'était fait un nom en écrivant des ballades, des virelais et des rondeaux en l'honneur des dames. Ses succès furent dûs en partie à la décence de son style ; jamais on n'y voit un trait malicieux, une scandaleuse équivoque. Sa pensée est toujours élevée : elle parle le langage du bon ton, et de la galanterie la plus distinguée ; les jeunes châtelaines pouvaient lire et chanter, sans rougir, ses vers les plus tendres. Plus d'une fois la fortune brisa les chaînes qui l'attachaient à la vie ; le poète supporta noblement ses malheurs, il se plaignit sans amertume et jamais une insulte ne souilla sa plume. Plus tard, quand il réunit les poésies galantes qu'il avait semées sur sa route, il nomma ce recueil les louanges des dames. Pour ouvrir dignement le volume dont il rassemblait les feuilles dispersées, il composa deux petits poèmes qui résument nettement ses œuvres et les idées qui les inspirèrent.

Le premier est une véritable préface : c'est un dialogue entre la nature, l'amour et l'auteur. La nature lui déclare qu'elle l'a créé pour chanter l'amour ; comme auxiliaires, elle lui donne la Raison, la Rhétorique et la Musique. Le dieu de Cythère visite le poète et met à ses ordres Dous Penser, Plaisance et Espérance : il lui recommande surtout de respecter l'honneur des dames. Machault s'incline et voue à la mission qu'il accepte, son intelligence et sa vie. Dans l'exemplaire écrit pour Jean de France, duc de Berry, la préface s'arrête ici : nous en avons trouvé la suite dans un autre manuscrit. L'auteur se félicite de la douce tâche que la nature lui impose, et termine son prologue par l'éloge de la musique ; cédant au feu sacré qu'il sent naître en lui, il dit en finissant :

> Et pour ce veil sans plus targier
> Commencier le dit dou Vergier.

Le dit du Vergier est un poème sans date : c'est le digne prélude d'un recueil de poésies amoureuses. L'auteur raconte que, par un beau jour de printemps, il alla se promener dans un verger ; le rossignol chantait le retour du printemps; les fleurs s'épanouissaient; tout respirait le bonheur, la joie et l'amour. Machault se laisse aller à de douces rêveries qui finissent par l'absorber. Tout-à-coup, une riante apparition charme ses regards ; il voit un bel enfant dont les yeux sont bandés. D'une main, il tient un flambeau, de l'autre, un dard à la pointe acérée. Autour de l'Amour, car c'était lui, sont de

gracieux damoiseaux : on les nomme Vouloir, doux Penser, doux Plaisir, Loyauté, Celer et Désir. Avec eux se présentent six damoiselles jolies à merveille : ce sont Grâce, Pitié, Espérance, Souvenir, Franchise et Attemprance. Tous alliés du fils de Vénus, l'aident à vaincre six redoutables adversaires : Dangier, Peur, Honte, Dureté, Cruauté et Doutance de mesprendre ; c'est ce que le jeune dieu explique à Machault. Il lui peint sa puissance absolue sur les fols et les sages, les petits et les grands. Les serviteurs qu'il préfère sont les amants pauvres d'argent et riches d'honneur, humbles de race et nobles de cœur; ceux qui, bas placés, aiment haut. Dans ce passage, l'auteur nous révèle son secret, comme on le verra plus loin. Aussi, le dit du Vergier ne nous paraît-il pas une œuvre de la jeunesse; c'est un second prologue ; l'amour disparaît après avoir donné au poète de sages conseils et d'aimables espérances. Machault revient à lui et finit par chanter les louanges de sa belle amie. Cette composition peut donner une idée exacte de ses qualités et ses défauts : nous la publions.

Le plus ancien des poèmes de Machault, si on s'en rapporte à sa date apparente, se nomme le *Dit du Lyon*. Dès les premiers vers, on y trouve le millésime de 1342; mais rien ne prouve que cette énonciation soit sérieuse, et comme le sujet qu'elle précède est purement fictif, on ne peut le rattacher à aucune époque historique : en voici le bref résumé :

Le second jour du mois d'avril, alors que l'aubépine fleurit, le poète, éveillé par le chant des oiseaux, se hâte d'aller dans la campagne aspirer l'air frais et pur du temps nouvel ; il aperçoit dans une île un jardin délicieux. Une nacelle élégante, qui se trouve là comme par enchantement, l'y transporte. Un lion vient à sa rencontre, lui fait signe de le suivre, et le conduit près d'un riche pavillon où se tient une belle et noble dame. Le poète, encouragé par le bon accueil qu'il reçoit, demande en quels lieux il se trouve ; la souveraine de l'île prie un de ses chevaliers de satisfaire aux questions du voyageur, et celui-ci s'empresse d'obéir. Autrefois cette île n'existait pas ; son territoire ne faisait qu'un avec les campagnes voisines ; c'était alors le rendez-vous des amants de la contrée. Le narrateur dépeint alors tous ceux qui fréquentaient ce voluptueux jardin ; le seigneur du lieu voulut mettre un terme aux profanations qui souillaient son domaine ; il l'entoura d'eau et le nomma l'espérance des fines amours. Depuis, les amants loyaux et fidèles peuvent seuls y pénétrer : tous autres y perdraient la vie. Dans ce poème, pauvre d'invention, on rencontre quelques détails intéressants sur les mœurs galantes du temps: nous en donnons deux fragments relatifs aux amours des bergers et des chevaliers errants.

Les lettres étaient pour Machault un délassement; les affaires politiques faisaient le fond de sa vie active. Satisfait de la position honorable qu'il occupait près du roi de Bohême, exempt d'ambition, et peu soucieux d'augmenter sa fortune, il ne songeait nullement à chercher dans d'autres cours des titres et des pensions; une terrible catastrophe allait cependant le chasser du port où il comptait finir ses jours. La guerre venait d'éclater encore une fois entre la France et l'Angleterre (1346). Jean de Luxembourg aveugle, mais fort encore de son expérience et de sa valeur, vint au secours de Philippe de Valois. On sait la défaite de l'armée française dans les fatales plaines de Crécy. Le roi de Bohême refusa d'y survivre; il se précipita au milieu de la mêlée, et couronna une glorieuse vie par un glorieux trépas.

Nous perdions en lui un fidèle allié. Machault voyait périr le prince qu'il servait depuis plus de trente ans (1), l'homme auquel il avait sacrifié ses veilles, sa santé, sa vie entière. Peut-être, après ce fatal évènement, songea-t-il à se fixer à Reims, où sa prébende lui assurait un asile honorable. Nous le voyons figurer parmi les membres du chapitre soumis à la dîme en 1346 (2). Mais le moment de la retraite n'était pas venu pour lui; ses habitudes laborieuses, sa réputation bien établie de capacité, sa fidélité envers Jean de Luxembourg, étaient des titres sérieux à la faveur de la cour de France. La duchesse de Normandie, Bonne de Luxembourg, appela près d'elle l'ami de son père, et bientôt Machault se vit secrétaire de l'héritier de la couronne (3): sa reconnaissance indépendante ne chanta ses nouveaux

---

(1) Je fus ses clers ans plus de trente,
Si congneu ses mœurs et s'entente,
S'onneur, ses biens, sa gentillesse,
Son hardiment, sa largesse,
(Car j'estoie ses secrétaires)
Et trestons ses plus gros affaires:
S'en puis parler plus clairement
Que maint autre et plus proprement.
Poème de la prise d'Alexandrie.

(2) La prébende de Machault rapportait 60 livres P. par an, il est taxé à 60. S.-arch. admin. de Reims. — P. Varin. T .2, 2me partie, p. 1034.

(3) Li rois Jehans [de France] dont Dieus ait l'âme
Ot esposué la meilleure dame,
Qu'on puist trouver en ce monde;
Car d'orgueil estoit pure et monde,
Et s'ot quanque nature donne
De biens, ce fu madame Bonne:

maîtres que quand ils ne furent plus de ce monde. La position qu'ils lui donnèrent mit fin à sa vie aventureuse; et il eut plus de loisir pour cultiver les arts et les lettres.

Cependant il n'allait pas encore goûter le repos qui convenait si bien à son âge, à ses goûts et à sa santé. Homme de cour dès sa jeunesse, il n'avait pas vécu impunément au milieu du grand monde; il avait aimé plus d'une fois peut-être, et en haut lieu : c'est lui qui nous l'apprend. Mais enfin, en 1346, il comptait à peu-près cinquante ans; le travail, la fatigue de la guerre, l'avaient vieilli avant le temps. Il ne voyait plus que d'un œil, et parfois la goutte torturait ses membres endoloris. S'il eût été sage, il eût compris que l'amour ne pouvait plus être pour lui qu'un faux dieu; il n'en fut rien, et son cœur qui n'aurait plus dû battre que de souvenir, prit feu comme au jeune âge ; le poète se fit illusion et rentra dans la lice amoureuse : voici ce qui lui arriva.

Un sien ami vint lui confier qu'une jeune et belle princesse, séduite par sa réputation, se sentit prise pour lui d'une passion aussi vive que sincère, et lui remit un rondeau fort tendre qu'elle avait composé en son honneur. Machault fut d'abord étourdi d'une pareille bonne fortune. Mais bientôt il se remet; son cœur rajeunit ; sa verve se rallume, et une correspondance intime s'engage entre deux amants qui ne s'étaient jamais vus , et qui ne pouvaient se voir. La goutte enchaînait le poète sur son lit, et sa belle amie était sous la garde de sa mère et de ses frères. Quel était donc son nom?

Louis de France, fils de Philippe le Hardi et premier comte d'Evreux, avait épousé , en 1300, Marguerite d'Artois, dame de Brie Comte Robert. Mort en 1319 , il laissa pour héritier son fils Philippe. Celui-ci, en 1316, contractait marige avec Jeanne , fille unique du roi Louis le Hutin , du chef de son père, reine de Navarre, et comtesse de Champagne et de Brie. Philippe décédait en 1343,

---

Bien le scay car moult la servi ;
Mais oncques si bonne ne vi :

Poème de la Prise d'Alexandrie.

Là fu le duc de Normandie,
Mon droit seigneur, quoique nul die,
Car fais sui de sa nourriture
Et sui sa droite créature.

Livre du Voir dit.

père de huit enfants. L'aîné, le trop célèbre Charles le Mauvais, montait sur le trône de Navarre après la mort de sa mère, en 1349. Il avait deux frères et cinq sœurs, l'une d'elles se nommait Agnès. Née vers 1330, aussi belle qu'aimable, elle cultivait la musique et la poésie avec succès. A l'époque dont nous parlons, elle comptait environ dix-sept printemps. La lecture des romans, le beau climat des Pyrénées, la culture des arts et des lettres avaient développé sa brillante imagination. C'est elle qui se mit à aimer Guillaume de Machault. Son cœur fut-il pour beaucoup dans cette subite passion? Nous avons peine à le croire. L'espérance d'immortaliser son nom déjà royal, le plaisir de se voir chanter par le poète le plus estimé du temps, eurent dans cette liaison plus de part que la sympathie. Agnès exigea que Machault écrivît un poème sur leurs amours. Il fut fait et nommé le *Livre du Voir dit* (1). Elle y fit insérer les lettres et les poésies que tous deux échangèrent (2). Guillaume était en amour l'apôtre et le modèle de la discrétion. C'est à regret qu'il rédigea ces singuliers mémoires et qu'il transmit aux siècles futurs les folies de ses vieux jours. Plusieurs fois, dans le cours du livre, il demande pardon au lecteur de ses étranges confidences; il les reproche à Agnès, qui veut impérieusement de la publicité pour les détails les plus intimes de leur liaison. Elle traînait derrière son char de nombreux adorateurs : elle voulut y attacher encore l'homme dont l'esprit passait pour le plus délicat du siècle, le poète le plus aimable, le musicien le plus distingué qui fut alors. Elle voulait partager la gloire dont elle le croyait sûr. Son but perce dans ses rimes les plus affectueuses, dans sa correspondance la plus amicale. Elle écrit au poète, mais c'est à la postérité qu'elle s'adresse.

Peut-être Machault vit-il simplement, d'abord, dans cette intrigue, un badinage qui souriait aussi à son amour-propre. Mais il ne tarda pas à s'aveugler; il se crut aimé d'une princesse de la maison de France, de l'héritière du comte de Champagne, lui, pauvre gentilhomme de Brie et modeste clerc de cour. Il prit les exigences de sa vanité pour les besoins de son cœur, et se précipita tête baissée dans la séduisante route qui semblait s'ouvrir devant lui. Ballades, virelais et rondeaux furent par lui prodigués à sa royale amie. Il corrigeait les vers qu'elle composait pour lui. Elle voulait qu'il ne fît que pour elle des poésies et de la musique, et lui défendait de communiquer les compositions qu'elle n'avait pas lues la première,

---

(1) Ara nom le livre de *Voir dit* ; si ne veuil ni ne doi pas mentir.— Lettre de Machault à Agnès de Navarre.

(2) Cependant, quand on lit le poème avec attention, il est facile de voir que quelques lettres ont été laissées de côté.

les airs qu'elle n'avait pas chantés avant d'autres; du reste, elle ne négligeait rien pour le convaincre de son affection. Machault tombe malade: elle lui envoie son anneau et reçoit en retour celui du poète; elle ne s'en tint pas là, bientôt elle lui fait parvenir son portrait: ce talisman le guérit. Il voulut enfin voir Agnès, et partit pour le pays où elle se trouvait, sous prétexte de faire un pélérinage.

Tous deux voulurent éprouver leur sympathie. Le secrétaire de Machault devait, sous le nom de son maître, tomber aux pieds de la princesse; une amie d'Agnès s'était chargée d'accueillir le poète voyageur. Mais les deux amants ne poussèrent pas l'épreuve jusqu'au bout. Machault, qui se savait gauche et laid, craignit peut-être les suites d'une surprise fâcheuse; dans sa correspondance il s'était peint tel qu'il était. Il n'eut qu'à se louer de sa franchise, la réception la plus aimable lui fut faite. En racontant cette dernière entrevue, l'auteur du *Voir dit* donne le portrait d'Agnès : il décrit son costume avec minutie, et la représente tenant une hermine avec une chaîne d'or; sur le dernier anneau passé dans l'un de ses doigts, on lisait cette allégorique devise : Gardez-moi bien.

Quand Guillaume eut vu sa dame si jeune et si belle, il se demanda s'il n'était pas le jouet d'un rêve. Un rendez-vous donné pour le lendemain, dans un riant verger, vint le rassurer ; il y courut accompagné de son secrétaire. Amant discret et respectueux, il ne savait encore ce que voulait Agnès et craignait de se compromettre par une imprudence. Elle arriva seule; sans doute elle pensait qu'elle n'avait rien à craindre; et bientôt, sous la feuillée, la coquette princesse s'asseoit auprès du poète. Après quelques doux propos, elle laisse tomber sa tête sur le sein de son timide ami et feint de sommeiller. Le secrétaire de Machault n'avait ni la goutte, ni cinquante ans : il pose une feuille sur la bouche de la jolie dormeuse et défie son maître d'y cueillir un baiser. Machault hésite: il recule devant une pareille hardiesse ; enfin il se décide, mais son malin serviteur retire lestement la feuille, et ce n'est pas elle que Guillaume effleure de ses lèvres. Agnès s'éveille, fait mine de se fâcher et pardonne bientôt. Huit jours s'écoulèrent ainsi au milieu des plaisirs. Ensemble les deux amants faisaient rondeaux et ballades, ensemble ils chantaient de tendres duos. Parfois de ses bracelets Agnès faisait un collier qu'elle passait au col de Machault ; parfois elle composait un chapeau de fleurs dont elle le couronnait, en lui disant :

..... Ami très dous,
Dites-moy, à quoy pensez-vous ?

et comme il ne répondait que par des soupirs, elle ajoutait :

Douls amis, dont viennent cils plains ?
Par ma foi je vous gariroie
Tout maintenant si je savoie.

et comme le respect fermait la bouche du poète, Agnès lui disait à l'oreille :

Onques couars n'ot belle amie.

La position n'était plus tenable. Machault mesura la distance qui le séparait d'une petite fille de ses rois, se souvint à propos de son pélerinage, se hâta de l'accomplir et retourna près du duc de Normandie. Les craintes qui l'avaient inquiété se dissipèrent quand le danger fut loin, et il ne put résister à la tentation de recommencer un voyage qui lui avait procuré tant de jours de bonheur. C'est à Saint-Denis que les deux amants se donnèrent rendez-vous. Agnès y vint avec une de ses sœurs et une jeune parente ; Machault s'y trouvait avant elle. C'était alors la foire du Lendit, et le pays était encombré de marchands et de pélerins. A la venue du soir, il fut impossible de trouver un logement convenable ; enfin on découvrit une chambre à deux lits : c'était peu pour quatre voyageurs. Nous laisserons le poète raconter le denouement de cette aventure, et nous donnons plus loin sa narration. Souvenons-nous seulement que s'il a parlé, c'est qu'Agnès le voulut ainsi (1). Qu'il nous suffise de dire

---

(1) Et si j'ai dit ou trop ou pau,
Pas ne mesprin ; car, par Saint-Pau,
Ma dame veult qu'ainsi le face
Souls peine de perdre sa grace
Et bien veult que chascuns le sache
Puis qu'il n'i ha ne vice ni tache.

Fragment du Voir dit.

Dans une de ces épîtres, Machault dit à Agnès, « Si ne sai s'il est bon que je mette vos lettres en mon livre tout ainsi comme elles sont. » Il fit faire sans doute avec son agrément, et peut-être par ses ordres, plusieurs copies du *Voir dit*, et il les envoya aux princes de son temps. Eustache Deschamps, dans une de ses ballades inédites, et adressée à Machault, lui raconte la flatteuse réception faite à l'un de ces exemplaires qu'il présentait de sa part au comte de Flandres : en voici quelques vers :

qu'il finit par prendre place dans un des deux lits entre elle et la jeune cousine; les usages du temps le permettaient, honny soit donc qui mal y pense. Quand Machault se sépara de l'aventureuse princesse, elle lui remit une petite clef d'or, c'était celle de son trésor le plus précieux, et ce trésor n'était pas celui qui renfermait ses perles et ses joyaux. Les mœurs singulières du XIVe siècle expliquent l'existence d'une pareille clef et la remise qu'une jeune vierge en faisait à son bien aimé (1).

Ce pélerinage avait eu pour témoins deux jouvencelles: il ne pouvait rester secret, et bientôt les cours de France et de Navarre s'entretinrent des amours d'Agnès et de Guillaume ; de grands seigneurs exigèrent de celui-ci communication des lettres qu'il avait reçues. Il obéit après avoir obtenu la permission d'Agnès ; elle se hâta de la lui accorder, le pressa de continuer l'histoire de leurs amours et lui envoya des pierreries et la coiffure qui pendant la nuit retenait ses beaux cheveux. Machault s'effrayait de cette publicité dont la dame était si fière ; des rêves inquiétants agitaient son sommeil; de tristes soucis troublaient son bonheur; toujours désintéressé, il renvoya les bijoux que la princesse avait voulu lui faire accepter: il lui suffisait de posséder son cœur ; il n'avait pas besoin de partager ses trésors.

La correspondance du poète renferme de nombreux détails sur sa vie, sa position et les mœurs du temps. On le voit estimé de la cour comme l'est tout homme utile. Il avait un secrétaire, des valets, un hôtel assez important pour y recevoir le frère d'Agnès et le duc de Bar avec leur suite. Fidèle à ses habitudes laborieuses, il donnait le jour au service du duc de Normandie, la nuit aux exigences d'Agnès, et ne se permettait le sommeil qu'après avoir écrit cent vers du *Voir dit*. L'impatiente princesse demandait dans chaque lettre à quel

---

Les grands seigneurs, Guillaume, vous ont chier :
En vos choses prennent esbatement
Bien y parut à Bruges devant hier
A Monseigneur de Flandres proprement,
Qui par sa main reçut benignement,
Vostre *Voir dit*.....
Je lui baillie vos lettres en papier
Et vostre livre qu'il aime chierement :
Lyre m'y fit présent maint chevalier.....
De ce parlent ; mais nuls n'en va parlent,
Qui en die fors qu'à vostre louange.

(1). V. aux notes le mot *clavette*.

point en était ce poème ; elle voulait lire ce qui était déjà fait, et n'avait qu'une idée; c'était de voir terminer un ouvrage si cher à son amour-propre. Guillaume s'empressait de la satisfaire et de soumettre à ses corrections et à ses retranchements une œuvre entreprise pour lui plaire. Il avait sans doute en partie deviné son secret, car il lui écrit, à plusieurs reprises, qu'il veut qu'on parle de leurs amours jusque cent ans cy après, et qu'il en soit mémoire à toujours mais.

La cour était alors en Picardie, il l'avait suivie, Agnès le priait de venir vers elle et de lui rapporter la clef d'or qu'elle lui avait confiée. Ses lettres contiennent les avances les plus séduisantes. Machault allait partir, quand un ami sincère l'arrête et le prévient qu'il va se couvrir de ridicule et tomber dans un piège tendu à sa crédulité ; il lui raconte comment la jeune princesse rit de sa passion au milieu des jeunes seigneurs qui papillonnent autour d'elle. Elle leur livre les lettres du poète, les chansons qu'il a composées pour elle seule; et chacun de plaisanter à ses dépens. Guillaume, stupéfait, interroge son secrétaire; celui-ci répond qu'il y a longtemps qu'il se doute de cette mystification. Machault se souvient alors que partout, dans les salons, il rencontre des regards moqueurs, il entend des propos ironiques; on affecte de répéter devant lui les ballades qu'il a faites pour Agnès. Sur son passage il entend dire : voilà Guillaume de Machault qui a belle amie.

Ira-t-il au rendez-vous qu'on lui donne? Reprochera-t-il à Agnès sa cruelle trahison? La prudence fait taire son juste ressentiment. Une seconde lettre arrive de la cour de Navarre ; elle contient de nouvelles assurances de tendresse. Le poète se décide à confier à Agnès les bruits qoi sont venus déchirer son cœur. Elle lui répond, non plus par une lettre, mais par un messager qu'elle charge de lui porter les plus vives protestations de devouement et de fidélité ; elles furent acceptées, et tout fut oublié. Le livre du *Voir dit* s'arrête ici, et l'auteur n'a jamais raconté comment finit cette romanesque histoire; mais ses poésies et les chroniques du temps nous l'apprennent.

Le livre du *Voir dit* avait alors la longueur qui devait suffire aux prétentions d'Agnès. Elle n'avait plus besoin d'entretenir la verve du vieux trouvère : elle brisa le jouet qui l'avait amusé. Machault se montra ce qu'il avait toujours été, noble et digne : il supporta son malheur sans colère, et les poésies qu'il lui inspira ne contiennent que de tendres prières et des plaintes respectueuses. Ses chants prirent un caractère mélancolique, qui révélait la tristesse de son âme. Il ne put croire à la perfidie dont il était victime; il l'imputait à la médisance et à ses ennemis, et ne cessait de se bercer de folles

espérances. Ses supplications devinrent importunes ; il se vit fermer la porte du palais où demeurait Agnès ; sa disgrâce alla même plus loin, il fut banni de la cour, et, comme Ovide, il pleura dans l'exil ses amours irréfléchies (1). Il ne put guérir les blessures faites à son cœur : mais le poète se montra généreux, et jamais il ne tenta de venger l'amant trompé : la providence s'en chargea.

Le 5 juillet 1348, Agnès épousait Gaston Phibus, comte de Foix, magnifique seigneur, intrépide guerrier, le roi des chasseurs de son temps (2). Ce prince, dont Froissard trace un pompeux éloge, fit bientôt oublier le pauvre clerc champenois ; brillant, mais impétueux, il était né ponr les passions violentes. L'hymen ne put permettre un terme à ses galanteries, et sous ses yeux, ses bâtards étaient élevés avec le seul enfant qu'il ait eu de son mariage. En 1369, Agnès se réfugia chez son frère, le roi de Navarre. Lorsque son fils Gaston eut environ quinze ans, il voulut ramener sa mère au château de Foix et partit pour aller la chercher. Charles le Mauvais lui remit une poudre mystérieuse qui devait opérer la réconciliation désirée. Gaston revint seul; mais Yvain, son frère illégitime, découvre

---

(1) Madame m'a donné mon congié.

Exempl. de Berry, folio 125.

Morray-je donc sans avoir vostre amour,
Dame que j'aim.... — *Ballade.*
Je perds mon temps et ma peine est périe.
Très bien le sçay, et si sui si chétis
Que je ne puis m'oster de la folie
Où mes fols cuers m'a entrapé et pris.

Ballade.

Ma joi et l'onneur de mi
Mon cuer, m'amours, mes dépors,
Et mes amoureux trésors
Mont de leur grâce banni.....
Le lay mortel.
Mais la belle sans orgueil
Que met en moi tout ce dueil
Ne vuet que je passe le sueil
De son pourpris.
Le lay de plour...
Au pais où ma dame maint
Son mi désirs. Et mi penser.

Exempl. de Berry, f° 179.

(2) Les chroniques de St-Denis indiquent ce mariage à la date du 4 août 1349 ; la messe fut célébrée dans la chapelle du Louvre.

par hasard le fatal sachet qu'il avait rapporté, s'en empare et le remet à son père. Le comte fait avaler à l'un de ses chiens un peu de la poudre qu'il contenait et bientôt l'animal expire au milieu de douloureuses convulsions. Tous ceux qui ont accompagné Gaston dans son voyage en Navarre sont conduits au supplice. Ce jeune prince, jeté dans les prisons d'Orthez, comprend que son oncle a voulu lui faire commettre un parricide. Le désespoir s'empare de lui : il veut se laisser mourir de faim. Son père accourt, le presse de prendre des aliments, et en gesticulant, le frappe, sans le vouloir, d'un stylet qu'il tenait à la main. La blessure était mortelle, et quelques instants a près le malheureux prince embrassait le cadavre inanimé de son fils chéri. Charles le Mauvais avait vengé sa sœur : vengeance cruelle qui la frappait aussi. Dès lors, tout rapprochement entre ces deux époux fut impossible. Agnès passa les dernières années de sa vie à suivre la cour de France (1). Machault vécut assez pour voir les infidélités du comte de Foix et les infortunes d'Agnès. Son cœur généreux dut plaindre celle qu'il avait tant aimée. La passion qu'il avait ressentie pour elle ne s'était pas éteinte, et pendant de longues années il ne cessa de la chanter ; on trouvera dans ce volume quelques ballades et plusieurs rondeaux qu'il fit en son honneur.

Nous ne compterons pas parmi les poèmes qu'elle lui inspira le dit de la Fontaine amoureuse ou de Morphéus. Il y mettait la dernière main quand leur liaison commença ; pour lui plaire, il en retoucha quelques vers. Dès le début, en effet, il annonce qu'il écrit en l'honneur de sa dame jolie. Voici en peu de mots le sujet de cette élégie : le poète à son réveil entend une voix dolente chanter les peines de l'amour, il saisit sa plume et se hâte d'écrire la tendre complainte récitée près de lui. Elle renferme entre autres choses l'histoire de Ceix et d'Alcyone. A la fin, Machault va trouver son auteur, et celui-ci lui apprend qu'il a simplement travaillé par ordre de son seigneur dont une dame repousse fièrement les hommages. Tous deux vont trouver le noble et malheureux amant. C'était un gentilhomme, beau, aimable, et semblant fils de roi ; il emmène Machault dans un riant verger où se trouve une magnifique fontaine de cristal ornée de bas-reliefs représentant l'histoire de Narcisse et l'enlèvement d'Hélène par Paris. On s'asseoit, et Machault reçoit les confidences de son nouvel ami. Ils s'endorment sans doute pour permettre à Vénus de leur apparaître en songe ; après

(1) On trouvera dans Froissard (liv. 5), d'intéressants détails sur Gaston Phibus, la fuite d'Agnès et la mort de son fils.

leur avoir raconté le jugement de Pâris, elle promet sa protection au jeune seigneur, et évoque devant ses yeux une ombre gracieuse ; c'est celle de sa belle amie qui veut bien lui sourire, lui tient de doux propos et le laisse plein d'espérance. La vision s'évanouit, fugitive comme le bonheur. Le gentilhomme part pour un long voyage et emmène Machault avec lui. Ce poème ne contient rien d'intéressant au point de vue des mœurs et de l'histoire, aussi n'en publierons-nous aucune portion. Nous n'avons pu découvrir quel est le prince qui en est le héros. Lorsque cette œuvre allégorique parut, elle fut bien accueillie. L'auteur raconte qu'il fut obligé de diviser son manuscrit en plusieurs parties, pour satisfaire à la fois l'impatience des lecteurs. Le *Voir dit* nous apprend aussi qu'Agnès en reçut une copie ; c'était sans doute la première. Elle dut être sensible à un hommage d'une valeur réelle, alors que la lenteur et la rareté des calligraphes s'opposaient à ce qu'un livre se répandît et devînt populaire.

Il est d'autres poèmes dont la comtesse de Foix fut certainement seule l'âme. Nous citerons d'abord ceux que Machault intitule : Voici les biens que madame m'a fait, le dit de la Harpe et la Rime amoureuse. La première de ces pièces est courte, toutes les rimes sont semblables ; en voici quatre vers. L'auteur parle de sa dame :

Son gent corps fait à tour,
Son regart sans folour,
Et son faitis atour
M'ont et toute mon amour.

Machault Mechs'est plu quelquefois à lutter contre des difficultés de ce genre. Nous avons de lui un autre morceau, insignifiant d'ailleurs, où se trouvent trente rimes en *erse* consécutives. A la fin du Confort d'ami, poème dont nous parlerons plus loin, sont vingt-six rimes en *mi*.

Dans le dit de la Harpe, le poète compare la dame à la harpe; et chacune des vingt-cinq cordes de cet instrument représente à ses yeux un des mérites de celle qu'il aime. Mais ce chiffre lui paraît insuffisant et il suppose l'existence de cinq autres cordes. Par ce moyen, il porte à trente les vertus de son amie. L'artiste et l'amant ont chacun pris part à ce petit poème... L'un chante Agnès, l'autre chante la Harpe, sa mélodie et sa puissance. David, Orphée, Phœbus, n'ont-ils pas préféré cet instrument à tous les autres? Aussi n'est-il fait que pour les nobles damoiselles aux mains gracieuses, pour les clercs et les chevaliers. Machault ne veut pas qu'on prostitue la harpe aux valets et aux rustres. Il défend qu'on en joue dans les tavernes, ce serait la dégrader. En terminant ce chant d'amour, l'au-

teur place dans quelques vers énigmatiques le nom de sa bien-aimée. Un des manuscrits que nous avons consultés présente en tête du dit de la Harpe le portrait d'Agnès; elle porte une couronne à fleurons, et un manteau bleu doublé d'hermine. Ce costume serait une révélation si le doute était possible. Machault, à la fin de plusieurs de ses poèmes, place son propre nom et celui de la personne qui l'inspire. Mais, cet homme discret, il les décompose et avec les lettres qui s'y trouvent, il construit un vers ou deux qu'il se contente d'indiquer. Le lecteur doit refaire les mots qu'il a détruits (1). Dans le livre du *Voir dit*, Agnès de Navarre n'est nommée qu'une seule fois et de cette manière. L'auteur retranche des lettres et des poésies qu'il a publiées, tous les noms de lieux, toutes les dates, toutes les désignations qui pouvaient permettre de découvrir la vérité. Sa discrétion résistait aux ordres de sa belle amie. Dans plusieurs de ces poésies obscures et dignes du sphinx, il désigne Agnès sous le titre de Dame et Comtesse de Foix. Il en résulte, qu'après son mariage, elle continuait à lui donner encore de trompeuses espérances. Nous publions une des ballades qu'il fit pour elle à la même époque où il parle de Gaston Phébus des droits que lui donne le mariage. Il se borne à solliciter d'Agnès un peu d'amitié; ces vœux modestes ne furent pas exaucés.

La rime amoureuse est une élégie assez longue. Le poète chante ses peines, et se plaint de l'exil auquel sa Dame le condamne. Il demande, avec instance, la permission de la voir. Mais, s'il meurt avant d'avoir obtenu merci, il espère que son âme sera reçue au paradis d'amour. Dans une autre pièce, nommée le *Lay de plour*, il redit sa folle passion et le désespoir qui le tue, et finit par ces vers où le profane se mêle de même au sacré :

Or veuil aler à confesse
De ma folle hardiesse
Repentans et plains d'umblesse,
A Vénus qui est déesse
Et souveraine maîtresse
D'amours et de tous ses fais,
Qui mey de blâmer ne cesse,
Dou péchié de la rudesse
Que j'ay fait par ma simplesse
Contre amours : ci m'en confesse.
Et Vesta dira la messe
En pardon de mes meffais.

---

(1) Nous avons renvoyé au mot *énigme*, placé dans notre glossaire plusieurs de ces énigmes, notamment celle qui termine le poème du *Voir dit*.

Machault voulut consacrer à ses infortunes des travaux de plus longue haleine. De ce nombre, est le poème intitulé : le Jugement du roi de Béhaigne dont Diex ait l'âme. Ce titre sert à dater l'ouvrage ; il fut composé de 1347 à 1349, comme on le verra plus loin, probablement en 1348, à l'époque du mariage d'Agnès. On le nomme aussi le temps pasurer, c.-a.-d, le temps Pascour, parce que ces trois mots se trouvent dans le premier vers. Effectivement, par un beau jour de printemps, l'auteur, égaré dans un jardin, tel est son récit, voit venir de son côté une jolie dame au front soucieux. D'une autre part, arrivait un chevalier qui semblait absorbé dans de tristes pensées. Guillaume croit qu'il s'agit d'un galant rendez-vous, et se cache indiscrètement dans la feuillée. Il s'était mépris. La mort vient d'enlever à la belle éplorée l'homme qui était l'objet de ses affections. Le chevalier a vu son amie donner son cœur à un autre. Tous deux maudissent donc l'amour. Ils se racontent leurs peines, et chacun des deux interlocuteurs se prétend plus à plaindre que l'autre. Machault intervient, et propose pour arbitre le roi de Bohême. Ici se place naturellement l'éloge du prince. On l'accepte pour juge, et les plaidoiries commencent. A la fin, Jean de Luxembourg se prononce en faveur du chevalier. Dans cette affaire, le poète était juge et partie: c'était sa propre cause qu'il avait soutenue. Naturellement, il devait se donner la victoire. Il paraît que la Comtesse de Foix fut piquée du dénouement. Machault espérait toujours obtenir d'elle un peu de cette affection du cœur, qui l'eut satisfait : ses prétentions ne s'élevaient pas plus haut. Il voulut réparer sa faute, et se hâta de composer le jugement du roi de Navarre.

Ce poème est daté du mois de Novembre 1349. Au début, l'auteur décrit la peste qui ravagea l'Europe en 1347 et 1348; le massacre des Juifs, soupçonnés d'avoir empoisonné les puits et les fontaines, et la bizarre secte des flagellans; nous donnons ce morceau vraiment historique. Quand le ciel eût pris pitié de l'espèce humaine, on vit partout bals, noces et festins. Le poète nous apprend qu'il voulut aussi se distraire ; il monte à cheval et va courre le lièvre. En digne champenois, il vante cette chasse qui donne honneur, solas et joie, et que noblesse prise avec raison. A peine est-il en plaine, qu'une belle dame, qui chevauche aussi par les champs, l'envoie chercher, lui tient d'abord quelques propos flatteurs, lui parle du jugement du roi de Béhaigne et lui déclare qu'elle le trouve fort impertinent. Guillaume cherche à se justifier ; la discussion s'anime, et pour y mettre un terme, on convient de s'en rapporter à la décision du roi de Navarre. Charles le Mauvais venait de monter sur le trône depuis

quelques jours (1). Alors, il était jeune, aimable et vertueux : il avait su plaire à tous, et Machault lui donne des louanges qu'il méritait encore ; c'était d'ailleurs le frère d'Agnès. Cette fois, le poète perd son procès, et on le condamne, en expiation de la faute, à faire quelques chansons. Il s'exécute de bonne grâce.

De tous les poèmes qu'un amour malheureux lui dicta, le plus singulier est certainement le Dit de l'Alérion ou des Quatre Oiseaux. En commençant, l'auteur nous confie que la chasse à l'oiseau charmait sa jeunesse; plus tard, l'amour prit place dans son cœur. Un jour qu'au bois il promenait ses rêveries, il vit un épervier dont l'adresse et la beauté le charmèrent; le lendemain, il fut assez heureux pour le prendre au piège; il s'en empare, et le dresse à son gré; mais l'épervier vint à muer, et dès qu'il eut plume nouvelle, il s'envola. Guillaume se désole; mais le fils de Vénus lui fit observer que le monde est plein de jolis oiseaux; pour un de perdu, on en retrouve cent prêts à consoler les veneurs malheureux. Le poète le croit, et se remet en campagne; autour de lui mille oiselets mignons et joyeux sautillent et chantent; c'est un alérion qui attire ses regards et fixe ses désirs. L'amour ne l'a pas trompé, l'alérion se livre à lui; mais il le quitte bientôt avec la même facilité. Un aigle lui succède, et quelques jours après il laisse la place à un gerfaut ; le noble oiseau n'est pas plus fidèle que les autres ; il quitte son jeune maître pour s'attacher à un chat-huant. Etre trahi, c'est chose dure, mais l'être pour être abandonné pour le plus laid, le plus souillé des oiseaux, c'était peu flatteur. Aussi notre infortuné chasseur pleure son humiliation; la raison vient à son secours, et lui dit que ce n'est pas toujours en haut lieu que sont les amis constants, et l'engage à renoncer aux oiseaux de noble race. Une verdière, un hôte des buissons, vient chercher un asile dans son sein ; Guillaume l'accueille, l'aime, mais en homme d'expérience, il l'attache avec un fil de soie. Heureux avec cette nouvelle amie, il songeait cependant encore à l'alérion, c'était l'oiseau qu'il avait le plus chéri ; tout d'un coup il le voit passer, l'appelle; l'alérion revient à lui et lui montre l'anneau d'or qu'il lui avait donné : il n'était donc pas tout-à-fait infidèle. L'auteur, inconstant à son tour, abandonne la pauvre verdière et donne pour toujours son cœur à l'alérion. Ce poème n'a pas moins de 2,400 vers ; les détails et les termes de vénerie y abondent ; on y trouve l'histoire d'un cheval blanc donné par Saint Louis à Guillaume Longue-épée, et le récit d'une chasse au gerfaut. Le Dit de l'Alérion est-il le

---

[1] Sa mère Jeanne, reine de Navarre, mourut le 6 octobre 1349.

premier volume du *Voir dit*? Renferme-t-il aussi les confessions de Machault? La discrétion de l'auteur ne permet guère de résoudre positivement cette question ; il est certain que dans le courant de sa vie errante, il aima plus d'une fois ; lui-même le dit à Agnès, et dans ses poésies légères on trouva souvent des vers tels que ceux-ci :

Pris de rechief en prison amoureuse.....
Sans départir est en mon cuer entré
Nouvel amour. *(1)*.....
Amour qui m'a nouvellement espris *(2)*.

D'un autre côté, ce poème peut n'être qu'un trait innocent lancé contre l'inconstance des dames de la cour. Dans une des vignettes qui illustrent le Dit de l'Alérion, l'auteur est représenté dans une chaire, entouré d'un jeune auditoire ; il pose plutôt comme docteur que comme narrateur; dans toutes les hypothèses, c'est toujours son malheur et les trahisons de l'amour qu'il raconte.

C'est encore sous cette mélancolique inspiration qu'il écrivit le Dit du Remède de fortune ou de l'écu bleu; il suppose que l'espérance vient le consoler ; elle lui donne un bouclier allégorique dont nous publions la description. Les armes et les couleurs qui le décorent apprendront à sa dame sa passion et son martyr. Guillaume ne peut croire que jamais ses prières soient écoutées ; mais l'espérance fait venir à lui la dame de ses pensées. Celle-ci consent à le nommer son ami, et tous deux retournent au château voisin où les attend une brillante réception. Nous imprimons le dénoûment; ce morceau peut donner une idée des plaisirs que goûtait la haute société au XIVe siècle, c'est à-peu-près tout ce qui peut intéresser dans les 4,200 vers que composent le Dit de l'écu bleu. Il est d'ailleurs entremêlé de ballades, lays, chansons royales, baladilles, chansons baladées et rondeaux. Quelques unes de ces poésies mises en musique par l'auteur, se chantaient à plusieurs voix. Cette œuvre, moins mélancolique peut-être que celles que nous avons analysées, n'a pas de date : elle remonte sans doute à une époque où le pauvre poète avait encore foi dans l'avenir.

Pendant que la poésie endormait ses douleurs et soutenait ses espérances, il perdait sa bienveillante protectrice, Bonne de Luxembourg : fille, femme et mère de rois, elle ne fut jamais reine et mourut le 11 septembre 1349. Quelques mois après, le 22 août

(1)-(2). Exemplaire de Berry, folio 204.

1350, Philippe de Valois laissait la couronne à son fils Jean. Machault avait été secrétaire du duc de Normandie, il devint celui du roi de France ; à ce titre, il lui écrivit une lettre en vers que nous imprimons. Il lui demande un cheval et se plaint de celui que lui a envoyé le comte de Tancarville (1). Cette pièce nous révèle l'estime que le roi témoignait à l'auteur et les promesses qu'il lui avait faites pour l'attacher à son service.

Quelques années après son avènement, Jean payait au malheur le tribut que lui durent tous les princes de sa race. Après la bataille de Poitiers, Machault quitta la cour pour se retirer à Reims ; il voulut rendre à son pays un dernier service, et écrivit le Confort d'ami, poème sérieux et politique, un de ses ouvrages les plus importants. Parlons d'abord des circonstances au milieu desquelles il parut.

Charles le Mauvais avait reçu à la cour de France une brillante éducation. Il s'y était fait remarquer par son savoir, les grâces de sa personne et les charmes de son esprit. La mort de sa mère, arrivée en 1349, lui livra beaucoup trop tôt le trône de Navarre. A peine fut-il roi, qu'il fit alliance avec Pierre le Cruel ; ce début présageait l'avenir. En 1351, il épousait Jeanne de Valois, fille de Bonne de Luxembourg et du roi Jean. Ce monarque crut pouvoir donner à Charles d'Espagne, connétable de France, le comté d'Angoulême, seigneurie déjà cédée à Jeanne, reine de Navarre et à son mari, en échange de la Brie et de la Champagne : on l'enlevait donc à leur fils. Le jeune prince ne sut pas maîtriser son ressentiment ; en 1353, il fit assassiner le connétable et conclut avec les anglais un traité qui leur livrait la France, moins la Champagne, qu'il se réservait comme son patrimoine. La cour voulut lui donner satisfaction, et lui remit de l'argent et quelques places en Normandie ; alors, il consentit à comparaître devant le parlement de Paris, à se reconnaître coupable du meurtre de Charles d'Espagne et à demander sa grâce. Le roi se hâta de pardonner à son gendre ; c'était un acte de faiblesse ; aussi, Charles de Navarre renoua-t-il bientôt de coupables intelligences avec l'Angleterre. Il obtint encore rémission de cette seconde trahison et s'empressa d'en commettre une troisième. Jean comprit enfin qu'il fallait faire un exemple, et le 5 avril 1356, il arrêta lui-même à Rouen le prince coupable. Le même jour, quatre de ses complices sont décapités ; il est conduit à Paris et enfermé dans la tour du Louvre. Cependant, les anglais qui avaient compté sur l'as-

(1) Cette pièce fut écrite de 1352 à 1356. V. aux notes le mot *Tancarville*.

sistance de Charles le Mauvais, avaient envahi la France. Jean marche contre eux et perd à Poitiers la victoire et la liberté. On sait les suites désastreuses de cette fatale journée ; le jeune Charles le Sage, à son tour duc de Normandie, entouré d'intrigants, de traîtres et de factieux, défend à grand peine le territoire national. La sédition, la guerre civile lui créent des obstacles de toutes parts. Les parisiens se révoltent et demandent un chef : on leur propose le roi de Navarre. Machault comprend qu'on va déchaîner le lion, il veut calmer sa colère, combattre ses penchants vicieux et cruels ; il écrit à la hâte le livre du Confort d'ami et l'envoie au château d'Arleux, en Cambrésis, où Charles le Mauvais était alors détenu.

Il débute en l'appelant son ami ; on s'est demandé comment un homme de son caractère pouvait donner ce nom à un traître, à un meurtrier. Songeons d'abord qu'il s'agit du frère d'Agnès, de l'héritier des comtes de Champagne, du gendre de Bonne de Luxembourg. L'humble secrétaire, banni de la cour, va donner au prince aigri par le malheur et violent par caractère, de sages et sévères conseils : il doit lui faire entendre la voix de l'affection ; il commence par lui dire qu'il croit à son innocence et l'engage à se confier à Dieu qui protége l'opprimé ; il le prévient que le peuple s'intéresse à lui, et demande sa mise en jugement pour qu'il puisse se défendre ; il lui peint la fortune renversant les rois, ruinant les riches et prodiguant en aveugle sa faveur qu'elle reprend capricieusement. Tous sont égaux devant elle, la vertu seule échappe à sa tyrannie ; c'est le seul trésor qu'elle ne puisse enlever. La vertu donne la vraie noblesse ; le pauvre ouvrier qui l'aime, est au-dessus du monarque corrompu. Cette partie du poème est écrite avec indépendance. On aime à voir un homme de cour dire aux princes la vérité sans insulte ni flatterie. Pour consoler le royal prisonnier, le poète lui fait remarquer que sa captivité l'a peut-être sauvé de malheurs encore plus grands. Qu'eût-il fait à Poitiers ? Il n'aurait pu vaincre l'Anglais à lui seul : il aurait donc été réduit à choisir entre la mort, l'esclavage sur la terre étrangère, ou la fuite et son déshonneur. Ici se trouve quelques détails sur la triste bataille dont parle Machault ; il engage Charles à secouer le joug de l'ambition et de la cupidité : l'honneur est le seul maître digne d'un homme de cœur. A cette occasion, Guillaume lui raconte la vie de Jean de Luxembourg ; puis il l'engage à éviter la guerre, et lui donne de bons conseils sur sa vie intérieure, ses habitudes et la tenue de sa maison ; il lui recommande d'écouter les plaintes de ses sujets, d'en tenir grand compte si elles sont justes, de ne jamais s'en venger si elles lui paraissent folles et mal fondées. Il ne faut pas écraser le peuple d'impôts ; un prince généreux se doit avant tout aux pauvres, aux veuves et aux orphelins. Enfin, à chaque instant, le poète évoque devant le roi de Navarre la grande image de la Divinité, qui seule dispose de la victoire, qui punit le vice et récompense la vertu.

Cette longue instruction fut écrite vers le mois d'octobre 1357 ; en effet, à la fin le poète dit que Charles comptait déjà un an et demi de captivité ; or il avait été arrêté le 3 avril 1356. On trouve dans cette lettre de nombreux détails intéressants et nous en publions presque la totalité ; il y avait du courage à l'écrire. Machault se conduisit donc en bon citoyen en opposant aux violences d'un prince devant qui chacun tremblait, le peuple, la fortune et la justice divine, formidable trinité qui plane sur tous les trônes, et que les rois ne devraient jamais oublier. S'il n'eut pas le bonheur d'opérer une conversion, il a du moins le mérite de l'avoir tentée. Le roi de Navarre, délivré le 8 novembre 1357, ne tint pas compte des conseils de son vieux serviteur, on connait les trahisons et les cruautés qui souillèrent sa vie trop longue pour l'honneur de la monarchie et la prospérité de la France.

A peu près à la même époque (1357-1358), Guillaume écrivait une épître de quelques vers seulement à un autre ami qu'il nomme Henry, dans le sein duquel il verse ses confidences et ses chagrins. On voit dans cette pièce que le poète demeure à Reims, et que ses ennemis l'ont fait bannir de la cour ; il est écrasé de contributions, on l'impose à la fois comme bourgeois, comme laïc et comme prêtre ; il n'était donc pas encore réellement chanoine, car il eût pris ce titre qui eût absorbé tous les autres. — Il pense toujours à la folle passion qui fait le malheur de sa vie, et veut quitter Reims et la France. Il n'en fit rien cependant : il se trouvait dans la ville du sacre, quand son héroïque résistance contraignit le roi d'Angleterre, qui l'assiégeait, à se retirer ; tout porte à croire qu'il s'y fixa définitivement. Après l'existence active et mondaine qu'il avait menée jusqu'alors, il eut sans doute peine à s'accoutumer à sa nouvelle position ; la religion vint à son secours, et dans ce port ouvert à tous, il put trouver après la tempête, repos et bonheur. Les arts et les lettres continuèrent à faire travailler son imagination ; il publie en l'honneur de la Vierge le Lay de Notre-Dame, et celui de la Fontaine ; on lui doit aussi des cantiques latins ; quelques-uns d'entre eux sont relatifs au malheur du temps ; le poète prie le ciel de mettre un terme aux divisions intestines et aux brigandages des bandes armées qui désolent la France.

Pendant que l'Occident était en guerre, les enfants de Mahomet menaçaient l'empire d'Orient et les derniers boulevards relevés par la chrétienté. Rome avait fait prêcher une croisade, mais elle n'eut pas lieu ; le danger croissait, et, en 1364, Pierre de Lusignan, roi de Chypre, parcourait l'Europe pour réveiller le zèle de ses princes ; il visita la France, et vint à Reims quand Charles V s'y faisait sacrer, peut-être là fut-il mis en rapport avec Guillaume de Machault, dont il ne pouvait ignorer le nom ; peut-être confia-t-il au poète ses rêves d'amour et ses rêves de gloire. Il est probable que c'est pour lui que

Guillaume écrivit le Dit de la Marguerite. Il chanta l'amour mais en l'honneur d'une dame que Pierre aimait ; tous les poètes du temps célébrèrent la Marguerite : mais son nom fut alors porté par tant de princesses et de nobles demoiselles, et Machault est si discret qu'on ne peut deviner celle dont il s'agit (1).

Le temps des croisades était passé. Lusignan n'obtint que des secours en argent. Quelques chevaliers, des officiers de fortune, et des routiers, partirent seuls avec lui et portèrent la guerre en Egypte. En 1365, les croisés s'emparèrent d'Alexandrie ; mais bientôt des revers irréparables les forcèrent à regagner l'île de Chypre; et, peu après son retour, en 1370, Pierre mourut assassiné. Gauthier de Conflans, gentilhomme champenois, son ami, vint raconter à Guillaume de Machault les détails de la croisade et la fin sanglante de son chef. Le poète se mit à l'œuvre encore une fois, et chanta les exploits et les malheurs du prince qu'il avait connu. Le poème de la prise d'Alexandrie est long d'environ 12,000 vers ; l'abbé Lebœuf en cite plusieurs passages dans ses mémoires sur Philippe de Maizières, confident de Pierre de Lusignan. M. de Caylus analyse aussi cette chronique rimée et en extrait quelques morceaux ; nous n'en donnerons aucun. Ce travail important demande à être publié d'une manière complète. Un jour, sans doute, cette édition se fera : notre histoire comptera un monument de plus et la république des lettres se trouvera à un nouveau titre l'obligée de Guillaume de Machault.

Quand il finit cette longue et curieuse composition il avait près de 75 ans ; sa vie littéraire était arrivée à son terme, et ses dernières années furent consacrées à revoir ses œuvres, à les réunir, à préparer et à suivre les éditions que les calligraphes du temps en donnèrent. C'est peut-être à cette époque qu'il composa le prologue dont nous avons parlé. La bibliothèque nationale possède quatre manuscrits de ses œuvres : tous peuvent remonter à la fin du XIVe siècle.

Celui que nous avons consulté le premier, est un volume in-folio, écrit sur vélin, à deux colonnes, relié sous l'empire, et illustré seulement de quelques initiales assez élégantes ; c'est celui que M. Paulin Paris décrit dans son savant ouvrage sur les manuscrits français. Il ne renferme pas toutes les poésies de l'auteur, on n'y trouve

---

(1) Pierre de Lusignan fit bâtir dans l'île de Chypre une maison de plaisance, qu'il nomma la Marguerite : Poème de la prise d'Alexandrie, exempl. de Berry. fo. 226.

ni le *Voir dit*, ni le poème de la prise d'Alexandrie, ni les œuvres musicales de l'auteur ; cependant on y compte 270 ballades ou chants royaux, 6 lays, 42 ballades, 20 des rondeaux pour lesquels il a composé des airs, et 37 chansons balladées ou virelais.

Nous citerons ensuite un second manuscrit, également incomplet, mais remarquable par la finesse des vignettes qui le décorent, elles sont peintes en grisaille avec des tons d'azur et d'or du plus riche effet ; quelques-unes ont une valeur historique. Ainsi, dans le jugement du roi de Bohême, on voit deux jolies vues de son château de Durbuy. L'une des miniatures de remède de fortune représente un délicieux castel du XIIe siècle ; sur une autre page, on voit Machault écrire un lay sur une longue feuille de parchemin qui se déroule en pirale. Nous citerons encore la vignette consacrée à la fortune : la capricieuse déesse tourne une petite roue qui en met une plus grande en mouvement ; au point culminant de celle-ci, se tient un roi, le sceptre à la main ; à la descente est un malheureux qui s'efforce en vain de faire retourner en arrière le cercle qui l'entraîne et qui va l'écraser ; de l'autre côté un nouveau venu s'élance, saisit la roue qui remonte et bientôt à son tour il atteindra ce sommet envié de tous, où il ne restera pas plus que les autres. Recommandons dans ce même poème un joli dessin du repas seigneurial. — Le dit de l'Alérion n'est pas moins bien illustré ; nous en dirons autant du dit du Lion. Nous appellerons l'attention des artistes sur les jolies costumes que portent les variétés d'amants décrites par le poète ; rien n'est plus fin que le trait et les ornements des lettres initiales qui abondent dans ce précieux volume. On n'y voit que le vermillon et l'outre-mer ; mais quel parti on en a tiré ?

Les deux autres manuscrits des œuvres de Machault que possède la bibliothèque fondée par nos rois, sont plus complets : l'un est divisé en deux tomes, c'est celui dont l'abbé Lebœuf et M. de Caylus avaient eu connaissance ; après avoir appartenu au couvent des Carmes déchaussés de Paris et à M. de Gaignat il fut acquis des deniers de l'état. Ses vignettes sont moins belles que celles dont nous venons de parler : mais il contient toutes les poésies de Machault.

Le quatrième et dernier manuscrit est de la plus haute valeur ; il se compose d'un seul volume, en tête se trouve cette mention : Ce livre de Machault est de Jehan, fils du roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, d'Estampes, Bouloigne et d'Auvergne : signé : Flamel. Ces lignes sont de la main du célébre bibliothécaire du prince bibliophile. A la fin du volume, on lit ces mots ; Ce livre est au duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou et d'Auvergne. Signé ; Jehan. Cette inscription est de la main du duc de Berry ;

c'est pour lui que fut exécuté ce magnifique exemplaire; son format est le grand in-folio: le vélin qui le compose fut préparé avec le plus grand soin. Le texte divisé en trois colonnes est écrit d'une main habile et ferme : les majuscules et les initiales sont riches et délicates. Il est inutile de dire que les miniatures les plus gracieuses y sont prodiguées; elles forment un trésor de détails curieux pour les arts et les mœurs: c'est un vrai journal des modes du XIVe siècle. Ce recueil renferme 176 ballades, 6 chants royaux, 5 complaintes et 47 rondeaux; il faut y joindre 19 lays, 40 motets ou rondeaux, 35 ballades, 26 virelais, avec l'air que l'auteur fit pour chacun de ses morceaux; une grande messe en musique, de sa composition; la chronique de la prise d'Alexandrie, le poème du *Voir dit*, et neuf autres ouvrages désignés sous le nom de livres, rangés dans l'ordre suivant : le livre du Vergier. — Le livre de L'Ecu bleu. — Le livre du temps Pascour (jugement du roi de Béhaigne). — Le livre du jugement du roi de Navarre. — Le livre du Lyon. — Le livre des IV Oiseaux. — Le livre de Morphéus. — Le livre du Confort d'Ami. — Le livre de la Harpe. Cette classification n'est pas conforme à la chronologie des œuvres du poète. Mais comme elle nous paraît émanée de lui, nous avons cru devoir l'indiquer. Le livre du *Voir dit* offre une particularité remarquable. La portion de l'œuvre qui est rimée est de la main qui a écrit tout le volume : mais les lettres qui en font partie sont tracées avec une autre plume et une autre encre. Machault n'aurait-il pas voulu lui-même les écrire? Né en 1340, Jean de France, duc de Berry, aimait les lettres et les arts. Le vieux poète ne s'empressa-t-il pas pour lui plaire, d'illustrer de son écriture un volume que la peinture et la calligraphie embellissaient à plaisir? Il désira sans doute être pour quelque chose dans le plus beau monument élevé à sa propre gloire. Peut-être aussi voulut-il encore une fois avant de mourir ramener sa pensée sur ces lignes qui firent le bonheur et le malheur de sa vie.

Utile à son pays comme homme politique, comme homme de lettres, il le servit aussi comme artiste; la musique lui dut de notables progrès. Il fut l'inventeur d'un mode de notation qui fut adopté de son temps: les signes qu'il employait avaient la forme d'un losange terminé par un trait tantôt montant, tantôt descendant; s'il ne sut pas diviser la musique en mesures, au moins indiqua-t-il la valeur de chaque son; on trouve chez lui les maximes, les brèves, les longues, les sémibrèves; il écrivit certaines notes en rouge, d'autres en noir, avec cette légende : *nigræ sunt perfectæ*; *rubræ imperfectæ*, à l'aide de ces moyens il put rendre ses idées et développer les ressources de son imagination; il exécutait lui-même ses œuvres : il les chantait ainsi que nous l'apprend le *Voir dit*.

Jusqu'à lui on ne connaissait guère que la musique à deux voix, et encore leur chant était il à-peu-près semblable.

Machault sut harmoniser des chants variés et écrivit des morceaux à quatre partitions. La messe en musique que contient l'exemplaire de Berry est composée pour quatre voix: elle passe pour avoir été exécutée au sacre de Charles V. (1364). Les trois premières parties sont désignées sous les noms de ténor, contre-ténor et triplum; la quatrième n'a pas de nom; le tout est écrit dans le style grégorien. Il fit aussi des airs à plusieurs voix pour des ballades, des rondeaux et des prières latines. Auteur estimé, inventeur de perfectionnements réels, il aura toujours droit à une place distinguée parmi les artistes de moyen âge. Eustache Deschamps, dans deux de ses ballades, lui paie le tribut de reconnaissance que lui durent les lettres, la littérature et la musique (1). Il était l'organe sincère de l'opinion publique et nulle voix ne s'éleva pour contredire les louanges qu'il lui donna (2). Dans le siècle suivant, le nom de Guillaume était encore en honneur; on le considérait comme un des princes de l'art musical et de la poésie (3).

Retiré dans son canonicat, Machault vivait à Reims, oublié de ce monde où il avait si longtemps brillé; les services qu'il avait rendus s'effaçaient du souvenir des hommes, mais on songeait encore parfois à ses malheurs, et on le citait comme un modèle de résignation et de fidélité; la tradition en faisait un martyr de l'amour. Près de cent ans plus tard, Réné d'Anjou évoquait sa mémoire dans un mélancolique roman; ce prince, artiste et poète, raconte qu'en 1457 il vit en songe un cœur épris d'amour et désespéré, se mettre en voyage pour aller conquérir la douce mercy de sa dame; chemin faisant il arrive à l'hôpital d'amour; sur les murs étaient peintes les armoiries de tous

---

(1) Nous donnerons dans l'édition que nous préparons des œuvres d'Eustache Deschamps, les ballades qu'il fit en l'honneur de Machault.

(2) Une ballade satyrique de Christine de Pisan a paru à quelques critiques faite contre Machault. Nous avons peine à partager leur opinion. Christine naquit en 1363, elle n'avait que 7 ans quand notre poète fit son dernier ouvrage; il avait quitté le monde près de 7 ans avant même qu'elle y eût son berceau. Dans cette ballade, Christine reproche à celui qu'elle attaque, sa médisance et sa lâcheté; elle demande qu'on le chasse de la cour. Machault n'était pas médisant, et il était banni longtemps avant que cette pièce pût être composée.

(3) Après vint maistre Guillaume de Machault, le grand rhétorique de nouvelle fourme qui commencha toutes tailles nouvelles et les parfais lais d'amour. — Extrait d'un manuscrit intitulé: cy commencent les règles de la seconde rhétorique (la poésie). Ce volume, que M. de Montmerqué a bien voulu nous communiquer, est un cours de littérature composé dans la première partie du XVe siècle.

les amants malheureux. Près de là se trouve un cimetière couvert de tombes d'albâtre; une enceinte particulière en renferme six; quatre d'entre elles portent les noms de Boccace, de Jehan Cloppinel, de Pétrarque et d'Alain Chartier; la cinquième appartient à Ovide. « Joignant à cette tombe, haulte et auctentique à merveille, riche, belle plaisant et faicte de grant estoffe, estoit celle de Machault poestre renommé; laquelle étoit sans tabernacle nul; mais toutesfois n'estoit ce moins qu'elle ne fust d'argent fin toute faicte, et à l'entour escripte d'esmail bleu, vert et violet, et incise à chaczons bien notées, à virelay aussi, à servantoys, à laiz et à motets en diverses facsons faictes et composées. Aussi en épitaphe en peu de vers escript avoit pareillement :

Guillaume de Machault, ainsi avoye nom;
Né en Champaigne fuz, et si euz grand renom
D'estre fort embrazé du penser amoureux
Pour l'amour d'une. Voir, dont pas ne fus eureux,
Ma vie, seulement tant que la peusse voir.
Mais pour ce ne laissay, pour vous dire le voir,
Faire ditz et chançons tant que dura ma vie,
Tant avoye forment de lui complaire envye.
Et tant que cuer et corps asprement lui donnay.
Et fit mainte balade, complainte et virelay.
Et incontinent voir je rendi à Dieu l'ame
Dont le corps gist icy en bas soulz ceste lame (1).

Le cœur pélerin, ému des malheurs du poète, veut prier pour lui, mais on le rassure sur son sort en l'autre monde où il est certainement en paradis d'amour. René fait allusion à l'une des idées favorites de Machault. Souvent dans ses poésies il appelle de tous ses vœux une vie sans exil, sans inégalité sociale, toute spirituelle, faite pour le cœur et l'âme, où il fut aimé enfin et toujours amoureux. Il rêvait un bonheur éternel aux pieds d'Agnès. C'était pour lui la béatitude promise aux bienheureux, et c'était à l'amour qu'il demandait l'entrée du paradis.

Le travail, la prière, le temps, ramenèrent le poète à des idées plus sages. Nous ne pouvons dire à quelle époque il entra dans les ordres. Dans l'hôtel dont il jouissait à Reims comme chanoine, il

(1) Un manuscrit de l'hôpital d'amour ou du cuer espris d'amour en queste de la douce mercy, se trouve à la bibliothèque nationale: on y voit une vignette qui représente les tombes des six martyrs de l'amour : le passage que nous citons se trouve au folio 92.

attendit tranquillement la fin d'une vie pleine d'inquiétudes et de douleurs. L'épitaphe écrite par le roi René, permet de supposer que Machault périt de mort subite. Quoiqu'il en soit, Dieu le rappela de cette terre au mois d'avril 1377 (1), quand revenait ce printemps qu'il avait tant de fois chanté. Ses restes furent ensevelis dans la nef de la cathédrale de Reims, près de l'autel de la rouelle, à quelques pas du point où saint Nicaise fut massacré par les Vandales. Il reposa près de son frère Jehan, qu'il avait chéri d'amitié la plus vive (2). Nés sous le même toit, ils passèrent dans la même ville les derniers jours que la providence leur accorda; ils reposèrent dans la même tombe. L'égoïsme de la vieillesse n'avait pas éteint chez Guillaume Machault les sentiments affectueux qui dominèrent son existence. En quittant ce monde, il recommandait au Seigneur tous ceux qu'il avait aimés ici-bas, et fondait pour eux des prières annuelles (3). Il mourut comme il avait vécu, tendre et fidèle ami.

Quand tout fut fini pour lui sur la terre, quand le marbre funéraire fut retombé froid et immobile sur le sol qui lui ouvrait son sein, Eustache Deschamps écrivit à la comtesse de Foix une ballade railleuse dont voici le premier couplet :

Après Machault qui tant vous a amé,
Et qui estoit la fleur de toutes flours,
Noble poète et faiseur renommé
Plus qu'om de vray remède d'amours,
Qui m'a nourry et fait maintes douçours,
Veuillés, luy mort, pour l'onneur de celui,
Que je soie vostre loyal ami (4).

Le trait était sanglant. Agnès n'était plus jeune et la main de Dieu s'était appesantie sur elle. A chaque faute sa peine, à chaque folie son expiation : puis un jour le ciel pardonne et la terre oublie ; passions, vanités et misères humaines passent comme les nuages sans

---

(1) Obiit can. rem. april. 1377. mlt de J. Weyen. bibl. de Reims.

(2) Les lettres du *Voir dit* parlent souvent de l'amitié qui unissait les deux frères.

(3) V. l'épitaphe de Machault à la suite de notre note sur son nom.

(4) Eustache Deschamps était alors jeune; sa franchise satyrique ne respectait rien, nous en donnerons plus d'une preuve quand nous imprimerons ses œuvres. — Cette ballade fait partie de celles qu'a publiées M. Crapelet, 1 vol. in-8° Paris, 1832, page 81.

laisser de traces : c'est le sort commun. Des princes, des poètes, des artistes que reste-t-il? un nom souvent obscur, défiguré, méconnaissable, ombre d'un souvenir, lueur incertaine d'une flamme expirante. Puissent ces lignes consacrées à Guillaume de Machault, donner encore quelques secondes de vie à la mémoire d'un homme qui fut l'honneur de la Champagne, d'un poète, d'un musicien que les lettres et les arts pleurèrent, d'un bon citoyen qui servit la patrie en servant ses rois, qui comprit avec la France tout ce qu'avait de forces vitales la monarchie héréditaire, tout ce que semait de germes de mort, de ruine et de division l'esprit de discorde et de révolution.

P. Tarré.

ŒUVRES

DE

GUILLAUME DE MACHAULT.

Cette longue instruction fut écrite vers le mois d'octobre 1357 ; en effet, à la fin le poète dit que Charles comptait déjà un an et demi de captivité ; or il avait été arrêté le 3 avril 1356. On trouve dans cette lettre de nombreux détails intéressants et nous en publions presque la totalité ; il y avait du courage à l'écrire. Machault se conduisit donc en bon citoyen en opposant aux violences d'un prince devant qui chacun tremblait, le peuple, la fortune et la justice divine, formidable trinité qui plane sur tous les trônes, et que les rois ne devraient jamais oublier. S'il n'eut pas le bonheur d'opérer une conversion, il a du moins le mérite de l'avoir tentée. Le roi de Navarre, délivré le 8 novembre 1357, ne tint pas compte des conseils de son vieux serviteur, on connait les trahisons et les cruautés qui souillèrent sa vie trop longue pour l'honneur de la monarchie et la prospérité de la France.

A peu près à la même époque (1357-1358), Guillaume écrivait une épître de quelques vers seulement à un autre ami qu'il nomme Henry, dans le sein duquel il verse ses confidences et ses chagrins. On voit dans cette pièce que le poète demeure à Reims, et que ses ennemis l'ont fait bannir de la cour ; il est écrasé de contributions, on l'impose à la fois comme bourgeois, comme laïc et comme prêtre ; il n'était donc pas encore réellement chanoine, car il eût pris ce titre qui eût absorbé tous les autres. — Il pense toujours à la folle passion qui fait le malheur de sa vie, et veut quitter Reims et la France. Il n'en fit rien cependant : il se trouvait dans la ville du sacre, quand son héroïque résistance contraignit le roi d'Angleterre, qui l'assiégeait, à se retirer ; tout porte à croire qu'il s'y fixa définitivement. Après l'existence active et mondaine qu'il avait menée jusqu'alors, il eut sans doute peine à s'accoutumer à sa nouvelle position ; la religion vint à son secours, et dans ce port ouvert à tous, il put trouver après la tempête, repos et bonheur. Les arts et les lettres continuèrent à faire travailler son imagination ; il publie en l'honneur de la Vierge le Lay de Notre-Dame, et celui de la Fontaine ; on lui doit aussi des cantiques latins ; quelques-uns d'entre eux sont relatifs au malheur du temps ; le poète prie le ciel de mettre un terme aux divisions intestines et aux brigandages des bandes armées qui désolent la France.

Pendant que l'Occident était en guerre, les enfants de Mahomet menaçaient l'empire d'Orient et les derniers boulevards relevés par la chrétienté. Rome avait fait prêcher une croisade, mais elle n'eut pas lieu ; le danger croissait, et, en 1364, Pierre de Lusignan, roi de Chypre, parcourait l'Europe pour réveiller le zèle de ses princes ; il visita la France, et vint à Reims quand Charles V s'y faisait sacrer ; peut-être là fut-il mis en rapport avec Guillaume de Machault, dont il ne pouvait ignorer le nom ; peut-être confia-t-il au poète ses rêves d'amour et ses rêves de gloire. Il est probable que c'est pour lui que

ni le *Voir dit*, ni le poème de la prise d'Alexandrie, ni les œuvres musicales de l'auteur ; cependant on y compte 270 ballades ou chants royaux, 6 lays, 42 ballades, 20 des rondeaux pour lesquels il a composé des airs, et 37 chansons balladées ou virelais.

Nous citerons ensuite un second manuscrit, également incomplet, mais remarquable par la finesse des vignettes qui le décorent, elles sont peintes en grisaille avec des tons d'azur et d'or du plus riche effet ; quelques-unes ont une valeur historique. Ainsi, dans le jugement du roi de Bohême, on voit deux jolies vues de son château de Durbuy. L'une des miniatures de remède de fortune représente un délicieux castel du XIIe siècle ; sur une autre page, on voit Machault écrire un lay sur une longue feuille de parchemin qui se déroule en pirale. Nous citerons encore la vignette consacrée à la fortune : la capricieuse déesse tourne une petite roue qui en met une plus grande en mouvement ; au point culminant de celle-ci, se tient un roi, le sceptre à la main ; à la descente est un malheureux qui s'efforce en vain de faire retourner en arrière le cercle qui l'entraîne et qui va l'écraser ; de l'autre côté un nouveau venu s'élance, saisit la roue qui remonte et bientôt à son tour il atteindra ce sommet envié de tous, où il ne restera pas plus que les autres. Recommandons dans ce même poème un joli dessin du repas seigneurial. — Le dit de l'Alérion n'est pas moins bien illustré ; nous en dirons autant du dit du Lion. Nous appellerons l'attention des artistes sur les jolies costumes que portent les variétés d'amants décrites par le poète ; rien n'est plus fin que le trait et les ornements des lettres initiales qui abondent dans ce précieux volume. On n'y voit que le vermillon et l'outre-mer ; mais quel parti on en a tiré ?

Les deux autres manuscrits des œuvres de Machault que possède la bibliothèque fondée par nos rois, sont plus complets : l'un est divisé en deux tomes, c'est celui dont l'abbé Lebœuf et M. de Caylus avaient eu connaissance ; après avoir appartenu au couvent des Carmes déchaussés de Paris et à M. de Gaignat il fut acquis des deniers de l'état. Ses vignettes sont moins belles que celles dont nous venons de parler : mais il contient toutes les poésies de Machault.

Le quatrième et dernier manuscrit est de la plus haute valeur ; il se compose d'un seul volume, en tête se trouve cette mention : Ce livre de Machault est de Jehan, fils du roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, d'Estampes, Bouloigne et d'Auvergne : signé : Flamel. Ces lignes sont de la main du célèbre bibliothécaire du prince bibliophile. A la fin du volume, on lit ces mots ; Ce livre est au duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou et d'Auvergne. Signé ; Jehan. Cette inscription est de la main du duc de Berry ;

Machault sut harmoniser des chants variés et écrivit des morceaux à quatre partitions. La messe en musique que contient l'exemplaire de Berry est composée pour quatre voix: elle passe pour avoir été exécutée au sacre de Charles V. (1364). Les trois premières parties sont désignées sous les noms de ténor, contre-ténor et triplum; la quatrième n'a pas de nom; le tout est écrit dans le style grégorien. Il fit aussi des airs à plusieurs voix pour des ballades, des rondeaux et des prières latines. Auteur estimé, inventeur de perfectionnements réels, il aura toujours droit à une place distinguée parmi les artistes de moyen âge. Eustache Deschamps, dans deux de ses ballades, lui paie le tribut de reconnaissance que lui durent les lettres, la littérature et la musique (1). Il était l'organe sincère de l'opinion publique et nulle voix ne s'éleva pour contredire les louanges qu'il lui donna (2). Dans le siècle suivant, le nom de Guillaume était encore en honneur; on le considérait comme un des princes de l'art musical et de la poésie (3).

Retiré dans son canonicat, Machault vivait à Reims, oublié de ce monde où il avait si longtemps brillé; les services qu'il avait rendus s'effaçaient du souvenir des hommes, mais on songeait encore parfois à ses malheurs, et on le citait comme un modèle de résignation et de fidélité; la tradition en faisait un martyr de l'amour. Près de cent ans plus tard, Réné d'Anjou évoquait sa mémoire dans un mélancolique roman; ce prince, artiste et poète, raconte qu'en 1457 il vit en songe un cœur épris d'amour et désespéré, se mettre en voyage peur aller conquérir la douce mercy de sa dame; chemin faisant il arrive à l'hôpital d'amour; sur les murs étaient peintes les armoiries de tous

---

(1) Nous donnerons dans l'édition que nous préparons des œuvres d'Eutache Deschamps, les ballades qu'il fit en l'honneur de Machault.

(2) Une ballade satyrique de Christine de Pisan a paru à quelques critiques faite contre Machault. Nous avons peine à partager leur opinion. Christine naquit en 1363, elle n'avait que 7 ans quand notre poète fit son dernier ouvrage; il avait quitté le monde près de 7 ans avant même qu'elle y eût son berceau. Dans cette ballade, Christine reproche à celui qu'elle attaque, sa médisance et sa lâcheté; elle demande qu'on le chasse de la cour. Machault n'était pas médisant, et il était banni longtemps avant que cette pièce pût être composée.

(3) Après vint maistre Guillaume de Machault, le grand rhétorique de nouvelle fourme qui commencha toutes tailles nouvelles et les parfais lais d'amour. — Extrait d'un manuscrit intitulé: cy commencent les règles de la seconde rhétorique (la poésie). Ce volume, que M. de Montmerqué a bien voulu nous communiquer, est un cours de littérature composé dans la première partie du XVe siècle.

ŒUVRES

DE

GUILLAUME DE MACHAULT.

PROLOGUE.

Je Nature par qui tout est formé
Quanqu' a ça vis et seur terre et en mer,
Vieng à toy, Guillaume, qui formé
T'ay à part, pour faire par toi former
Nouveaus dis amoureux plaisans.
Pour ce te bail ci trois de mes enfans
Qui t'en donront la pratique :
Et, si tu n'ies d'eulx trois bien cognoissans,
Nommé sont Scens, Rétorique et Musique.

Par Sens auras ton engin enformé
De tout ce que tu vorras conformer ;
Rétorique n'ara riens enfermé
Qui ne t'envoie en mètre et en rimer ;
Et Musique qui te donra des chans,
Tant que vorras, divers et déduisans.
Ainsi ti fait feront foy que
A ce faire ne puis estre faillans;
Car tu has Sens, Rétorique et Musique.

Ti fait seront plus qu'autre renommé,
Qu'il n'i ara riens qui face à blasmer ;
Et si seront de toutes gens amé,
Soutils, loyaus, jolis et sans amer.
Pour ce vueil je que tu soies engrans
D'en faire assez petits, moiens et grans.
Or fay tost. Si ti applique :
Tu ne m'en dois pas estre refusans
Qui te bail Sens, Rétorique et Musique.

Comment G. de Machau respont à Nature.

Riens ne me doit excuser ne deffendre
Que ne face le bon commandement
De vous, Dame, se je vous say entendre,
Par qui j'ay corps, vie et entendement;
Dont droit est quant vous me ordenez
A faire dis amoureux ordenez,
Qu'à ce faire je me soutive:
Mais je vueil bien estre à ce fait donnez,
Tant qu'en ce mond vous plaira que je vive.

Mais si grant fait n'oseroie entreprendre,
Se je n'avoie avec moi prestement
Vos trois enfans, pour moy duire et apprendre,
Com dit m'avez yci présentement.
Et de ce qu'einsi m'onnourez,
Graces de moy que de vos biens n'arez,
Qu'amours, n'autre chose soutive
N'ay ne aray, se ne m'en pourvées,
Tant qu'en ce mond vous plaira que je vive.

Si me vueil donc don tout mettre et entendre
A ce ditié faire amoureusement,
Et de plusieur l'un grant et l'autre mendre,
Et les aucuns chanter bien plaisemment:
Et certes se ne me cassez
Les III enfans, des dis feray assez:
Car mes voloirs à ce s'avive;
Ne dou faire ne seray ja lassez,
Tant qu'en ce mond vous plaira que je vive.

Comment Amours qui a oy Nature vient à Guillaume de Machau et li amaine trois de ses enfans ; c'est assavoir Dous Penser, Plaisance et Espérance pour lui donner voie à faire ce que Nature li a enchargié, et li dit par ceste manière :

Je sui Amours, qui maint tousdi
Et fait mener douce et joieuse vie.
Si ay oï, Guillaume, je te di,
Que Nature qui tout fait par maistrie
T'a dit qu'à part t'a volu faire
Pour faire dis nouviaus de mon affaire.
Pour ce t'ameine yci en pourvéance,
Pour toy donner matère à ce parfaire,
Mes trois enfans en douce contenance :
C'est Dous penser, Plaisance et Espérance.

Seur Dous penser, tout premiers t'estudi :
C'est li premiers qui mes biens signifie.
A Plaisance l'estude n'escondi ;
Car c'est celle qui plus le multeplie.
Et Espérance fait attraire
Joie en mes gens, et mon service plaire.
Or pues tu ci prendre grant substance,
Dont tu porra figurer et retraire
Moult des biaus dis, et par mainte ordenance,
Seur Dous penser, Plaisance et Espérance.

Mais garde bien, surtout ne t'enhardi
A faire chose où il ait villenie.
N'aucunement des Dames ne mesdi ;
Mais en tous cas les loe et magnefie.
Saches, se tu fais le contraire,
Je te feray très cruelment détraire :

Mais en honneur fai tout, et si t'avance.
Aide as assez, matère et exemplaire :
Il ne te faut qu'avoir persévérence,
En Dous penser, Plaisence et Espérence.

Comment G. de Machau respont à Amours.

Graces ne say, loange ne merci,
N'autre chose qu'on peust proposer,
Dont vous, Amours, assez gracier ci
Vous peusse, n'à mon voloir loer.
Car vos III enfans vis à vis
Ci m'amenez, pour moy donner avis ;
Et Nature, dont ce ordener porray,
Souventes fois de vous m'a fait devis :
Et par son gré je me emploieray
A mon pooir, tant com je viveray.

Et niantmeins humblement vous mercy
Par plus de fois qu'on ne porroit nombrer :
Car vous et vos enfans m'ont esclarcy
Mains de ces fais que j'ay à ordener,
Pour lesquels arrière tous mis
Seront autres, puis qu'à ce suis commis :
N'a autres fais jamais jour ne tendray.
N'onques amans tant fust bien vos amis,
Ne vous servi mieus que vous serviray,
A mon pooir, tant com je viveray.

De plus n'aray riens triste n'oscurcy ;
Mais liez et gais me vorray démener,
Et faire que maint dur cuer adouci
Soit, par mos dous et plaisans, à amer
Des biens qui sont en vous compris,
Qui me seront par vos enfans apris.

Et des Dames blamer me garderay
Ne se Dieus plaist, je n'en seray repris :
Mais honnourer et loer les vorray
A mon pooir, tant com je viveray.

Puisque Nature, Rétorique
Ay présents, Sens et Musique ;
Et li Dieus d'Amours qui mes sires
Est et des maux amoureux mires,
Veut que j'aie bonne Espérance,
Dous penser et douce Plaisance,
En faisant son très dous service,
Bonnement sans penser à vice,
Et leur commande travillier
Pour moy aidier à consillier
A faire dis et chansonnettes
Pleinnes d'onneur et d'amourettes,
Doubles hoquès, et plusieurs lays,
Motès, rondiaus et virelais,
Qu'on claimme chansons baladées,
Complaintes, balades entées,
A l'onneur et à la loange
De toutes Dames sans losange,
Je ne doy mie demoroir
Leur plaisant gracieus voloir.
Ainsois y doy mon sentement
Mettre, et mon entendement,
Cuers, corps, pooir et quanque j'ay.
Ne je ne pris un bec de jay
Ceuls qui s'en vorroient ruser.
Car je ne puis mon temps user
En milleur, n'en plus bel usage
Pour avoir noble et lie corage.

La Musique est une science

Qui vuet qu'on rie, et chante, et dence.
Cure n'a de mérencolie,
Ne de hom qui mérencolie
A chose qui ne puet valoir :
Eins met tels gens en nonchaloir.
Par tout où elle est, joie y porte:
Les désconfortez réconforte;
Et nes seulement de l'oir
Fait elle la gens resjoir.
Ne instrument n'a en tout le monde
Qui seur Musique ne se fonde,
Ne qui ait souffle, ou touche, ou corde
Qui seur musique ne s'accorde.
Tous les fais plus à point mesure
Que ne fais nulle autre mesure :
Elle fait toutes les quaroles
Par bours, par citez, par escoles
Où on fait l'office divin
Qui est fais de pain et de vin.
Puet on penser chose plus digne
Ne faire plus gracieus signe,
Com d'essaucier Dieu et sa gloire
Loer, servir, amer et croire,
Et sa douce Mère en chantant,
Qui de grace et de bien a tant
Que le ciel, et toute la terre,
Et quanque li mundes enserre
Grant, petit, moien et menu
En sont gardé et soutenu ?

J'ay oï dire que li Angles
Li Saint, les Saintes, les Archanges
De vois délié, pleinne et clère
Loent en chantant Dieu le Père;
Pour ce qu'en gloire les a mis

Com justes et parfais amis;
Et pour ce aussi que de sa grace
Li voient adès face à face.
Or ne puelent li saint chanter
Qu'il n'ait musique en leur chanter :
Donc est Musique en paradis.

David li prophète jadis
Quant il voloit apaisier l'ire
De Dieu, il accordait sa lire
Dont il harpoit si proprement
Et chantoit si dévotement
Hympnes, psautiers et orisons,
Einsi comme nous le lisons,
Que sa harpe à Dieu tant plaisoit
Et son chant, qu'il se rapaisoit.

Orphéus mist hors Erudice
D'enfer, la cointe, la faitice,
Par sa harpe et par son dous chant.
Cilz poètes dont je vous chant
Harpoit si très joliement
Et li chantoit si doucement,
Que les grans arbres s'abaissoient
Et les rivières retournoient
Pour le oïr et escouter.
Si que on doit croire sans douter
Que ce sont miracles apertes,
Que Musique fait : c'est voir certes.

Rhétorique versifier
Fait l'amant et métrifier,
Et si fait faire jolis vers,
Nouviaus et de metre divers.
L'un est de rime serpentine,

L'autre équivoque ou léonine,
L'autre croisée ou retrograde,
Lay, chanson, rondel ou balade,
Aucunes fois rime sonant,
Et quant il li plaist consonant.
Et si aourne son langage
Par manière plaisant et sage :
Car Scens y est, qui tout gouverne
En chambre, en sale et en taverne.
Dous Penser et bonne Espérance
Li font avoir douce Plaisance
Et li amenistrent matière
Dont il fait à plus lie chière
Et de plus joli sentement,
Que cils qui vit dolentement :
Car joie et doleur ce me semble
Puelent petitement ensemble.

Et quant nature me commende
Et li Dieus d'Amours que j'entende
Aus choses dessus proposées
Sus l'onneur des Dame fondées,
M'ordonne raison que je m'aplique
A servir son bon plaisir. Si que
Je ne mespreingne ne mefface.
Or pri à Dieu qui me doint grace
De faire chose qui bien plaise
Aus Dames ; car, par saint Nichaise !
A mon pooir, quanque diray,
A l'onneur d'elles le feray.
Car vraiement trop mefferoie
En cas qu'ainsi ne le feroie.
Et pour ce veil sans plus targier
Commencer le Dit dou Vergier.

Ci commence le Dit du Vergier.

Quant la douce saison repaire
D'esté, qui maint amant esclaire,
Que prez et bois sont en verdour
Et li oisillon par baudour
Chantent, et par envoiseure,
Chascuns le chant de sa nature,
Pour la douceur du temps féri,
Ou doulz mois d'avril le joli,
Me levay par un matinet,
Et entray en un jardinet
Où il havoit arbres pluseurs,
Flori de diverses couleurs.
Si trouvay une sentelette
Plainne de rousée et d'erbette,
Par où j'alai sans atargier ;
Tant qu'à l'entrée d'un vergier
Me fist adventure apporter.
J'entray pour moy déporter
Pleins d'amoureuse maladie,
Et pour oir la mélodie
Des oisillons qui ens estoient,
Qui si très doucement chantoient
Que bouche ne le porroit dire :
N'onqs home vivans n'ot tant d'ire
Que s'il peust leur chant oïr

Qu'il ne s'en deust resjoir,
Tant avoit en eulx de deliz.
Et dessus une fleur de lis
Le doulz rossignoles estoit,
Qui renvoisiement chantoit,
Et s'efforçoit si de chanter,
Que pardessus tout le chanter
Des autres oisillons l'oÿ ;
Dont mes cuers moult se resjoy.

Or quant j'eus oÿ le déduit
Des oyseaulz, tout seul, sans conduit,
M'en alay parmi le vergier ;
Pour ce que onques a droit jugier
Nul si très bel veu n'avoie.
Car il ni avoit lieu ni voye
Qui ne fust semez de fleurettes
Blanches, jaunes et vermillettes
Ou d'aucune estrange coulour.
Si m'abeli tant li demour
Du vergier par le grant planté
Des arbres qu'on y ot planté,
Qui estoient vert et flori,
Qu'en un praielet m'embati.
S'ot en milieu un arbrissel
De fleurs et de feuilles si bel
Si bel, si gent, si aggréable
Si tres plaisant, si délitable
Et plein de si très bonne odour,
Que nulz n'en auroit la savour,
Tout fust ses cuers déconfortez
Qu'il ne fust tout réconfortez,
Et tant estoit de joie plains
Le lieu, dont il estoit ensains,
Car quant je l'os par bon loisir

Resgardé tout à mon désir,
Je ne scay que ce pooit estre
Fors que le paradis terrestre.
Et comment que li lieus fust geus,
Assis enssus de toute gens,
Délitables et pleins de joie,
Certes nulz solas n'i avoie
Car à ma gracieuse Dame
Qui ha mon cuer, mon corps et m'ame
Me fist Amours adès penser,
Loyaument, sans vilain penser.
Et ce fu droit, qu'onques Nature,
En créer nulle créature,
Ne mist si très toute s'entente
Comme à sa douce façon gente.
Car souverainne est de biauté,
Enrichie de loyauté,
De haute noblesse parée,
De sens, d'onneur enluminée.
Fine douceur, grâce, pité,
Franchise et débonnaireté
Regnent en li : bonté l'affine ;
Et loyal amour la doctrine,
Avec raison et courtoisie.
Ces trois vertus l'ont si norrie
Qu'elle est de très toute valour,
Entre les mieudres la millour.
De tous est seur toutes prisie :
Et c'est droit que je ne cuid mie
Que Nature qui tout conçoit
Soustieument, si soustive soit,
Se diex premièrement ni eust
Mis la main à la figurer.
Car Diex la volt faire sans per
Sur toute créature humaine

De toutes bonne mœurs est pleinne
De douls resgart, de simple chière
Et de gracieuse manière.
Dieu et Nature l'ont si faite :
Car elle est en tous biens parfaite
Seur toutes plaisans, nette et pure.
Fors tant qu'elle est vers moy tant dure ;
Vraiement c'est tout li deffaut
Qui en son gentil corps déffaut.

Mais quant je pensay ensement
Comment je l'aim très loyaument,
Et elle n'at cure de moy,
Ainsois me fait painne et anoy.
Et me fait en dolour languir
Pour ce que je l'aim et désir
Et c'est à tous li dous acueil
Fors à moi qui pour li me dueil
J'eus tel doleur, à dire voir,
Que nuls ne porroit concevoir.
Car tant fus en mon mal pensis
Que je fus en doleur transsis.
Si que je ne soy ou j'estoie
Ne bien ne mal je ne sentoie.
Ainssi fui transsis longuement
Sans avoir joie ne tourment
Fors tant qu'une joie me vint
D'une vision qui m'avint,
Si très plaisant à grand merveille
Qu'oncques mais ne vi sa pareille :
Car il m'est vis que je veoie
Au joli prael où j'estoie
La plus très belle compaignie
Qu'oncques fust veue ne oïe :
La avoit-il VI Damoisiaus

Juenes, jolis, gentils et biaus ;
Et si avoit VI Damoiselles
Qui à merveilles estoient belles.
Et dessus le bel arbrissel,
Qui estoit en mi le praiel,
Se séoit une créature
De trop merveilleuse figure.
Car nulle goute ne veoit
Et en sa dextre main tenoit
Un dart qui bien estoit ferré
De fer tranchant et acéré ;
Et en l'autre avoit un brandon
De feu que gettoit grant randon ;
Et s'avoit pour voler II eles
Si belles, qu'oncques ne vi teles.
La face avoit clère et moult belle,
Et la couleur fresche et vermeille ;
Et tout le remanant de li
Estoit de maintien si joli,
Car on ne porrait souhaidier
Un aussi bel à mon cuidier.
S'ot un chappelet de rosettes,
De muguet et de violettes
Par cointise mis en son chief.
Mais encor vi je de rechief
Que tuit li gentil Damoisel
Qui estoient plain de revel
Et les Damoiselles aussi,
Tous ensamble et chascuns par li,
Li faisoient feste et honneur
Comme à leur souverain signeur,
Et com leur Dieu l'aouroient,
Graces et loenge li rendoient.
Mais je m'avisay toute voie
Que vers la compaignie iroye ;

Pour ce que savoir de leur estre
Voloit, et que ce pooit estre,
Dou Damoisel qui se séoit
Seur l'arbre, et goute ne veoit.

Adonc ne demouroy je pas ;
Ainssois vers eulz le petit pas,
Tout couvertement, m'en alay.
Et quant je vins près, je parlay
Et les saluay sans demeure.
Mais cils qui séoit au deseure
Seur l'arbre, entreprist le parler
Et encommença à parler ;
Lors li priai-je sans attendre
Quil me vossist dire et apprendre
Comment appeler le saroie ;
Car durement le désiroie,
Et pour quoi il ne véoit goute
Et la signifiance toute
Dou brandon de feu qui ardoit,
Et dou dart qui ferrez estoit,
Et de quoy ses eles servoient,
Et pour quoi cil qui là estoient,
Qui estoient bel à devis
De cors, de fasson et de vis,
Li deirein et li premerain,
Com à leur signeur souverain
Feste, honneur et grant révérence
Li faisoient de leur puissance.
Et quant je li eus ma prière
Toute dicte en tele manière,
Lors parla gracieusement
Et dit ainsi premièrement :

Je suy cilz qui ha le pooir

De faire le riche doloir
Et de lui faire dolouser,
Plaindre, plourer et soupirer,
Et de lui tenir en dangier;
Si que riens ne luy puet aidier,
Ors, ne argens, ne grant richesse,
Donner, promettre, ne noblesse,
Grant force, ne pooir d'amis.
Ja pour cela ne sera mis
Hors de mes las, quoiqu'il adveigne.
Einsois convient que de moy viegne
Sa joie et son aligement.
Et quant il est miens ligement,
Sachies que je puis de légier
Toutes ses doleurs alegier.
Et si puis le povre acomplir
Son désir, en lui enrichir
Et de ce dont le riche mandie.
Et s'ay si noble signourie
Qu'au monde n'a ne prince ne roy,
Tant soit ses cuers de grant desroy,
Durs ou hautains, ou plains d'orgueil
Que ne le face se je veil,
De fin cuer loyal, sans amer
Cent fois mendre de li amer,
Sans ce qu'il en ait ja solas:
Ains sera loiés en ses las.
Ne ja pour sens, ne pour avoir,
Ne porra de li joye avoir,
Se de moy ne vient proprement.
Et si sachies certainement
Qu'il n'est reyne, ne contesse,
Ne dame de si grant noblesse
Que je ne la face doloir
Et resjoir à mon voloir:

Et que s'il me vient à plaisir
Que son penser et son désir,
Son corps, s'amour et tout son cuer,
A un homme de petit fuer
Ne li face dou tout donner,
Et ligement abandonner.

J'ay seur tous cuers humains puissance :
Ils sont tuit en m'obéissance.
Je les donne, veil haut, veil bas,
Sans garder raison ne compas.
De II cuers puis et de II corps
Qui seront plains de tous descors
Et en tous cas seront contraire,
Ferai tant l'un à l'autre plaire
Que c'iert tout une volonté,
Une doleur, une santé,
Uns cuers, uns corps, et une vie,
Une mort, une maladie
Uns désirs, et une pensée
Par moy conjointe et aünée.

Je puis faire d'un fol un sage,
Se je le met en mon servage :
Car nulz n'iert ja si desapris,
Se je le preing, qu'il ne soit apris
De sens, d'onneur, de courtoisie,
Et que ne mette s'estudie
En bien, en toute valour,
Et qu'il ne tende à haute honnour,
Et que deshonneur enhaïr
Ne veille, et tous vices fouir.
Ainssi d'un fol desmesuré
Fais un sage homme amesuré.
Et si fait le sage mesure

Trespasser, raison et droiture.
Car si tost com je le veil prendre,
Il ne se puet vers moi deffendre.

Je sui comparez à la mort ;
Car je preing le foible et le fort,
Que nul ne m'en puet eschaper,
Qu'il ne li conveingne passer
Par mes las ou parmi mes mains.
Mais de cela soies certains
Que gi ay un bel aventage,
Que j'ay par droit et par usage :
Car adès preing-je li premiers ;
Et de ce sui je coustumiers.
Et puis la mort si prent après
Sans riens espargnier, loing ne près :
Mais je ne preing pas à tele guise,
Com fait la mort, qui riens ne prise.
Car puisque j'ai pris mon prison,
Je le met dedens ma prison
Que est appellée joieuse ;
Delitable est et gracieuse.
La aprent il sans mespresure
De tous biens la bonne apresure,
Et la parfaite congnoissance
D'onneur et de toute vaillance :
Car je le met en la mastrie
De science qui le maistrie.
Je met en son cuer ung destrier
Qui d'onneur le met en sentier,
Et une volonté jolie
Qui tous jours le semont et prie
Qu'il soit jolis et plains de joie.
Biaus dous amis, que te diroie ?
Einsis les prisons que je preing

En joie et en solas maintieng ;
Et les fais à honneur venir.
Mais la mort prent sans revenir.

Or t'ai je dit, se Diex me gart,
De ma puissance une grant part..
Mais encor te dirai je plus,
Se tu vues oir le seur plus.
Et si te diray de mon non,
Se tu le vues savoir ou non.
Je ne te le queir j'ai celer :
Diex d'Amours me fait appeller.

Quant je vi que s'estoit mes sires,
Qui des maulz amoureux est mires,
Onques de lui ne m'esloingnai ;
Mais devant lui m'ageloingnay,
Et le requis en souspirant,
A mains jointes et en plourant,
Qu'il me volsist resconforter
Du mal que j'avoie à porter.

Après me dit : Sais tu pourquoi
Sans yex sui et goute ne voi ?
C'est pour ce que quant il avient
Qu'un cuer assener me convient,
Nulle goulte n'i doi veoir
Au donner, ne à l'asseoir ;
Nulle raison n'y doy garder
Ne nulle chose resgarder,
Biauté, richesse ni linage,
Sens, manière ni cuer volage.
Car s'à telz chose resgardoie,
Certes trop grant péchié feroie.
Car li mains bel et li mains riche,
Li povre d'amis et li nice,

Cil qui ont volenté legière,
Et cil qui ont po de manière,
Dou tout en tout honni seroient,
Se de moy oublié estoient.
S'en seroit trop déprisie
Ma signourie et amenrie :
Dont j'aroie domage grant.
Car vraiement d'or en avant
Jamais povres homs n'ameroit
Hautement, car il n'oseroit ;
Dont ce seroit trop grand domages.
Car de tous quanque j'ay d'ommages,
Tant soient haut, à mon devis
Je ne sui guères miex servis
Com d'un povre qui aime haut.
Car de riens qui soit ne li chaut,
Fors que d'adès considérer
Comment il me puist honnourer.
Et s'est drois, quant il recongnoit
Que de li nulle rien n'estoit
Quant premièrement je le pris
Pour le tenir en mon pourpris.
Et d'autre part il scet moult bien
Que toute l'onneur et le bien
Qu'il ha, li vient toute de moy.
Pour ce te di en bonne foy
Car il me sert, croit, aime et crient,
Et fait tout ce qu'à gré me vient
A son pooir, de cuer loyal :
Honneur quiert, et si fuit tout mal.

Mais je te fais bien assavoir,
Que tu saches de ce le voir,
Que puisque ce vient à amer,
Je veil chascun mon sers clamer,

Quel qui soit, soit contes ou rois.
Et se sachies tant de mes drois,
Que tout tel drois ha li petis
Comme li haus et li gentils.
Mais cilz qui sert plus loyaument
Cilz ha le milleur paiement :
Et pour cela point ne resgarde,
Quant je preing un cuer en ma garde,
S'il est parfais ou non parfais :
Mais je te dirai que je fais.
Je resgarde la grant franchise
Qui en lui est mise, et assise ;
Et comment il vuet sans finisser
En moy servir sa vie user.
Et puis selons ce qu' amer vuet,
Soit bas, soit haut mestre l'estuet.
Car raison n'iert jà gardée ;
Puis que mise y est sa pensée.
Lors le m'estuet enamourer
Et puis baillier sans demourer
A ceaulz que là voy, qui le prenent,
Qui dou tout en tout li apprennent
Comment il se doit maintenir,
Puisqu'il vuet à honeur venir.
Et s'il est povres de biauté
Je l'enrichi de loyauté,
De douceur ; et li donne grace
Que plusieurs biautez veint et passe :
Grace et douceur ces II ensemble.
Valent bien biauté, ce me semble.
Et s'il est po riches d'avoir
Ou d'amis ou de grant savoir,
Volenté li doin d'entreprendre
Quanque cuers oseroit attendre :
Force, hardiment d'eschever

Li doin, pour son eur eslever.
Par ces v vertus peut conquerre
Grant avoir, et amis acquerre ;
Et par ce science conquiert
De retenir ce qu'il acquiert.
Par moy n'est pas trop empirez :
Car bien puet estre comparez
A celui qui tant est puissant
D'avoir, de lignage et de sens.
Et si a en lui cuer muable,
Ou manière desconvenable,
Fine amour le doctrinera
Et tout son cuer li muera.
Honte et grant désirer de plaire
A s'amie pour grace attraire.
Or as tu oÿ grant partie
Pourquoi c'est que ne voy mie :
Mais encor veil que tu escoutes :
Dire te veil mes vertus toutes.

Je te di que celle sajette
Que je tien, en plusieurs cuers jette.
Mais nulz cuers ateins ne ferus
N'en sont qui ne soient tenus
Et mis en ma prison joieuse,
Délitable et gracieuse,
Et qu'amer tous ne les conviengne,
Soit tors, soit drois, comment qu'il preigne.
Et comment que li fers tranchans
En soit, devers les fins amans
Si n'est mie li cops mortels :
Ainsois le tesmoigne pour tel
Que nulz n'en voit la blessure.
On y sent, sans plaïe, pointure
Douce, plaisant à soustenir

Et délitable à maintenir.
Com plus fort point, et plus agrée :
C'est uns déduis, joie esmerée
Qui vient d'une douceur parfaite,
Qui tous en déduit les affaite.
Et quand désirs si les ha pris
Qu'il sont de sa chalour espris,
Souvent leur fait couleur muer,
Taindre, palir et souspirer.
Et lors qu'il sont mis en tel point,
Saichies que je n'i entens point ;
Einssois laisse aler le brandon,
Que tu vois, par habandon,
Que tout leur esprent doublement
Cuer et corps amoureusement.
Si que raison est oubliée
Et mesure s'en est alée.
Et quant je voy que li temps vient
Qu'a eulz revenir appartient
Pour joie d'amours recouvrer,
Je lais grace et franchise ouvrer
Et pitié la tres débonnaire.
Ces III leur donnent tel salaire
Qu'il recouvrent de jour en jour
Cent joies pour une dolour.
Or t'ai je monstré la raison
De la saiette et dou brandon.

Et de mes eles que tu vois
Dire t'en veil à ceste fois
Par quoi tu en soies certains :
Saiches qu'il n'est nulz si longtains
Païs, regne ne région
Que tuit en ma subjection
Ne soient souverainement

Pour faire mon commandement :
Si que quant j'ay les amans pris
Et dou mal amoureux espris
Je les doi souvent visiter,
Et de leurs maulz réconforter.
Et quant devers eulx veil aler
Telement y vois par voler
Qu'en une heure et en un moment
Vois tout par tout le firmament
Pour réconforter mes amis,
Qui en moy tous leurs cuers ont mis :
Or t'ay de mes eles compté
Le povoir et la vérité.

Mais de ces nobles Damoisiaux
Qui jouent parmi ces praiaus,
Et de ces Demoiselles gentes
Qui mettent toutes leurs ententes
A moy honnourer et servir,
Te veil les noms descouvrir :
Car ja ne te seront célé.
Je te di qu'il sont appelé
Voloirs, Pensers et Dous Plaisir
Loiauté, Célers et Désir.
Or t'ay dit les noms sans demour
Des Damoisiaux de noble atour.

Mais je te veil aussi nommer
Les noms qui tant sont à amer
Des Damoiselles honnourées.
Saichies qu'elles sont appellées :
Grace, Pitié et Espérance,
Souvenir, Franchise, Atemprance.
Par ces VI nobles vertus
Suis-je honnourez et soustenus.

C'est mes avoirs et mes trésors,
C'est mes chastiaus, c'est mes ressors :
Par eulz suis sires de mon regne,
Si que par tout le monde regne :
Or te veil dire brief et court
Ce quoi il servent à ma court.

Je te di tout premièrement
Que quant li homs nouvellement
Entreprent l'amoureuse vie
Il convient, que nulz en die,
Que Franche Volonté contreingne
Son cuer, par quoi l'amer en preingne :
Et quant Franc Voloir l'a contraint,
Très Dous Pensers en li empraint,
Par sa force et par sa constrainte,
De ce qu'il vuet amer l'emprainte
Qui le justice main et tart.
Adonc un amoureus regart
Et un très dous ris li présent,
Qu'il tient à moult noble présent ;
Lors le tien pris com mon prison
Dedens ma joieuse prison :
Là ne fait-il fors que penser
A sa dame au viaire cler.

Lors Désirs petit à petit
Voloir li donne et appétit
De plus grant joie recouvrer,
S'en dame le pooit trouver.
Mais ainsois la faut desservir
Et lui laissier moult asservir.
Et si est de moult près gardée
Et en moult fort lieu enserrée
Ceste joie, sans nulz séjour.

Car adès de nuit et de jour
Gardée est de VI adversaires
Qui tuit au donner sont contraires :
Ce sont Dangier, Paour et Honte,
Durtez et Cruautez qui donte
Mains cuers, et fait mainte laidure,
Et Doutance de mesprendre :
Ce sont li VI griès annemy
Qui sont contraire à l'ami.

Or te diray-je de Désir,
Quant il vient l'amant assaillir
Comme il le demainne et débrise,
Et comment il art et atise,
Désirs l'esprent : Désirs l'assaut ;
Désirs li fait maint divers saut,
Sans froidure le fait trambler,
Et sans chalour le fait suer,
Souspirer li fait maint souppir ;
Guementer le fait et gémir.
Il l'art ; il l'alume ; il l'esprent,
Et puis d'autre part le reprent ;
Car il le fait palir et taindre ;
En ardour le tient, sans estaindre,
Que de plus en plus monteplie :
Comme mort le tient à la fie.
Ne ja il ne l'aura si chier
Qu'il ne le face tout séchier,
Et qu'il ne li toille vigour
Par sa force et par sa rigour.
Dont il avient auques souvent
Qu'il le presse si durement
Que tous désesperez morroit,
S'Espoire ou Souvenir n'estoit.
Mais Souvenir li va aidier

Et moult très humblement prier
Et ramentevoir qu'il repreingne
Dous Penser, et qu'il li souveingne
De la très noble biauté fine
Que toutes autres vaint et fine,
Et dou très gracieus viaire
Qui du dous regart le vint traire,
Et de la manière jolie
Qui en loial amour se lie.
Quant ainssi peut bien remirer
Sa dame en lui et li mirer,
Une gracieuse Esperance,
Pour son bien et pour s'aligence,
S'engenre de celle pensée
Que Souvenir li a monstrée ;
Et quant il est d'Espoir garnis,
Sachiez qu'il est sains et guerris
Car Esperance la seure
Li promet et bien l'asseure
C'onques biautez si affinée
Ne pot estre sans Pité née :
Et puis que douceur est en li,
Franchise y doit bien estre aussi.
Ainsi Espoir le réconforte
Qui moult doucement li enorte
Qu'il soit pleins de bon réconfort :
Car il aura joie et confort.
Mais qu'il soit loiaus et secrez
Dous, humble, courtois et discrez,
Et qu'il endure en pacience
Tout ce qui iert à la plaisance
De sa dame, pour qui il vuet
Auques valoir, se valoir puet.

Mais quant ainssi enamourez

Est, et d'Espoir asseurez,
Et il ha servi longuement
Et obéi désiramment,
Ja soit ce qu'en bon Espoir vive,
Adès Désirs en lui s'avive.
Voloîr de joie savourer,
Et très grans désirs d'achever,
Et ce qu'il ne peut plus attendre
Li font la requeste entreprendre,
Et li donnent le hardement
De requérir couardement.
Mais quant il ha le don requis
A celle à qui il est acquis,
Certes désesperez seroit
Si que jamais joie n'aroit,
Se ses Damoiselles n'estoient
Qui par leur force le resjoient.
Car cil, qui la joie ont en garde,
De ce se prennent si près garde
Que nulz ne te saroit despondre
Le débat qui est au respondre.
Car Dangiers orguilleusement
Respont et despiteusement
Tout premiers que celle requeste
N'est bonne, belle ne honneste ;
Ains est outraiges et folie :
Et dit que moult bien emploïe
Seroit une très grant vergoigne
A celui qui point ne ressoingne
Si haulte joie à demander
Com celle qui devroit garder.
Et dist qu'assez miex ameroit,
Qui de ce à chois le metteroit,
Qu'on le pendist ou traisnast,
Qu'on l'ardist vif ou escorchast,

Que ce qu'il fust en la saisine
De la joie qui tant est fine.

Après ce Cruautes respont,
Qui son parler point ne répont,
Et dist qu'onques ne fu veue
Tel merveille, n'aperceue,
Com dou chetif maleureus,
Qui par son cuidier est si preus
Qu'il cuide la joie emporter
Que nulz ne porroit rapporter.
Il ha ou corps la rage esprise,
Que tous les gardiens si po prise
Qu'il cuide que par son parler
On li laisse la joie aller.
Et jure que si li gardien
A ce tuit assentoient bien,
Qu'il eust le don et l'ottroy
De la grant joie, ja par soy
Ne l'iert li dons ottroiés :
Miex ameroit estre noiés.

Après ce Durtés durement
Respont, et moult crueusement,
Qu'au plus chétif de ce monde
La joie qu'en douceur habonde
Ameroit miex cent fois donner,
Ce dist, qu'à celui la monstrer.

Après Doutance de meffaire
Dist qu'à nul fuer de cet affaire
Entremettre ne se vorroit,
Et que miex morir ameroit
Que ce qu'elle fust consentan
Que nulz en la joie partans

Fust, qui seur toutes est loée
Douce, plaisant et affinée.
Et vraiement trop mefferoit
Qui au donner s'assenteroit.
Car la joie, qui n'a grignour,
Est de si très haute valour
Qu'on n'en porroit si po oster
Qu'on ne la feist empirer,
Et que la flour ne fust périe.
Pour ce Doutance ne vuet mie
Que nulz home y doie partir;
Car la flour en feroit partir.

Apres dient ysnellement
Honte et Paour couardement
Que deshonnourz seroient
S'à ce faire se consentoient :
Car vraiement on le saroit ;
Si qu'ainsi la joie seroit
De tous a tous jours mains prisie
Et s'en seroit la fleur périe :
N'il n'a en monde si grant honte
Qui bien saroit à quoi ce monte
Com de la joie abandonner.
Pour ce ne vuellent accorder
Que la joie soit ottroie
Au fin amant qui en mendie.
Mais quant il ont tuit débatu
Le don de toute leur vertu,
Et il ont l'amant vilené
Vilainement, et ramponé,
Sachies que ces VI Damoiselles
Qui sont jeunes, gentis et belles
Sont champions et advocas
Pour l'amant quï est si très mas,

Qu'il est de toutes doleurs plains
Pour la doutance des villains.

Car Grace, ma très chiere amie,
Va à Dangier et se le prie
Qu'il ne soit pas se dangereus
Au fin amant qui est honteus,
Et que plus ne li soit contraires ;
Car il est dous et débonnaires.
Et s'a servi moult humblement
Et enduré pacienment.
Et pour le bien qui est en li,
Dist elle qu'il ha déservi
De la joie moult grant partie ;
Et que miex seroit emploie
En lui, qui vuele vivre toudis
Amoureus en fais et en dis,
Qu'en celui qui d'amours porroit
Son cuer oster quant il vorroit :
Ainsi de Dangier desloial
Deffent Grace l'ami loyal.

Après Grace Pité revient
Qui moult doucement se maintient.
Et dist que Cruautez ha tort
Qui l'amant veut mettre à la mort,
Pour ce qu'il ha rouvé le don
De la joie : quar en pardon
Ne doit mie tous jours servir :
Et qu'il fait mal de retenir
Son guerredon et son salaire.
Et encore dist la débonnaire
Que ce seroit trop grans péchiés
Si uns amis si bien entechiés
Com cilz est, morroit par déffaut

De la joie qui si tost faut.
Car la joie n'est ordonnée
Sans plus que pour estre donnée
Aus amans, qui de cuer entier
Aiment pour leur cors avancier.
Et c'il aime sans décevoir
Si doit la joie recevoir :
Einssi encontre Cruauté
Déffent l'amant douce Pité.

Mais Franchise la tous courtoise
Dist à Durté, sans faire noise,
Qu'il ne se doit point entremettre
De rétolir ne de promettre
Les dous biens, plaisans, savoureus
Qui sont fait pour les amoureus.
Car par Franchise sont acquis
Et par Franchise départis :
Et quant déparlir ont les vuet,
Ja Durté venir ni estuet,
Cruauté, Dangier, ne Paour,
Honte ne Doutance d'errour :
N'on n'i doit *nellui* appeller
Qui la joie puiss destourner,
Ne par quoi li très dous délis
De la joie soit ameurris.
Aussi Durtez fait emprise
De ce faire ; se dit Franchise.

Après ce, revient Attemprence
Et hardiment devers Doutance
Qui li die sans arrester,
Que nulle rien ne doit douter
Ad faire le bon de la joie ;
Car puis que li *amis* ottroie

Cuer et cors tout entièrement
Pour faire le commandement
De celle en qui la joie maint,
Et Amours ad ce le destraint,
On li puet donner sans mesprendre :
Et doit la joie sans attendre.
Mais on la doit céléement
Donner, et attempréement
Quant le lieus et li temps eschiet.
Car cilz de s'onneur trop déchiet,
Qui par trop folement parler,
Ou par mauvaisement céler,
Ou par sa hastivité pert
La joie et le bien qui dessert.

Après Loyauté sans demour
Et Celers vers Honte et Paour
Viennent moult débonnairement,
Et leur dient courtoisement
Qu'il ne font mie bien à point
De tenir l'amant en tel point.
Car puis qu'il est d'amer espris
Et qu'il ne vuet estre despris,
Et il ha tous jours loiaument
Servi et célé saigement,
On ne doit point paour avoir
De faire vers lui son devoir ;
Ne c'est une honte aussi
S'on li donne joie et merci.

Ainssi te di je vraiement
Que Grace à Dangier se déffent,
Et Pitié contre Cruauté.
Si que sachies en vérité.
Que Cruautez n'a tant pooir
Qu'il ne li convaingne cheoir.

Et Franchise ra grant débat,
Que contre Durté se combat,
Et si appertement le tient
Que Durtez point ne se soustient.
Et Attemprence et Hardiment
Tiennent Doutance fermement.
Loyautés, Célers à Paour
Et à Honte font tel estour
Qu'il ne se puent plus tenir
Qu'il ne les convieingne détruire obéir
Au voloir de ces Damoiselles,
Que tu vois gentes et ysnelles.
Lors ces Damoiselles leur font
Jurer que jamais ne seront
A nul loial ami contraire
Ne ne ferons rien qui déplaire
Leur dois, ne doleur ne painne,
Ne que la joie souverainne
Jamais ne leur deffenderont.
Et quant li vilain ainsi sont
Vaincu par leur mals aventure
Et tourné à desconfiture,
Ses Damoiselles devant my
Viennent et m'amainnent l'amy,
Et aussi tuit cilz Damoisels
Qui sont juenes, gents et ysnels.
Si me viennent trestuit prier
Que la joie veille ottroier
A l'ami : et si le tesmoignent
Pour tel qu'en lui riens ne ressoingnent
Qu'il ne soit secrès et loyaulz,
Plains de tout biens, vuis de tout maulx.
Et quant je puis apercevoir
Qu'il est digne de recevoir
La joie qui est nompareille,

Sachies que qui vueille on non veille
Moult très liement li ottroy
De la joie don et ottroy :
Mais c'est toudis sauve l'onneur
Des dames, et sans deshonneur.
Car à nul fuer n'ottroieroie
Joye à nul amant, ne donroie,
Dont dame fust deshonnourée.
Ains veil que s'onneur soit sauvée
Des dames, quel part que ce soit.
Et s'aucuns autrement faisoit,
Ja ne seroit tant mes privés
Qu'il ne fust de ma court privez.

Or t'ai je donc tout descouvert,
Que je ne t'i ay riens couvert
De ceulz qui voys en ma présence,
Qui tuit me font obéissance,
Les noms, la force, le servise.
Et si t'ai dit toute la guise
De moy, et comment li amis
Est de joie par moi saisis.

Quant le Diex m'ot tout cela dit
Et monstré sans nul contredit,
Bien me souvint de la prière
Que faite avoie darrenière ;
Si qu'encor li renouvelay,
Et humblement prié l'y ay,
Pour Dieu, qu'il me *volsist* aidier
Et de mes douleurs alegier,
Et qu'il volsist le cuer muer
De ma Dame au viaire cler,
Et qui li volsist anuncier
Comment je laim de cuer entier.
Quant je veil faire ma clamour

A ma Dame de ma dolour,
Je ne la puis araisonner
Ne je ne puis un mot sonner,
Tant sui dou veoir esperdus
Et sont ainssi com homs perdus
Suis. Ne je ne li puis géhir
Les maulx qu'elle me fait sentir.

Adonc li Diex me respondi
Tantost que plus n'i attendi,
Qu'il m'aideroit et diroit
Tout ce, que ja n'en mentiroit.
Lors me dist que se je voloie
Des haus biens amoureus la joie,
Qu'il me convenoit loyauté
Maintenir par nécessité.
Ni ja li homs qui se mainteingne
Loyaument, comment qu'il aveigne,
Ne puet faillir qu'il n'ait secours
De dame, d'amie et d'amours.
Mais il convient que secrez soit
Pour céler les biens qu'il reçoit,
Et qu'il soit secrez esprouvez,
Ains qu'il ait les biens savourez.
Mais encor dist il sans attendre
Qu'il me voloit dire et apprendre
Comment ainssi perdus estoie
Quant ma douce Dame veoie.
Lors me dist qu'il n'est nulz vivans
Qui soit amis s'il n'est doutans :
Car on doit sa dame doubter,
Et li de courrous eschever.
N'en ne li doit dire ne faire
Chose qui li puisse desplaire.
Et d'autre part ton grant désir,
Quant tu pues sa douceur veir,

Te navre, t'assaut et *destraint*;
Et le pooir de toi si vaint
Quel te convient ou cuer couvrir
Ce que tu cuides descouvrir.
Et biautés dont elle est garnie,
Et amours qui t'a en baillie
Te font la chose entroublier
Que tu li voloies conter.
Car bontez, biautez et amour
Honte, paour et grant douçour
Te font par leur noble vittoire
Perdre sens, manière et mémoire

Or t'ai je dit et devisé
Tout ce que tu m'as demandé :
Maintenant plus ne t'en dirai.
Tu demourras; je m'en irai.
Mais je t'apenrai au partir,
Si tu vues aus dous biens partir,
Et estre garis de telz maus,
Que secrez soies et loiaus.

Ainsi li Diex se départi,
Qui de joie me reparti,
Pour ce qu'il me monstra la voie
Comment maintenir me devoie.
Et ainssi comme il s'envola
Tous li beaux arbrisseaux crola.
Si qu'adonc la froide rousée
Est seur mon visage avalée
Elle me fist tout tressaillir,
Si qu'à moy me fist revenir
Et mist hors du transsissement
Où j'avoie esté longuement.
Mais adès bien me remembroie

Que le Diex dist, se je voloie
Venir à mon entendement,
Que toudis souverainement
Loiaus, secrez en tous cas fusse,
Et que bonté en moi eusse.
Et pour ce toudis maintenir
Veil bonté, et ma main tenir
Loyaument, tant com je vivrai :
Car mis en amour mon bien ai.
Et quant mes cuers en partiroit
Helas! helas! quel part iroit?
Certes il le faudroit partir
Se de li se veoit partir.
Car autre nulle en li ne part,
Fors celle qui en tous biens part.
Pour ce n'en quiers faire partie
Car trop seroit grief départie.
Pour ce l'amerai loyament
Ei serviray céléement,
Com vrais amis, loiaus, parfais,
Qui vueil et *par dis* et par fais
Dou tout en tout son voloir faire,
Et li honnourer sans méffaire.
Et toudis je veil endurer
Tant come je porrai durer
Son très dous voloir sans mesprendre,
Humblement et de cuer attendre.
Le don qui m'a esté promis
Dou Dieu, se je sui vrais amis,
Qui dessus tous est pleins d'onour.
Pour ce en doutance et en cremour
Veil ma douce Dame obéir,
Servir, céler, et sans partir,
Vivre en son amoureus dangier.
Ci finist le dit du Vergier.

Explicit le Dit Dou Vergier.

Le Dit dou Lion.

—

Fragment : des différentes sortes d'Amants.

—

En y avoit d'un autre affaire,
Dont je ne me veil mie taire ;
Car bien sont à ramentevoir.
S'estoient une gent, pour voir,
Dous, humble, courtois, aimable,
Entreprenant et véritable,
Po en parlé fier et hardi.
Et ceste gent, dont je vous di,
Dieu, raison, honneur et tout bien,
Et les dames seur toutes rien
Aimoient et tenoient chier.
Ne il ne savoient preschier
Les dames, quant il les amoient :
Ainssois humblement les servoient
Sans descouvrir qui les amassent ;
Et s'ainsi fust qui leur montrassent
Aucun semblant de leur amour,
Cestoit sans plaindre et sans clamour.
Et se elles leur enqueissent,
Tout le contraire leur deissent,
Sans faire d'amour aucun signe,
Pour ce qu'il estoient po digne,
Ce leur sembloit, d'elles amer.
Lors s'en aloient outre mer,
En Chypre, en terre de Labour,

A grans frais et à grand labour ,
Pour demourer deux ans ou trois.
Ci cerchoient tous les destrois
Du païs et des aventures ,
Dont ils avoient de moult dures.
Si qu'il estoient si vassaux
Ès batailles et ès assaus ,
Et si fiers en trestout fais d'armes ,
Que les nouvelles a leurs dames
De leur entreprise venoient ;
Dont assez plus chier les tenoient.
Et quant estoient revenu ,
Les dames souvent et menu
Les appelloient doucement
Et prioient courtoisement
Que leur deissent des nouvelles.
Mais ja ne deissent à elles
Chose qui touchast a leur fait,
Ne que riens nulle eussent fait.
Mais saigement leur respondoient,
Selons ce quelles demandoient.

Et quant venoit au congié prendre ,
Il n'estoient pas à aprendre.
Ains disoient : savez comment ,
Ma dame , à vous me recommant.
Vous povez seur moy commander
Et moy penre , sans demander :
Car vostre sui entièrement
Pour faire vo commandement ,
A tant s'en partoient de la.
Après chascuns disoit : vela
Celui qui vainqui la bataille
Entre Illande et Cornuaille.
L'autre disoit : par Saint Thomas !

Mais plus il revient de Damas
D'Anthioche ou de Damiette.....
Et d'Escauvaire ou Dieu Mori
Tout droit, et de Jherusalem.
Dieu pri qu'il le gart de mal an !
Car s'il vit, s'iert ans Alexandres.
— Aussi fust il en Alexandres,
Dit l'autre, et ou mont de Synay.
— Et l'autre disoit ; si n'ay
Homme, qui à li se compert,
Ne dont tant de bien nous appert ;
Car il fu jusqu'à l'Arbre sec,
Où li oisel pendent au bec.
Et quant les dames en oioient
Le bien dire, et si li trouvoient,
Plus les en devoient par droit
Enchiérir selonc leur endroit.

Mais courte estoit leur demourée ;
Car s'il y eussent une armée,
Ou une guerre en Alemaingne,
En Osteriche, ou en Behaingne,
En Honguerie, ou en Danemarche,
Ou en aucune estrange marche,
En Prusse, en Poulaine, en Cracoé,
En Tartarie, ou en Lestoé,
En Lisfland, ou Lombardie,
En Athènes ou en Rommenie,
Ou en France ou en Angleterre,
Il y alassent honneur querre.

Et il ne voloient pas havoir
Merci par sens, ne par avoir,
Par jousteries, par karoles,
Ne par grant force de paroles,

Ne par leurs dames anoier
De requérir et de proier.
Ainssois les voloient servir
Tant, qu'il peussent desservir
Sans plus qu'ils eussent leur grace,
Et que partout alast la trace,
De leur valour, de leur bonté,
Ne leur pris, de leur loyauté.
Ne nulle merci ne voloient
Recevoir s'il ne la valoient.
Dont aucune fois avenoit
Que joie et bien leur en venoit,
Et qu'il estoient receu
Comme loyal ami eslu,
De leur dame amé et chiéri
Et sur tous autres enchieri.

S'en y avoit d'autre fasson.....
Et c'estoient gens de villaiges,
Nourris de lais et de fromaiges,
De chaus, de fèves, de naviaux ;
N'avoient pas tous leurs aviaux.
La disoit Robin à Marote :
Par le cuer bieu ! je t'aim, sote ;
Et si n'y say raison pourquoy.
Mais mes cuers ne m'a laissé quoi
Pour t'amour au soir et au main.
Adont la prenoit par la main
Et faisoit une reverdie,
Devant toute la compaingnie,
Au flaiol et au taburel,
A tout son sercost de burel.

L'autre si ne fesoit que rire
A sa mie, sans riens plus dire :

Et tout adès aloit après
En riant, de loing et de près.
Ne contenance ne savoit
Pour la grant joie qu'il avoit ;

Li autre resgardoit s'amie
De travers, et ne rioit mie.
Ainssois li monstroit par sa chière
Que moult l'amoit et avoit chière.
Mais se s'amie l'appelast,
Li nices tantost s'en alast,
Li dos li tournast et l'espaule
Et s'en alast penre a la saule,
Pour li monstrer comme il valoit
Et comment contremont s'aloit.

Autre toloit le cueuvre chief
A s'amie, dessus son chief,
Moufles, gans, houlette ou sainture
Et s'enfuioit grant aleure.
Mais celle après li couroit
Tantost, a po que n'en plouroit ;
Et disoit : tu ne me aimes point :
Je l'ai bien veu à ce point.....

Et faisoient leur resveries,
Leur caroles, leur chanteries,
Leurs regars, leurs ris, leur manières,
Leur demandes et leurs prières :
Ainssi chascuns se deduisoit
Selons ce qu'amours le duisoit.

Le Livre du Voir dit.

—

Fragments. — Premier rondeau envoyé par Agnès de Navarre.

—

Celle qui unques ne vous vid
Et qui vous aime loyalment,
De tout son cuer vous fait présent ;
Et dit qu'à son gré pas ne vit
Quant veoir ne vous puet souvent
Celle qui unques ne vous vit
Et qui vous aime loyalment.
Quar, pour tous les biens que de vous dit
Tout li mondes communément,
Conquise l'avez bonnement :
Celle que unques ne vous vid
Et qui vous aime loyalment
De tout son cuer vous fait présent.

Portrait d'Agnès de Navarre.

Habit unques ne vi si cointe,
Ne dame en son habit si jointe :
Pour ce un petit en parlerai ;
Ne ja le voir n'en celerai.
D'azur fin ot un chaperon
Qui fu semés tout environ
De vers et jolis papegaus
Eslevés et tous parigaus :

Mais chacuns a son col fermée
Avoit uns escherpe azurée,
Et toute droite la blanche ele :
Et leur contenance estoit tele
Que li uns devant li regarde,
L'autre derrier qui fait la garde ;
Ainsi comme dame doit estre
Surgardé à destre et à sénestre.
Là doit elle bien regarder
S'elle vuelt bien s'onneur garder.
Vestu ot une sourquenie
Toute pareille et bien taillie,
Fourrée d'une blanche hermine
Bonne assez pour une royne.
Mais la douce, courtoise et franche
Vestu ot une cote blanche
D'une escarlate riche et belle,
Qui fu ce croi faite à Bruselle.
Et si tenoit une herminette
Trop gracieuse et trop doucette
A une chainnette d'or fin,
Et un anel d'or en la fin
A lettres d'esmail qui luisoient
Et qui, gardez moi bien, disoient.
Tu qui sces jugier des coulours
Et des amoureuses doulours
Dois savoir la signifiance
Et de son habit l'ordonnance.

Rendez-vous dans le verger.

.... Sur l'erbe vert nous seymes ;
La maintes paroles deymes
Que je ne veuil pas raconter ;
Quar trop long seroit à compter.

Mais sur mon giron s'enclina
La belle, qui douceur fine ha ;
Et quant elle y fu enclinée,
Ma joie fu renouvelée.
Et ne sai pas s'elle y dormi,
Mais un po somillia sur mi.
Mes secrétaires, qui fu la,
Se mist en estant et ala
Cueillir une verde feuillette
Et le mist dessus sa bouchette,
Et me dist : baisiés ceste feuille.
Adonc amour, veuille ou non veuille,
Me fist en riant abaissier
Pour ceste feuillette baisier.
Mais je n'i osoie touchier,
Comment que je l'eusse moult chier.
Lors désirs le me commandoit,
Qu'à nulle riens plus ne tendoit.
Mais cilz tira la feuille à li ;
Dont j'eus le viaire pali ;
Car un petit fu paoureus
Par force de mal amoureus.
Non pourquant à sa douce bouche
Fist lors une amoureuse touche ;
Car je y touchai un petiot.
Certes unques plus fait n'i ot :
Mais un petit me repenti,
Pour ce que quant elle senti
Mon outrage et mon hardement,
Elle me dit moult doucement :
Amis, moult estes outrageus.
Ne savez vous nulz autres jeus ?
Mais la belle prist à sourire
De sa très belle bouche au dire ;
Et ce me fist ymaginer

Et certainement esperer
Que ce pas ne li desplaisoit.

Pélerinage à Saint-Denys.

Lors la soeur n'attendi point,
Ains se coucha en un des lis
A couverte de fleurs de lis.
Ma Dame en l'autre se coucha
Et deux fois ou trois me hucha.
Aussi faisoit sa compaignette
Qui avoit à nom Guillemette :
Venez couchier entre nous deulz,
Et ne faites pas le honteus :
Vesci tout a point vostre place.

Je respondi : ja Dieu ne place
Que je y voisse, la hors serai,
Et là je vous attendrai,
Et vous esveillerai à nonne,
Si tost comme je orrai qu'on la sonne.

Adonc ma Dame jura fort
Que je iroie : et quant vint au fort
De li m'aprochai en rusant,
Et tousdis en moy escusant
Que ce à moi n'appartenoit.
Mais par la main si me tenoit
Qu'elles me tirèrent à force :
Et lors je criai : on m'efforce !
Mais Dieus sut que de la gésir
C'estoit mon plus très grant désir.....
Li sergent, qui l'uis nous ouvri,
De deux mentelles nous couvri
Et la fenestre cloy toute
Et puis l'uis ; si qu'on n'i vit goutte.

Et là ma Dame s'endormi
Toudis l'un de ses bras sur mi.
La fui longuement de lès elle
Plus simplement qu'une pucelle ;
Car je n'osoie mot sonner,
Li touchier ne araisonner,
Pour ce quelle estoit endormie.
La vi je d'amour la maistrie,
Car j'estoie comme une souche
De lez ma Dame en ceste couche....
Et toute voie à la parfin
Ma Dame, que j'aime de cuer fin,
Que la dormit et sommillia,
Moult doucement s'esvillia,
Et moult doucement toussi
Et dist : Ami, estes vous cy ?
Acolés moi seurement.
Et je le fis couardement :
Mais moult me le dist à bas ton.
Pour ce l'acolay à taston ;
Car nulle goute ni veoie.
Mais certainement bien savoie
Que ce nestoit pas sa compaigne.
S'estoit comme cilz qui se baigne
En flume de paradis terrestre.

La Séparation.

Adonc la belle m'acola
Et mis son bras à mol col a :
Et je de II bras l'acolai
Et mis son autre a mon col ai.
Si attaingni une clavette
D'or, et de main de maistre faite
Et dist : ceste clef porterés,

Amis, et bien la garderés;
Car c'est la clef de mon trésor.
Je vous en fais seigneur dès or;
Et desseur tout en serez mestre.
Et si l'aim plus que mon œil destre :
Car c'est m'onneur ; c'est ma richesse ;
C'est ce dont je puis faire largesse.

Fin du Voir dit.

Or est raison que je vous die
Le nom de ma Dame jolie
Et le mien qui ai fait ce dit
Que l'on appelle le Voir dit.
Et si au savoir volez entendre,
En la fin de ce livre prendre
Vous convenra le ver IXe
Et puis VIII lettres de l'uittime
Qui sont droit au commencement ;
La verrés nos noms clerement.
Vesci comment je les ensaigne
Il me plaist bien que chascun taingne
Que j'aim si fort sans repentir
Ma chière Dame et sans mentir
Que je ne désire, par m'ame,
Pour li changier nulle autre fame.
Ma Dame le saura de vrai
Qu'autre dame jamais n'aurai.
Amis serai sien jusqu'à la fin ;
Et après ma mort de cuer fin
La servira mes espéris.
Or doint Dieus qu'il ne soit péris,
Pour le tant prier qu'il appelle
Son ame en gloire toute belle.

Amen.

Rondeaux.

—

Blanche com lys, plus que rose vermeille,
Resplendissant com rubis d'oriant,
En remirant vo biauté non pareille
Blanche com lys, plus que rose vermeille,
Suy si ravis, que mes cuers toudis veille
Afin que serve, à loy de fin amant,
Blanche com lys, plus que rose vermeille,
Resplendissant com rubis d'oriant.

—

Ce qui soustient moy, m'onneur et ma vie
Avec amours, c'estes vous douce Dame.
Long, près, toudis serez, quoique nulz die,
Ce qui soustient moy, m'onneur et ma vie.
Et quant je vis pour vous, douce anemie
Qu'aim miex que moy, bien dire doy par m'ame
Ce qui soustient moy, m'honneur et ma vie
Avec amours, c'estes vous douce Dame.

—

Douce Dame, quant vers vous fausseray
Tuit bien devront en mon cuer défaillir :
Car traistre mauvais et faus seray,
Douce Dame, quant vers vous fausseray.
Et se talent jamais de fausser ay
Vivre et languir puis je sans faillir ?
Douce Dame, quant vers vous fausseray
Tuit biens devront en mon cuer défaillir.

Gentils cuers, souveingne vous
Des maulz que li miens senti,
Quant de vous me départi.
Puis que je suis vostres tout,
Et je vous aim miex que mi,
Gentils cuers, souveingne vous
Des maulx que li miens senti.
Car de deuil et de courrous
A po qu'en deux ne parti.
Pour ce humblement vous depri,
Gentils cuers, souveingne vous
Des maus que li miens senti
Quant de vous me départi.

Se vos courrous me dure longuement,
Je ne puis pas avoir longue durée :
Ainsois morray pour vous piteusement,
Se vos courrous me dure longuement.
Car je vous aim si amoureusement
Que ma vie sera par vous finie :
Se vos courrous me dure longuement,
Je ne puis pas avoir longue durée.

Se li espoirs, qui maint en moy, ne ment
J'aray ma joie ains que soit desservie ;
Car desservir ne la porroie mie.
Mes maulz sera méris prochainement,
Se li espoirs, qui maint en moy, ne ment.
Et s'il me faut, je say certainement
Que je suis mis à la fin de ma vie
Pour trop amer ma très douce anemie.

Se li espoirs, qui maint en moy, ne ment.
J'aray ma joie ains que soit desservie ;
Car desservir ne la porroie mie.

—

Qui sert se faire vuet à point,
Avoir doit toudis en mémoire
Qu'on doit bien servir et mal croire.
Et trop bien doit garder ce point
Qui sert se faire vuet à point.
Car largesse de bien n'a point ;
Promesse est vent; honneur n'a gloire,
Et amours dort, c'est chose voire :
Qui sert se faire vuet à point,
Avoir doit toudis en mémoire
Qu'on doit bien servir et mal croire.

—

Sans cuer, dolens de vous départiray
Et sans avoir joie jusqu'au retour :
Puis que mon corps dou vostre à partir ay,
Sans cuer, dolens de vous départiray.
Mais je ne sçay de quelle part iray,
Pour ce que pleins de doleurs et de plour,
Sans cuer, dolens de vous départir ay,
Et sans avoir joie jusque au retour.

—

Se par amours n'amiez autrui ne moy,
Ma grief dolour en seroit assez mendre.
Car m'espérance aroye en bonne foy,

Se par amours n'amiez autrui ne moy.
Mais quant amer autre, et moy laissier voy,
C'est pis que mort. Pour ce vous fais entendre :
Se par amours n'aimiez autrui ne moy,
Ma grief dolour en seroit assez mendre.

—

Pour Dieu, Dame, n'amez autre que mi;
Car, par ma foy, je n'aim autre que vous.
Quant vous avez en moy un vray ami
Pour Dieu, Dame, n'amez autre que mi.
Et quant je suis tout vostre sans demi,
Dont se faire volez mon amer dous,
Pour Dieu, Dame, n'amez autre que mi;
Car par ma foy je n'aim autre que vous.

—

Douce Dame, tant com vivray
Sera mes cuers à vos devis;
Car mis en vos las mon vivre ay,
Douce Dame, tant com vivray.
Par un dous regart que vi vray
Naiscent de vos gracieux vis,
Douce Dame, tant com vivray
Sera mes cuers à vo devis.

Ballades.

—

Se ne suy pas de tel valour
Dame, qu'à vous doye penser,
Ne que souhaidier vostre amour
Deusse, à raison regarder,
Mais plus vous aim, si Diex me voie,
Que nulz; et puis qu'il est ainssi,
Dame, com povres que je soie,
J'ay bien vaillant un cuer d'ami.

Car quant amour si grant honnour
Me veut, qu'elle me fait amer
De toutes les dames la flour,
Pas ne me doy povres clamer :
Ains suis riche et pleins de joie
Quant elle m'a tant enrichi.
Dame, com povres que je soie,
J'ay bien vaillant un cuer d'ami.

Dame, en amer faut le millour
Moult de son droit laissier aler ;
Par quoy de deux cuers une amour
Soit en désir ou en penser.
S'ainssi étoit, miex chanteroie :
Dame, com povres que je soie,
J'ay bien vaillant un cuer d'ami.

—

Se pour ce muir qu'amours ay bien servi,
Fait mauvais servir si fait signour :

Ne je n'ay pas ce croy mort desservi
Pour bien amer de très loial amour.
Mais je voy bien que finer faut un jour,
Quant je congnois et voy tout en appert
Qu'en lieu de bleu, Dame, vous vestez vert.

Hélas! Dame, je vous ay tant chieri
En désirant de merçi la douçour,
Que je n'ay mais sens ne pooir en mi,
Tant m'ont miné mi soupir et mi plour.
Et m'espérance est morte sans retour,
Quant souvenirs me monstre à découvert
Qu'en lieu de bleu, Dame, vous vestez vert.

Pour ce maudi les iex dont je vous vi
L'eure, le jour, et le très cointe atour,
Et la biauté qui ont mon cuer ravi,
Et le plaisir enyvré de folour,
Le dous regart qui me mist en errour,
Et loyauté qui souffre et a souffert
Qu'en lieu de bleu, Dame, vous vestez vert.

—

Onques mes cuers ne senti
Se dure dolour,
Com quant je me départi
De ma douce amour.
Mais ce me rendi vigour
Quelle vis à vis
Me dist par très grant douçour :
Adieu, dous amis.

De ce mot quant je l'oy
La douce savour

Fut empreinte, et fit en mi
Mon cuer son séjour.
Lors ma Dame au cointe atour
Escript ce m'est vis,
De sa belle bouche entour :
Adieu, dous amis.

Si ne quier autre merçy
De mon douz labour :
Car j'ay cent joies en my
Pour une tristour.
Quand la souveraine flour
Dou monde et le pris,
Vuet que je porte en s'onnour :
Adieu, dous amis.

—

Plourez, Dames, plourez vostre servant,
Qui tondis ay mis mon cuer et m'entente,
Corps et penser, et désir en servant
L'onneur de vous que Diex gart et augmente.
Vestez vous de noir pour mi ;
Car j'ay cuer éteint et viaire pali,
Et si me voy de mort en aventure,
Se Diex et vous ne me prenez en cure.

Mon cuer vous lais et met en vo commant,
Et l'ame à Dieu dévotement présente :
Et voit où doit aler le remanant,
La char as vers, car c'est leur droite rente ;
Et l'avoir soit départi
Aus povres gens. Hélas ! en ce parti,
En lit de mort suy à desconfiture,
Se Diex et vous ne me prenez en cure.

Mais sui certain qu'en vous de biens ha tant
Que du péril, où je suis sans attente,
Me getterez, si dou cuer en plourant
Priez à Dieu qu'à moy garir s'assente.
Et pour ce je vous dépri
Qu'à Dieu pour moy veilliez faire dépri ;
Ou paier crien le treu de nature,
Se Diex et vous ne me prenez en cure.

—

Trop est crueux li maulz de jalousie
Et trop greveux qui en est entrepris :
On en pert sens, manière, courtoisie,
Pais, joie, amour, raison et tous délis.
En tel doleur sont cil qui sont jalous
Qu'il vauroit miex, cent contre un, estre cous.

Pour moy le di, qui de tel maladie
Ay longuement esté si fort espris,
Qu'il n'est raige, maulz ne foursenerie
Dont assaillis ne soit mes esperis
A toute heure : si en seray péris.
Car je derve de dueil et de courous :
Il vauroit miex, cent contre un, estre cous.

Qui l'est, il est plein de mélancolie :
Estre vuet seulz, mournes, tristes, pensis ;
Ne peut veoir qu'on joue ne qu'on rie ;
Contre lui pense, et si le prent au pis.
Et s'est ses corps de son cuer si haïs
Qu'en volenté maise s'encline tous :
Il vauroit miex, cent contre un, estre cous.

—

Dame, vous aim de fin loyal corage,
Vous ay amé et ameray toudis.
Se vous avez pris autre en mariage,
Dois je pour ce de vous estre en sus mis
De tous poins en oubli ?
Certes nennil : car puisque j'ay en mi
Cuer si loyal qu'il ne saroit meffaire,
Vous ne devez vos cuer de moy retraire.

Ains me devez tenir en vo servage,
Comme vos sers qu'avez pris et acquis :
Ni ne vous quiert villenie n'outrage.
Et vous devez amer, j'en suis tous fis,
Vo mari com vo mari
Et votre ami com votre douz ami :
Et quant tout ce poez par honneur faire,
Vous ne devez vo cuer de mi retraire.

Et s'il avient que cuer aiez volage,
Onques amant ne fu si fort traihis
Com je saray. Mais vous estes si sage,
Et s'est vos cuers si gentiement noris,
Qu'il ne daigneroit ainsi
Moy décevoir pour amer. Et se di :
Puisque seur tout aime vostre dous viaire,
Vous ne devez vo cuer de moy retraire.

—

Riches d'amour et mendians d'amie,
Povres d'espoir et garni de désir,
Pleins de doleur et diseteus d'aye,
Loing de merçy, familleus de merir,
Nus de tout ce qui me peut resjoir
Sui pour amer, et de mort en paour,

Quant ma dame me het et je l'aour.

N'i n'est confort de ma gref maladie
Qui me peust de nulle part venir :
Car une amour c'est en mon cuer norri
Dont je ne puis joir ne repentir,
Ne vivre lié, ne morir, ne garir,
Ne bien avoir fors languir à dolour,
Quant ma Dame me het et je l'aour.

Mais le voloir de si douce anemie
Veil humblement et liément souffrir ;
Car grant honour m'est par li octroie
Contre son gré, quant je l'am et désir.
Et s'amour vuet que je doie fenir
Pour li amer, ce sera mon millour
Quant ma Dame me het et je l'aour.

—

Je puis trop bien ma Dame comparer
A l'ymage que fist Pymalion.
D'yvoire estoit, tant belle et si sanz per
Que plus l'ama que Médée Jason.
Li folz toudis la prioit ;
Mais l'image rien ne li respondoit.
Ainssi me fait, celle qui mon cuer font ;
Qu'adès la pri et riens ne me respont.

Pymalion, qui moroit pour amer,
Pria ses Diex par tele affection
Que la froideur de l'ymage tourner
Vit en chalour et sa dure fasson
Amolir ; car vie avoit
Et char humainne, et doucement parloit :
Mais ma Dame de ce trop mi confont,
Qu'adès la pri, et riens ne me respont.

Or veille amour le dur en dous muer
De celle en qui j'ay fait de mon cuer don,
Et son franc cuer de m'amours aviver
Si que de li puisse avoir guerredon.
Mais amours en li conjoit
Un fier desdaing, et le grant désir voit
Qui m'occira ; si croy que cilz troiz font
Qu'adès la pri et riens ne me respont

—

Las ! amours me soloit estre
Douce, courtoise et po fière,
Et de ses dous biens repaistre
Com vraie amoureuse mère.
Or m'est sa grace si chière
Qu'en dolour me fait languir
Et avoir toute grieté,
Quant je voy autruy jouir
De ce que j'ay tant amé.

Si suy, com servans sans maistre,
Mis hors de toute prière :
N'en moy nulz biens ne puet naistre,
Fors toute doleur plainière.
Ne drois n'est qu'à moy affière
Riens, qui me puist resjouir
Fors toute maleurté,
Quant je voy autruy jouir
De ce que j'ay tant amé.

J'ay en amours mauvais maistre
Qui m'ocist de mort amère,
Pour ce que mon cuer desmettre
Ne puis de ma Dame chière,
S'en vis com homs sans manière,

Plains de fourcenez désir,
Doloreus, à cuer yré
Quant je voy autruy jouir
De ce que j'ay tant amé.

—

Se vos regars, douce amie, n'estoit,
Jamais povoir n'aroie d'endurer
Vostre refus qui me tient molt destroit,
Qu'il fait manière et sens en moy muer.
Mais quant vos cuers m'escondit,
Vos dous regars s'i mesle et l'en desdit
Si doucement, que plus en gré reçoy
Vostre refus que d'un autre l'ottroy.

Car d'autre en moy nulle riens ne vaudroit
Mercy, n'ottroy qu'on me peust donner:
Ne riens sans vous conforter ne porroit
Mon cuer dolant, qui sans joye espérer
Doleureusement languit.
Mais ce qu'il est vostre, tant m'abellist,
Et tant me plait, que plus assez conjoi
Vostre refus que d'un autre l'ottroy.

Si prie amours par grace non pas droit,
Qu'elle pité face en vous tant ouvrer,
Que mes confors et vostre honneur y soit,
Ou qu'à vos yex vo cuer face acorder,
Ou que tost par l'escondit
De bouche, de iex et de cuer sans respit
Meure pour vous: car plus chier avoir doy
Vostre refus que d'un autre l'ottroy.

—

Douce, plaisant, simple et sage
Que j'aim assez miex que moy,
J'ay mis en vos dous servaige
Cuer et corps : mais, par ma foy !
Ce me honnist et partue
Que n'ay fors que la veue
De vous, qu'ay seur toutes chier :
S'en suy vallès et drappier.

Quant premiers vi votre ymaige
Ou riens à dire ne voy,
De m'amour li fis homage,
Et tous me donnay à soy.
Las ! or est de pité nue ;
Car se fust moult bien tenue
De ma douleur alegier :
S'en suy vallès et drappier.

S'amours votre dure coraige
Ne mest briefment en tel ploy,
Que vo douceur assouaige
La doleur que je reçoy,
Onques mais ne fu veue
Créature si perdue
Pour amer de cuer entier :
S'en suy vallès et drappier.

—

On ne peut rien savoir si proprement
D'oïr dire, comme on fait dou veoir :
Mais ce qu'on tient et voit tout clerement
Doit on croire, sans nulle doute avoir :
Et qui légièrement croit
Souvent sa pais et sa joie en destroit.

Car maint meschief sont venu et nourri
De légier croire encontre son ami.

Pour ce le di, que j'ay moult longuement
De cuer, de corps, à mon loyal pooir
Servi, chéri et loé humblement
Ma chière Dame, où j'ay tout mon espoir.
Las ! dolens on me mestroit
Par faus rapors qu'ailleurs mes cuers ne soie
Mais mort m'ara, se je la voy ainssi
De légier croire encontre son ami.

Hélas ! je l'aim si amoureusement
De si vray cuer et si sans décevoir
Qu'onques en moy n'ot un seul pensement
Ne loing, ne près, d'autre amer ne voloir :
Et certes bien scet et voit
Que mes vrais cuers autre amer ne porroit :
Mais c'est retraite et semblance d'oubli
De légier croire encontre son ami.

—

Le Dit de la Rose.

—

En may que printemps renouvelle,
Que l'erbe point drue et nouvelle,
Que bois sont verts, qu'arbres florissent,
Et que toutes choses s'esjoissent
Pour la douceur dou temps nouvel,
Qu'oisillons mainnent grant rével,
L'autrier m'aloie esbanoiant
En un très bel pré verdoiant,
Tous seulz, et assez matinet.
Si que je vi un jardinet,
Qui estoit de lès un vergier:
S'entray dedens san attargier.

Là fis je main pas et maint tour;
Tant que je vins en un destour
Où il avoit pierres et roches
Et petis buissonnès par troches.
Et là vi-je un buisson d'espines
Plein de rouses et de racines,
Et de toutes herbes poingnans,
Qu'au buisson estoient joingnans.

Et si estoit par tel maistrie
Hayes, qu'onque jour de ma vie
Je ne vi haye ne haiette
Si bien ne si proprement faitte.
Car nature einsi fait l'avoit
Au miex que le savoit.
Moult le regardai longuement;
Tant que je vi tout clèrement

Qu'en mi lieu avoit une rose
Si merveilleusement enclose,
Que plus de cent fois salli
Eins que touchier peusse à li :
Et maintes fois mi essaiai,
Tant que perdu mon essai ay,
Pour les espines qui poingnoient,
Et les rouses qui y estoient.
Et n'avoie coutel, n'espée,
Gant ne moufle, ne chose née
Dont le buisson puisse fendre
Ou parchier, pour la rose prendre.
Et vraiement se uns gans eusse,
Ja pour ce mis ne les eusse;
Ou ja ne l'eusse tenue
Fors seulement à ma main nue.

Or cet raison que je vous conte
De cette Rose un petit conte;
Tant estoit belle à dire voir
Qu'on ne le porroit concevoir.
Car la biauté qui d'elle yssoit,
Tout le pourpris embellissoit;
Sa couleur qui resplendissoit
La matinée esclaircissoit;
Et sa douceur adoucissoit
Tous maus d'amour et garissoit.
Si que si fort la désiroie
Que dire ne le vous saroie.
Amablement tant m'enforcay
Qu'à mes deus mains et à force ay
Rompu la haie et le buisson;
Dont je senti mainte frisson;
Car je fui si esgratinés
De ronces, et si espinés,

Que j'avoie plus de cinquante
Plaies, voire plus de soixante.
Toutevois je la cueilli
Tout en mi le buissón fueilli.
Si qu'einsi la rose emportay,
Dont moult forment me déportay.
Toutefois que la touchoie
A mes plaies, je garissois.

Or plaise à Dieu que si la garde
Et que j'en face telle garde
Que jamais sa vertu n'empire:
Car certes, pour toute l'empire,
Non par ma foy! pour tout le monde,
Vers sa bonté qu'est pure et monde
Ne penseroie ne querroie
Fors paix, honneur et toute joie,
Qu'à mon pooir li garderay
Com mon cuer, tant com vis seray.

Explicit le Dit de la Rose.

Le Jugement du Roi de Navarre.

Fragments : Révolte des paysans. — Persécution des juifs. — Secte des Flagellants. — Peste de 1349.

Ce fut des horribles merveilles,
Sur toutes autres despareilles,
Dont homme peut avoir mémoire.
Car je ne truis pas, en histoire
Lisans, nulle si mervilleuses,
Si dure, ne si périlleuses,
De IIII pars non de X tans
Com elles ont esté de mon temps.
Car ce fu chose assez commune
Qu'on vit le soleil et la lune,
Les estoiles, le ciel, la terre
En signifiance de guerre,
De doleurs et de pestillences,
Faire signes et démonstrances :
Car chascuns pot veoir à l'ueil
De lune esclipse et de soleil,
Plus grant et plus obscurs assez
Qu'esté n'avoit mains ans passez,
Et perdre en signe de doleur
Longuement clarté et couleur.
Aussi fu l'estoile comée
En semblance de feu couée,
Qui de feu et d'occision
Faisoit pronostication.
Li ciel qui de leur haut veoient
Les meschiès qu'avenir estoient
Au monde, en plusieurs lieux plorèrent
De pitié sang, et dégoutèrent :

Si que de leur mervilleux plour
La terre trambla de paour ;
Ce dient plusieurs qui ce virent.
Dont villes et citez fondirent
En Alemaingne, en Quarantainne,
Assez plus d'une quarantainne :
Dont je n'en say mie la somme.
Mais on le scet moult bien à Rome :
Car il y a une abaye
De saint Pol qui en fu périe.
Mais le Sires qui tout a fait
Par expérience de fait,
Com sires souverains et dignes
Sur tous, de ces mervilleux signes
Nous monstra la signifiance
Et nous en mist hors de doutance.
Car les batailles et les guerres
Furent si grans par toutes terres,
Qu'on ne savoit en tout le monde,
Tant comme il tient à la ronde,
Païs, règne, ne région
Qu'il n'i eust discension :
Dont V. C. mil hommes et femmes
Y perdirent le cors et les ames,
Se cilz qui a tous biens s'acorde
Ne les prist à miséricorde.
Et maint pays destruits en furent
Dont encor les traces en durent,
Et des prises et des outrages,
Et des occisions sauvages
De barons, de chevaliers,
De clers, de bourgois, d'escuyers,
Et de la povre gent menue
Qui morte y fut et confondue.
De rois, de dus, de bers, de contes

Seroit long à dire li contes :
Car tant en i ot des perdus,
C'om en estoit tous esperdus,
L'un par feu l'autre par bataille.

Après ce vint une merdaille
Fausse, traitre et renojie :
Ce fut Judée la honnie,
La mauvaise, la desloial,
Qui bien het, et aime tout mal.
Que tant donna d'or et d'argent
Et promist à christiane gent,
Que puis, rivière et fontaines,
Qui estoient clères et sainnes
En plusieurs lieux empoisonnèrent,
Dont plusieurs lors vies finèrent.
Car trestous cilz qui en usoient
Assez soudainement moroient :
Dont certes par x fois cent mille
En morurent qu'à champ qu'à ville,
Einsois que fust aperçeue
Ceste mortel desconvenue.
Mais cilz qui haut scet, et loing voit,
Qui tout gouverne et tout pourvoit,
Ceste traïson plus céler
Ne vot ; ains la fist révéler,
Et si généraument savoir
Qu'il perdirent corps et avoir.
Car tuit juif furent destruit
Li uns pendus, li autres cuit,
L'autre noiés ; l'autre ot copée
La teste de hache ou d'espée.
Et maint chrestien ensement
En morurent honteusement.

En ce temps vint une mainie,

De par leur dame ypocrisie,
Qui de courgies se batoient,
Et adens se crucifioient,
En chantant de la lopinelle
Ne say quelle chançon nouvelle.
Et valoient miex par leurs discours
Que sains qui soit en paradis.
Mais l'église les entendi,
Qui le batre leur déffendi :
Et si condamna leur chançon
Que chantoient li enfançon,
Et tous les escomunia
Dou pooir que Diex donné li a ;
Pour itant que leur baterie
Et leurs chans estoit héresie.

Et quant Nature vit ce fait
Que son œuvre ainsi se déffait,
Et que li hommes se tuoient
Et les yaues empoisonnoient,
Lors s'en ala sans atargier
A Jupiter et feist forgier
Foudre, tonnours et tempestes
Par jours ouvrales et par festes ;
Car cestes œuvre tant li tardoit
Que ne jour ne feste gardoit.

Après Nature commanda
Aus quatre vens qu'elle manda
Que chascuns fust aparpilliez
Pour tost courir et abilliés,
Et qu'il issent de leurs cavernes,
Et facent leurs mervilleux cernes :
Et qu'il n'i ait resne tenue
En ciel, en terre, en mer, n'en nue

Qui ne soient à l'air contraire,
Et facent pis qu'il porront faire :
Et quant li vent orent congié,
Et Jupiter ot tout forgié
Foudres, tempestes et espars,
Lors on veist de toutes pars
Espartir mervilleusement,
Et tonner très horriblement,
Venter, gresler et fort plovoir,
Les nues, la mer esmouvoir,
Bois trambler, rivières courir :
Et pour doutance de morir
Tout ce qui ha vie seur terre.
Recept, pour li garantir, querre.
Car les pierres du ciel chaioient
Pour tuer quanque elles attaignoient,
Les hommes, les bestes, les femmes :
Et de plusieurs lieux à grant flammes
Chei li temps et la foudre
Qui mainte ville mist en poudre.
N'au monde n'avoit si hardi
Que n'eust cuer acouardi :
Car il sembloit que décliner
Vosist le monde, et finer.
Si que ces tempestes cessèrent
Mais tels brumes engendrèrent
Telz ordures et telz fumées
Qui ne furent gaires amées ;
Car l'air qui estoit nès et purs
Fut ors et vils, noirs et obscurs,
Lais et puant, troublés et pus ;
Si qu'il devint tous corrompus ;
Si que de sa corruption
Heurent les gens oppinion
Que corrumpu en devenoient

Et que leur couleur en perdoient.
Car tuit estoit mal traitié,
Descoulouré et destraitié :
Boces avoient et grans clos
Dont on moroit ; et a briès mos
Po osoient à l'air aler,
Ne de près ensamble parler :
Car leurs corrumpues alaines
Corrumpoient les autres saines.
Et s'aucuns malades estoit,
S'uns siens amis le visitoit
Il estoit en pareil péril.
Dont il morrit v. c. mil ;
Si que li fil failloit au père,
La fille failloit à la mère,
La mère au fil et la fille
Pour doutance de la morille.
N'il n'estoit nulz si vrais amis
Qui ne fust adonc arrier mis,
Et qu'il n'eust petit d'aïe
S'il fust cheus en maladie.
Ne fusicien n'estoient, ni mire,
Qui bien sceust la cause dire
Dont ce venoit, ne que c'estoit ;
Ne nulz remède n'i mettoit ;
Fors tant que c'estoit maladie
Qu'on appeloit épidémie.

Quant Diex vit de sa mansion
Dou monde la corruption,
Qui en tout partout estoit si grans,
N'est merveilles s'il fust engrans
De penre crueuse vengeance
De cette grant désordenance ;
Si que tantost sans plus attendre

Pour justice et vengeance prendre
Fist la mort issir de sa caige
Plainne de foursen et de raige
Sans freins, sans bride, sans loien,
Sans foy, sans amours, sans moien,
Si très fière et orgueilleuse,
Si gloute, et si familleuse
Que ne se pooit saouler
Pour riens que puest engouler.
Et par tout le monde couroit,
Tout tuoit, et tout acouroit
Quanque il li venoit à l'encontre ;
N'on ne pooit résister contre.
Et briement tant en acoura,
Tant en occist et dévoura,
Que tous les jours à grant monciaus
Trouvoit on dames, jouvenciaus,
Juenes, vielz et de toutes guises,
Gisant mors parmi les églises ;
Et les jetoit on en grans fosses
Tous ensamble et tous mors de bosses.
Car on trouvoit les cimetières
Si plaines de corps et de bieres
Qui convint faire de nouvelles :
Ci ha mervilleuses nouvelles.
Et si ot mainte bonne ville
Qu'on ni veoit ne fils, ne fille,
Femme, ne homme venir, n'aler ;
Non n'i trouvoit à qui parler ;
Pour ce qu'il estoient tuit mort
De celle mervilleuse mort.
Et ne gisoient que III jours ;
Au mains c'estoit petits secours.
Et maint en i ot vraiement
Qui moroient soudainement :

Car ceulz mesmes qui les portoient
Au moustier, pas ne revenoient ;
(Souvent le vit on avenir) ;
Ains les convenoit là morir.

Et qui se vorroit entremettre
De savoir, ou d'en escript mettre
Le nombre de ceus qui morurent
Tous ceux qui sont, et ceux qui furent,
Et tous ceulz qui sont à venir,
Jamais n'i porroient venir,
Tan s'en sceussent encombrer :
Car nulz ne les porroit nombrer,
Ymaginer, penser, ne dire ;
Figurer, monstrer, ne escrire.
Car plusieurs fois certainement
Oy dire et communément
Qu'en mil CCC quarante neuf
De C. ne demeuroit que neuf.
Dont avint par deffaut de gent
Que maint bel héritage et gent
Demouroient à labourer :
Nulz ne faisoit les chans arer,
Les blez soier, les vignes faire,
Qui en donnast triple salaire,
Non certes pour I denier XX ;
Tant estoient mort. Et s'avint
Que par les champs les bestes mues
Gisoient toutes esperdues ;
Ès blès et ès vignes paissoient,
Tout partout où elles voloient.
N'avoient signeur, ne pastour,
Ne homme qui leur alast entour.
N'estoit nuls qui les réclamast,
Ne qui pour siennes les clamast.

Héritaiges y ot pluseurs
Qui demouroient sans signeurs.
Ne li vis n'osoient manoir
Nullement dedans le manoir
Ou li mors avoient esté,
Fust en yver, fust en esté.
Et s'aucuns fust qui le feist
En péril de mort se meist.
.....
Et tant qu'une fois entroÿ,
Dont moult forment me resjoï,
Cornemuses, trompes, naquaires
Et d'instrumens plus de VII paires.
Lors me mis à une fenestre
Et enquis que ce pooit estre;
Si que tantost me respondi
Uns miens amis qui m'entendi,
Que ceulz qui demouré estoient
Ainssi com tuit se marioient
Et faisoient festes et noces.
Car la mortalitez des boces,
Qu'on appeloit épydémie
Estoit de tous païs estanchie;
Et que les gens plus ne moroient.

Éloge de Charles le Mauvais, Roi de Navarre.

Je nomme et pren celui qui Rois
Est appelé des Navarrois.
C'est un prince qui aime honour
Et qui het toute deshonnour,
Saiges, loiaus et véritables
Et en tous ses fais raisonnables.
Il scait tant et vaut qu'à droit dire
Nul milleur ne porroie eslire.

Li fais li sera savoureux,
Pour ce qu'il est moult amoureux,
Saiges, courtois et bien épris.
Il aimme l'onneur et le pris
Des armes, d'amours et des dames.
Cest li rois par qui un diffames
Ne saroit jamais soustenus.
De toute vilenie est nus
Et garnis de toute noblesse
Qui appartient à gentillesse.

Fin.

Je Guillaumes desssus nommez,
Qui de Machau sui surnommez,
Pour miex cognoistre mon meffait,
Ay ce livret rimeyt et fait.
S'en feray ma Dame présent;
Et mon servise li présent,
Li priant que tout mi pardoint,
Et Diex pais et honneur li doint
Et de Paradis la grant joie,
Tele que pour moy la vorroie.

—

Complainte

Adressée au roi de France Jean II. (1351-1356.)

—

Sire, à vous fais ceste clamour,
Pour le bon samblant et l'amour
Que vous m'avez monstré toudis
De vo grace en fais et en dis ;
Et aussi que vous me deistes,
Quant secrétaires me feistes,
Com nobles princes et entiers,
Que vous m'aideriez volentiers
Se je avoie nécessité.
Pour ce vous diray vérité :
Sires, il est voirs come euvangile
Que li contes de Tancarville
M'envoia une haquenée
Sans selle, à bride renouée,
D'un piet et d'un œil deffencée,
Que est de tous poins aveuglée.
Si que je suy à piet sans lance :
Et volentiers iroye en France ;
Car moult désir que je vous voie.
Mais deffendu mi ont la voie
Li pilleur, li vens, et la pluie,
Et li yvers qui moult m'anuie,
Et par espécial la goute
Et mes chevalz qui ne voit goute,
Et je y voy pauc, par Saint Remi,
Qui n'est mie trop bon pour mi.

Ainssois est un très grans péris,
Qu'estre en porrions péris,
Et chéoir dedans une fosse,
Si ne morrions pas de la bosse :
Et si n'est homs qui le vous die.
Si qu'aler vers vous ne puis mie
Se n'ay haquenée seure
Ou mulet portant l'ambleure,
Dont j'aroie moult grant mestier,
Pour ce que c'est leur droit mestier.
Et se recouvrer en peusse
Certainnement je m'en teusse.
Gentilz Roys, or vous en souveingne :
Car il convient que de vous veigne,
Pour ce que nulz ne le vous dit.
Et veilliez savoir par mon dit,
Par ma clamour et par mon plaint,
Qu'assez rueve qui se complaint.

—

Le Dit du Cheval.

—

Tu qui vues avoir mon cheval,
Je te di qu'amont et aval
Sans faillir au tiers pas s'arreste,
S'on n'a toudis la verje preste
Ou l'esperon à son costé,
Dont cent mille fois l'ay osté
Dont il tresbuche quant il marche.
Je croy qu'il fut mis dedans l'arche
Noël ; car bien est garnis d'ans :
On le voit trop bien à ses dans.
Il est velus comme un louviaus,
Et s'a les IIII piez nouviaus,
Espavains, courbes et molestes ;
Et s'a les jambes trop mal nettes ;
Car nulz nettoier ne li puet,
Pour ce que souffrir ne le vuet.
Il ha mules traverseinnes,
Qui ne sont pas en yver sainnes.
II levrons ha en ses genous ;
A l'euil le voit chascuns de nous :
Mais darrier le porte plus large
Que la largesse d'une targe.
Ni ne li faut vallet ne page,
Car il est housez davantage.
Frécineus est dedans le ventre.
Qui jusques en pissot li entre ;
Dont il a demouré sans fable
Plus de IIII mois en l'estable.
Toudis sur la chaussée cloche :

Trop est folz qui de lui s'aproche ;
Qu'il n'est homs qui le feist traire.
Traitres est, de pute affaire.
C'est uns chevaus qui chascun blesse ;
Guillemin mordi en la fesse ;
Et s'a Garnier en bras si mors
Qu'a po qu'il n'en a esté mors.
Le marischal a défoulé,
Et s'a son vallet affolé :
Et à la force de ses reins
Ha rompu II travaus à Reins,
Dont le maréchal a juré
Que, foy qu'il doit saint Honouré,
Jamais il ne le ferrera,
N'a près de lui n'aprochera ;
Qu'il a paour qu'il ne le tue.
N'a pas lonc temps qu'emmi la rue
Il courut sus gueule baée,
Comme une beste forcenée,
Et tuist eust estranglé, je cuide,
S'il n'eust si tost fait la vuide.
Mais s'il advient qu'il se defferre,
X hommes faut quant on le ferre.
Li uns sache, li autres boute ;
Chascuns le fuit ; chascuns le doute ;
Et loiez est à IIII estaches
Dou travail, et vueil que tu saches
Qu'on n'i fait riens s'on ne le pent.
En Ynde n'a si mal serpent,
Qu'on ne ferrast plus de légier.
Maus leus le puist et lui mengier !
On le congnoist : ne le puis vendre,
Et ne truis qui le veuille prendre.
Et hors ne le puis envoier,
Pour ce qu'on ne s'en peut aidier.

Si je ne le deingne tuer,
Ne hors de mon ostel ruer.
Et si te jur qu'il mengeroit,
Sans faillir qui li bailleroit,
En I jour assez plus d'aveinne
C'uns autres en une semainne.
Je te pri que tu m'en délivres,
Car, se Dieus me gart, pour cent livres
Autre tant ne li garderoie
Com gardé l'ay ; trop fort m'anoie.
Se tu le vuet, je le te doing.
Qu'il ne vaut I pourrit ongnon :
Pendus soit qui le m'amena !
Et Dieus gart qui le me donna !
Car par Dieu, si tel le sceust
Envoié ja ne le m'eust.

—

Le Remède de Fortune.

—

Fragments : Description d'un Escu que l'Espérance donne à Guillaume de Machault. — Blason des couleurs.

—

C'est un escu dont la matière
Est de souffrir à humble chière :
Et le champ est de fin azur.
Mais il est si fins et si pur
Qu'il n'i a d'autre couleur tache
Que le descouleure ne taiche.
Un cuer de gueules ha en mi
Feru d'une flèche parmi
De sable. Mais onques ne fu
Tel fer qu'elle a, qu'il est de fu :
A v labiaus de fin argent,
Et trop y afiert bel et gent
Ce qu'il est tout semez de larmes.
Ce sont les droites pleines armes
Dou fin amant sans différence.
Mais enarmés est d'espérance.
Si tu ne scet que c'est à dire
Monstrer le te veil et descrire :
On recorde, et s'est avenu
Souvent, que plusieurs sont venu
A leur entente seulement
Pour souffrir bien et humblement.
Qui humblement sueffre à la fie,
Maint dur cuer vaint et amolie;

Et li proverbes, qui recorde
Qui sueffre, il vaint bien, si acorde,

Après des coulours de l'escu,
Pour ce que n'as pas tant vescu
Que tu en saches l'ordenance,
Te diray la signifiance.
Saches de vray qu'en tout endroit
Qu'on descript armes à droit,
La couleur de pers est clamée
Azur, s'elle est à droit nommée,
Le rouge gueules, le noir sable
Et le blanc argent. Mais sans fable
Je te di qu'on appelle encor
Le vert cynoble, et le jaune or.
Or te veil ces couleurs apprendre
Comme en amours les doit entendre :
Sachez que le pers signefie
Loyauté qui hait tricherie,
Et le rouge amoureuse ardure
Naissant d'amour loyal et pure.
Le noir se monstre en la coulour
Signifiance de dolour,
Blanc joie, vers nouvelleté :
Et le jaune c'est fausseté.
Mais retiens les IIII premiers,
Et laisse les II daireniers :
Car s'en l'escu fussent posées,
Les armes en fussent faussées.
Mais le fer ardant de la flèche,
Qui le cuer toudis art et sesche,
Saches certainnement qu'il art
Et bruist par si soubtil art
Qu'il n'i pert tache, n'arsure,
Trasse, plaie, ne blesseure ;

Et ainsi se queuve et engendre
Com li charbons desouz la cendre.

Or t'ay devisé et appris,
Se retenu l'as et compris,
Comment ta dame puet savoir
Que tu l'ammes sans décevoir :
Car les armes portes entières
En cuer, en vis et en mainières.

Journée de réception dans un château au XIVe siècle.

En une chapelle moult cointe,
D'or et de main de maistre pointe
Et des plus très fines coulours
Qu'onques mais veisse que lours,
Si fu la messe appareillie,
Dévotement dite et oÿe :
Et la fis-je mes orisons
A Diex et mes afflictions,
Qu'il me vosist sauver ma Dame
En honneur, en corps et en ame ;
Et qu'eur, scens, grace et vigour
De garder sa pais et s'onnour
Me donnast, et de li servir
Pooir, si comme je le désir ;
Et qu'elle eust, com raisonnable,
Mon petit servise agréable :
Ce fu la fin de ma prière.

Quant la messe fu dite entière,
J'oÿ sonner une trompette
Dont uns chambrelains haut trompette ;
Que adonc veist gent de court
Chascuns à son office acourt,

L'un devers la paneterie,
Et l'autre en la boutillerie :
Li autre vont en la cuisine
Selon ce que chascuns cuisine.
Messagiers et garçons d'estables
Dressent fourmes, trestiaux et tables.
Qui les veist troter et courre,
Herbe apporter, tapis escourre,
Braire, crier et ramoner,
Et l'un à l'autre araisonner
François, bretons, et alemant,
Lombart, einglois, oc et normant,
Et maint autre divers langage,
C'estoit à oïr droite raige;
Que d'autre part veist pignier,
Polir, cointoier, alignier
Vallès tranchans, et eaulz parer,
Et pour leur maistre pain parer,
Faire tailloir, demander napes,
Et de lors mains oster les rapes,
L'un seoir jus, l'autre troter,
Et l'autre ses crotes froter,
Laver et nettoier leurs mains,
A l'un plus à l'autre mains,
Einssois qu'on allast asseoir,
C'estoit merveilles à veoir.
Car il menoient moult grant noise;
Einssi que chascuns crie et noise :
Faites tost ! la messe est chantée !
Et l'iaue est grant pieça cornée !

Quant on ot chanté tout attrait,
Chascuns ala à son retrait,
Qui dut son corset dévestir
Pour le sercost ouvert vestir.

Après vint chascuns en la sale
Où chascus fu, ce m'est avis,
A point honnourez e servis
Aussi de vin et de viande,
Com corps et appetit demande.
Mais qui veist après mengier
Venir ménestrez sans dangier,
Pigniez et mis en purs corps :
La firent mains divers acors.
Car je vi là tout à un cerne
Vièle, rubebe, guiterne,
Leu, monarche, micarion,
Citole, et le psaltérion,
Harpe, tambour, trompes, naquaires,
Orgues, cornets plus de x paires,
Cornemuses, flaios, chevrettes,
Dousainnes, cimbales, clochettes
Timbre, la flahute brehaingne,
Et le grant cornet d'Alemaingne,
Flaiot de saus, fistule, pipe,
Muse d'ausay, trompe petite,
Buisnies, éles, monocorde
Où il n'a qu'une seule corde,
Et muse de blez tout emsamble.
Et certainnement il me samble
Qu'onques mais tele mélodie
Ne fu veue ne oÿe.
Car chascuns d'iaulx selon l'acort
De son instrument, sans descort,
Viole, guiterne, citole
Harpe, trompe, corne, flaiole,
Pipe, souffle, muse, naquaire,
Taboure, et quanqu'on peut faire
De doit, de penne et de l'archet.
Oÿ je, et vit tout en ce parchet

Quant fait orent une estampie,
Les dames et leur compaignie
Sen allèrent si II, si trois,
En elles tenant par les dois
Jusqu'en une chambre moult bele.
Et là n'ot il celui ne celle
Qui se vosist esbanoier,
Dancier, chanter, ou festoier
De tables, d'eschas, de parsons,
Par gieus, par nottes, ou par sons,
Que là ne trouvast sans arrest
A son veil l'esbatement prest.
Et si ot des musiciens
Milleurs assez et plus sciens,
En la viez et nouvelle forge,
Que Musique qui les chans forge.
Ne Orpheus qui si bien chanta,
Que tous ceulz d'enfer enchanta
Par la douceur de son chanter
Devant eaulz ne sceust chanter,
Quant on ot rusé longuement,
Uns chevalier isnellement
Hucha le vin et les espices.
Bien croy que se fut ses offices;
Car en l'eure, sans délaier
Y coururent li escuier.
Quant on ot espices eu
Et de ce vermillet beu,
Midi passa : la nonne vint ;
Pour ce prendre congié convint.
Si le prist chascun et chascune
Selons la manière commune.

Complainte

Écrite après la bataille de Poitiers et avant le siège de Reims par les anglais. (1356-1358).

—

A toy, Henry, dous amis, me complain
Pour ce que ne cueur ne mont ne plein :
Car a piet suy, sans cheval et sans selle ;
Et si n'ay mais esmeraude, ne belle,
Ne Lancelot dont petit me déduit :
Quant la joie ay perdu de tel déduit.
Aguillonez suy de mes anemis,
Qui en mon cuer ont maintes peines mis.
Asservis suys, qui m'est chose trop vile ;
Car il m'estuet mettre aux murs de la ville
Et si vuet on que je veille à la porte
Et qu'en mon dos la cote de fer porte.
Or il convient qu'ailleurs demourer voise
Et laissier Reims, dont petit me renvoise.
Encore y a chose qui mest po belle
C'est maletote, et subside, et gabelle,
Flebe monnoie et imposition,
Et du pape la visitation.
Or faut paier pour VIII ans les trentismes,
Et sans délay pour le roy III désimes.
Et li dyables porront de ce finer :
On porrait bien une mine miner.
Miex me vauroit ailleurs estre un porchier,
Que moy veoir aussi vif escorchier.
Et vraiement l'esglise est si détruite
Que je ne pris sa franchise une truite :

Et se dist on que li roys d'Angleterre
Vient le sorplus de ma soustance querre.
Malades suy, et s'ay po de monnoye ;
Et mes frères, dont plus assez m'annoie.
Après je dout que ne soye en oubli
De mon droit Dieu terrien qu'onc n'oubli :
Ains le regret souvent en soupirant.
Mais ce qui plus va mon mal empirant,
C'est ce que bien à mon borgne œil parçoy
Qu'à court de roy chascuns y est pour soy.
Car il n'est homs, qui tant à moy aconte,
Que de mes maulz face semblant ne conte :
Mais j'aim la fleur de toute créature
Et grant doute ay qu'elle n'ait de moy cure.
Fortune m'est dure, amère et diverse,
Qui ma charrette ainsi trébuche et verse.
Pour ce m'en vois demourer en l'empire
A cuer dolent, qui tendrement soupire
Qu'en ce païs trop me gaste et essil.
Las ! or seray en l'empire en essil.
Car je voy bien qu'estre convient come un
Prestres et lais, et en main de commun :
Mais j'aim trop miex franchise et po d'avoir
Que grant richesse et servitute avoir.
Or pense, amis ; ay-je assez de meschiez ?
Foy que tu dois amours, qui est mes chiès,
Pleure avec moy, et complain ma dolour :
Cœvre de plours ta face et ta coulour,
Et di à tous qu'ainssi sans nul meffait
Voys en essil : car je n'ay riens meffait
Et que jamais ne feray chant ne lay.
Adieu te di ; car toute joie lay.

Ci commence Confort d'Ami.

—

Amis, à toy donner confort
Ay maintes fois pensé moult fort ;
Et Diex scet que je le feroie
Plus que ne di, si je pooie,
De très bon cuer et volentiers.
Mais il n'est voie ne sentiers
Qui mon veil puist avoier,
Que vers toy puisse envoier.
Non pour quant je commenceray,
Et, se Diex plait, je fineray ;
Comment que soies assez saiges
Pour toy garder, sans mes messaiges,
Et sans mes confors recevoir.
Mais je le fais sans décevoir,
Pour l'amour et la remembrance
Que j'ay toudis de ta grevance ;
Et par ma foy! quant à ton fait,
Je croy que tu n'as riens meffait.
Si t'en dois à Dieu conforter,
Et tes meschiès plus biau porter.
Sire, et se je t'appelle ami,
N'en aies pieur cuer à mi ;
Car bien sces que tu es mes sires,
Et je des mendres ne des pires
Ne suy: mais sans riens retenir
Suy tiens, quoy qui doie avenir.

N'encor pas nommer ne te veil,
Ne moy aussi jusqu'à mon veil :
Car je veil mettre nos II noms
Si proprement que femme ne homs
N'i porra riens oster ne mettre
Que une sillabe et une lettre ;
Mais on n'i peut riens adjouster
Et pour ce les convient oster :
Si osteras premièrement
Une sillabe entièrement
Au commencier dou ver unzième
Et une lettre dou dixième,
Près de la fin: là tu saras,
Quant un petit y museras.

Se qu'ainsi, sans riens controuver,
Par exemple te veil prouver
Qu'adès cilz qui en Dieu se fie,
Sil ha raison de sa partie ;
Et s'il l'aime sert et honneure
Adès son fait vient au deseure. (1)

Biaus amis, je t'en conteroie
Jusqu'à demain, si je voloie.
Si fais dis et si fait exemple ;
Car mes oreilles et mes temples
En sont remplies par la bible.
Mais riens n'est à Dieu impossible,
Ne fort à faire; car il puet
Faire en tous cas tout ce qui vuet.
N'onques homs si déconfortez

(1) Ici se trouve l'histoire de Daniel : elle n'a pas moins de 1800 vers.

Ne fu, qui ne fust confortez,
S'il ot son cuer et sa pensée
A li dou tout jointe et fermée.
Si que, Chiers Sires et Amis,
Tu i es pris de tes annemis.
Mais trop has estroite prison :
Si croy que c'est sans mesprison ;
Car atrais n'i es pas de nature
Que faire doies mespresure,
Au mains tele ne si notable
Com pour estre en lieu si grévable ;
Ja soit ce que nature enseingne
Qu'homme ne soit qui ne mespreingne.
Or te diray que tu feras,
Et comment te gouverneras,
T'ame, ton corps, ta manière.
Des choses toute la première
Que tu feras, tu dois amer
Ton Dieu et souvent réclamer
De cuer dévot, humble et parfait,
Non par faintise mais par fait (1).
Après, Amis, en pacience
Dois penre et avoir soufisance
Es biens, ès maulz que Diex t'envoie.
Et dois tenir la droite voie
Et s'on te dit parole dure,
Ou fait de faite aucune injure,
Souviengne-toi que Diex souffri
Pour nous, et comment il péri
A peine, à dueil et à martire.
Je te pri trop, n'en fait que rire
Q'on te fait grief, painne ou desroy :

(1) Machault recommande ici à Charles la tempérance à table.

Mais aies toudis cuer de roy,
Et certes tu les vainqueras
Toutes les fois qu'ainsi feras. (1)
C'est honte à qui se desconforte,
Pour nouvelle qu'on li apporte,
Pour povreté, ne pour richesse,
Pour grant joie, ne pour tristesse :
Ne doit muer, qui ne soit fermes
Comme Socrates. S'en ce te fermes,
Tu en seras si bien parez
Qu'aus philosophes comparez
Seras, qui tant furent estable
Qui n'estoit riens, tant fut doutable,
Qu'il n'amassent miex recevoir
Que ce qu'on peust parcevoir
Que leur bon propos variassent
Ne que vérité déclinassent.
Amis, se tu te desconfortes
Tu murdis ton cuer et avortes,
Et fais joie à tes ennemis ;
Et s'en est Diex arrière mis,
Mains priés et mains honnourez,
Mains servis et mains aourez.
Et si dois tout autre penser
Laissier pour bien à li penser.
Et se tu me respons : je pense
Que chascun me maudit et tense,
Et dit que je sui en prison
Mis, pour murdre ou pour traïson :
S'ay en ce si grant deshonneur
Q'avoir ne puis jamais honneur.

---

(1) Le poète l'engage à être doux et patient: la colère est une faiblesse.

Je te veil à tout ce respondre,
Sans riens enclore ne repondre.
Et certes ja n'en mentiray
De tout ce que je t'en diray :
Je te di que la renommée
S'espent par toute la contrée,
Que po de gent savent la cause
Dont la destruction se cause :
Si en dit chascuns à sa guise.
Mais pour un qui est liez de ta prise,
Des dolens en y a II mille.
On le scet bien parmi la ville,
Car chascuns qui de toi parole
En dit belle et bonne parole
Et te plaint. Nès li enfenson
Chantent de toi bonne chanson.
Et que tous ceulz qui te pourchassent
Ne demandent, quièrent, ne chassent
Que par nulle guise on te face
Bonté, courtoisie, ne grace,
Fors justice tant seulement.
C'iert grant honneur certainement :
Et s'i pert bien que tu te sens
De cuer, de corps innocens,
Il te doit moult réconforter
Et aidier tes mals à porter.
Aussi has-tu des bons amis
Que Diex t'a donné et tramis,
Qui si fort pour toy prieront
Que leurs prières t'aideront
Enver le Dieu qui à droit juge :
Et si as bon et loyal juge,
Saige, piteus et véritable,
Qui t'est chose si pourfitable
Qu'il te pardonra ton meffait,

Se tu avoies bien meffait ;
La quel chose je ne croy mie.

Tu has, tous les jours de ta vie,
Eu tout quanque tu ha volu :
Se tu volsisses or molu
Mengier, ou pierres précieuses,
Ou avoir robes curieuses,
Joiaus, déniers, chevaus, destriers
Dont d'or fin fussent li estriers,
Tu les eusses sans contredit.
N'onques on te fist ne dit
Chose qui te deust desplaire ;
Car chascuns voloit à toy plaire.
Si que tu as ton créatour
Mis en oubli, pour ton atour,
Pour ta grandeur, pour ta richesse,
Pour ton pooir, pour ta noblesse :
Et ne l'as mie tant servi
Que aies sa grace déservi.
Pour ce, Biaus Amis, il te monstre
De fortune l'orrible monstre.
Et se tu veus dire que tu ne
Y es mie subgès de fortune,
Et que ta grant attration
Afranchist ta condition,
Et qu'elle donné ne t'a mie
Ta richesse, ne ta ségnourie,
Ainssois te vient de droite ligne ;
Li Sires, qui droit regle et ligne,
Prent ses vengeances si obscures
Maintes fois sur les créatures,
Que nulz ne le porroit penser,
Ymaginer, ne recenser ;
Et par manière trop diverse
Trabuche l'un, et l'autre verse.

Son jugement est un abisme :
N'est homs qui en sache la disme,
N'aussi de sa miséricorde
Qui à toutes graces s'accorde.
Maintes fois laist aler la foudre
Qui tout destruit et met en poudre,
Ou la mort, ou le vent qui vente,
Qui tout honist et tout travente,
Ou fortune qui rit et qui pleure
Et tume les siens en po d'eure,
Qui ha tel force et tel maistrie
Que tu voit que plusieurs maistrie
Qui furent riche et noble né :
Et si ne leur a riens donné.

Et vues tu clerement savoir,
Sans riens enclore, tout le voir
Dont vient richesse et noblesse ;
Resgarde en livre de Boesse
Que te dira, se oïr le vues,
Que tous les biens que perdre pues
Sont de fortune, qui moult tost
Le bien qu'elle a donné tout tost.
Et se des vices séparés
Estoit, et de vertus parés
Un savetiers, nobles seroit ;
Et un rois villains, qui feroit
Maises œuvres et villenie.
Se que noblesse je t'afie
Vient de bon et noble coraige :
Li roy n'i ont nul aventaige.
Richesses sont dons de fortune,
Qui tout aussi comme la lune
Ont leurs cours qu'elle vont et viennent ;
N'onques en un point ne se tiennent,
Se ce ne sont aucun trésor

De gemmes, de monnoie ou d'or
Qui sont en prison ou en serre.
Mais quant li homs est mis en terre,
Avec li pas ne les emporte;
Qu'autre les ha qui s'en déporte,
Et les despens, espoir, et gaste,
Et fait grant tourtel d'autrui paste.
Mais aussi comme les estoiles
Radient plus cler que chandoilles
Et sont mises en firmament
Pour luire pardurablement,
Les vertus luisent et luiront;
Adès furent, adès seront
Sans que fortune les empire
Pour son plorer, ne pour son rire,
Pour ses dons, ne pour ses promesses,
Pour povreté, ne pour richesses.

Et pour ce, Amis, je te chastoy
Que les vertus tires à toy;
Et s'en lay toutes autres choses.
Car plus souef sentent que roses;
Et richesses et vices puent,
Si qu'ames et corps à un cop tuent.

Et se tu dis : las! je sui morts;
Car j'ay plus de mille remors
Et plus de cent mille pensées
Diversement entremelées
De souvenirs et de pointures
Tristes, poingnans, fières et dures.
Et quant souvenirs en moy vient,
Tendrement plourer ne convient.
Et m'espérance est si petite,
Que mes cuers point ne se délite,

Qu'en li n'a force, ne vertu,
Ne délit qui vaille un féstu.
Et tout pour ma chière Dame
Que j'aim très loyaument par m'ame,
Que paour ay que ne la perde.
Helas! ce seroit trop grant perde
A moy, las! se je la perdoie.
Et si n'est tour, ne vent, ne voie
Qui nouvelle m'en face oïr
Pour mon dolent cuer resjoïr.

Amis, bien te responderoie
A tous ces points, se je voloie.
Je t'ay dit que douce pensée
Est de souvenir engendrée;
Dont toutes les fois qu'il avient
Que ta Dame te souvient,
Se tu n'as pas en temps passé
Son commandement trespassé,
Ains l'as servi sans décevoir,
Tu dois en ton cuer concevoir,
Ymaginer, pencer, pourtraire
La biauté de son dous viaire,
Et ses crins d'or, crespés et lons
Qui li batent jusqu'au talons,
Et de ses douls yex les espars
Sur toy mignottement espars,
Et de sa très douce bouchette
Riant à point et vermillette,
La douce et attraiant parole
Qui ta mis d'amer à l'escole,
Son menton, sa gorge polie,
Son col plus blanc que noy négie,
Et de son gent corps la fasson,
En quel n'a point de meffasson.

Après tu dois considérer
Dedens ton cuer et figurer
Les vertus dont elle est parée,
Et sa très bonne renommée.
Ses meurs et ses condicions
La parfont si de corp et d'ame
Qu'on la tient pour la meilleur dame
Que soit en monde, et la plus belle :
Chascun la clame bonne et belle (1).

Encore te diray un confort
Qui moult durement me confort.
Et tu t'i dois bien conforter
Je te veil prouver et conter
Que ta prise est pour ton millour,
Ton bien, ton pourfit et t'onnour.
On dit souvent parmi la ville,
Et le tient on pour évangile,
(Plusieurs fois l'ay oy debatre)
Qui te faloit un de ces quatre (2),
Se tu nous fusses demourez ;
Car tu fusses deshonnourez,
Mors, ou pris, ou que la bataille
Vainquisses : et c'estoit sans faille

---

(1) L'auteur engage Charles à lire son livre du Remède de Fortune et lui conte l'histoire d'Orphée, qui perdit Euridice, et la mort d'Hercule.

(2) Machault veut dire que si Charles n'eut pas été en prison, il se serait nécessairement trouvé à la bataille de Poitiers dont il dit quelques mots ; que dans cette journée il aurait eu à choisir entre quatre choses, la fuite honteuse, la mort, la captivité ou l'obligation de vaincre. Or, ne pouvait remporter la victoire : il est donc fort heureux pour lui qu'il n'ait pas pris part à cette fatale journée.

Une moult forte chose à faire,
Qui bien considère l'affaire.
Car les gens d'armes à grans routes
Sen alèrent: et non pas toutes;
Car li preudomme demourèrent,
Et tuit li autres sen alèrent.
La fu pris li bons Roys de France
Qui ot tel cuer et tel constance
Qu'onques Judas Machabéus,
Hector, ne César Julius,
Alexandres, ne Charlemainne
Qui tint l'empire en son domainne,
Godefroy de Buillons, ne Artus,
Aiaus, Achilles, Troillus,
Gauvains, Tristan, ne Lancelos,
Rolans, ne Ogiers (bien dire l'os)
Guillaumes, Olivier ne Pompée
N'orent si très bonne journée,
Ne ne firent tant comme il fit.
En un jour trop en desconfit;
Mais seulz ne pooit pas souffire
Pour tout le monde desconfire.
Qu'entour lui furent pris et mort
Sa gent de moult piteuse mort
Et il pris : c'est pitez et duex!
Et pri dévotement que Diex
Et sa Mère li nous ramaint,
Et que pacience li maint.

Mais il convient que te prueve
Ce que je t'ay dit sans contrueve :
Mieux te vaussist vis enfoïr
Ou x fois mourir que fuir.
Car tu fusses déhonnourés,
Se tu ne fusses demouréz :

Ou se mors fusses en la place,
Diex t'eust fait honneur et grace.
Et s'il avenist que pris fusses,
Certes jamais joie tu n'eusses;
Car tu fusses si fort pillié,
Si destruit et si assillié
Qu'on te demandast x fois plus
Que n'eusses. Et au seurplus
De ton temps perdisse la rose;
Qui ne m'est pas petite chose (1).

Soit liez et habandonnez;
Et partout soit li tiens donnez
De très bon cuer, et volentiers.
Qu'onques princes pleins d'avarice
Ne fu vaillans : c'est trop grant vice.
Ne te doubte d'avoir finance;
Car l'onneur avec la chevance
Te venra, se tu le dessers.
Et se tu ta richesse sers,
C'est trop honteuse servitute :
Et saiches Biaus Amis, que tu te
Honnis et mes à deshonneur.
Fy de richesse sans honneur!
Mais honneur est bien sans richesse.
Et certes c'est plus grand noblesse
D'avoir honneur et povres estre,
Que sans honneur estre grand mestre.
N'est richesse qui honneur vaille :
Honneur est grains, richesse est paille :
Donc qui ha honneur il est riches.

---

(1) Après l'avoir consolé, l'auteur l'engage à être généreux.

N'il ne doit or prisier II chiches :
Qu'il ne peut avoir nul deffaut
Qu'onneur demeure, et avoir faut.

Prend garde au bon roi de Behaigne
Qui en France et en Alemaigne,
En Savoie et en Lombardie,
Fn Danemarche et en Hongrie,
En Poulaine, en Prusse, en Cracoé,
En Masauwe, en Russe, en Lestoé,
Ala pris et honneur conquerre.
Il donoit ses joiaus et terre ;
Or, argent rien ne retenoit,
Fors l'honneur : ad ce tenoit.
Et il en avoit plus que nulz.
Des bons fu le mieudre tenus.
De son bien tous li cuers m'en rist,
Et pour ce aussi qu'il me norrist.
Il ne povoit estre lassez
De donner, et s'avoit assez
Toudis, quelque part qu'il venist.
Et par ma foy, s'il avenist.
Qu'il est II. C. mille livres,
Il en fust en un jour delivres :
Qu'à gens d'armes les départoit,
Et puis sans déniers s'en partoit.
Je le say bien, car je l'ay fait
Plus de cinquante fois de fait ;
Je ne dis pas en si grant somme
Comme dessus se devise et somme :
Einssois le di par aventure.
Briefment il n'avoit d'argent cure ;
Ne riens qu'onneur ne désiroit :
Là ses cuers seulement tiroit.
S'il avoit une cote grise

De drap de poulainne ou de frise,
Et un cheval tant seulement,
Il li souffisoit hautement.
Il n'avoit pas tous ses aviaux ;
Car souvent mengoit des naviaux,
Des fèves et dou pain de soile,
D'un haren, d'une soupe à l'oile,
Par deffaut de bonne viande.
Et si te respon sans demande
Qu'il n'avoit tappis, ne courtine,
N'autre chose qui encourtine
Son lit. Ains prenoit à l'hostel
Ce qu'il trouvoit. Onques n'ot tel
En monde, ne si pacient ;
De riens n'estoit impacient.
Mais je te jur et te promet
Qu'il estoit en si haut sommet
D'honneur, q'u'il n'avoit si haut homme
Voisin, nès l'empereur de Romme,
Que si li vossist mouvoir guerre
Ou faire, qu'il ne l'alast querre,
Tout au milieu de son païs.
N'estoit pas de ses gens haïs ;
Car chascun l'amoit et servoit,
Pour ce que bien le desservoit.

Que fist il premiers en Behaingne ?
Que qui s'en loe ou qui s'en plaingne,
Par forces d'armes et d'amis
A subjection les ha mis
Comment que li fussent rébelle
Tuit. Mais il gaigna la querelle
Et maintes fois se combati ;
Dont maint grant orgueil abati.
Après ce vint à Esselingue,

Une ville qu'est en Duringue ;
Là l'ordre ot de chevalerie,
Et à moult noble compaingnie
Se combati pour tel manière,
En milieu d'une grant rivière,
Que l'iaue en fu vermaille et tainte
Une demie lieue d'ensainte.
La ses ennemis desconfit
A son honneur et son pourfit.
De là s'en ala en Bavière,
Et à desploié banière
Et compaignie noble et riche ;
Desconfit le duc d'Othericke.
Mais il le prist par la ventaille
A force, dedens la bataille,
Et l'emena à Bruguelis
Son chastel, où n'a fleur de lis.
Car il y fait froid en esté ;
Bien le say ; car j'i ai esté.
Le roys se dut loer de Mars ;
Car il en eust cent mille mars,
Et pluseurs forteresses bonnes
Qui de Behaigne font les bornes.

De là s'en ala en Poulaingne
Et la conquist à moult grant paine,
Aussi conquest-il Bresselau,
Qui estoit le duc de Bonselau,
Et XIII Dus qui tuit hommage
Li firent par son vasselaige.
Je le vi, pour ce le tesmoing :
Car par tout en seray tesmoing.
Bien X ans rois s'en appela.
Et puis il s'en ala de là
Droit en royaume de Cracoé,

Et par les glaces en Lestoé.
Crestienner fist en une ville
De mescréaus plus de VI mille.
Li lieus avoit non Mederiagle ;
Ne tenez pas que ce soit fable.
Qu'encor prist-il IIII fortresses
Qui dou païs furent maistresses,
Xedeytain et Gedemine,
Geguse, Aukaham : et si ne
Demoura la homme ne femme
Qui ne perdist le corps et l'ame,
Ne riens qui demourast en vie,
Malgré le quens de Tartarie
A qui Lestoé est tributaire.
Et encore leur fist tel contraire
Qui tout gasta plus de pais
Qu'il n'a de Bruges à Paris.
Car présens fui à ceste feste ;
Je le vi des yex de ma teste.
Puis fut-il par II fois en Prusse.
A moult grant honneur, et en Russe.
Après conquist en Lombardie
Parme, Rege, Mode, Pavie
Et jusques à XII citez :
Et scet bien que c'est véritez.
Il fut sires de Piètrecent
Et de Lucques : mais plus de cent
Voire de mil tout à I sible
L'appeloient le roy paisible.
Que fist-il devant Basennone,
A Senoam, à Lendone,
Et devant là où fu Li Hongres
A cent mille homme, (c'est li nombres)?
Trop fist de choses mervilleuses,
Appertes, saiges, périlleuses.

Si toutes les volois dire,
Je ne les te porroie lire,
Ou conter en un jour et demi.
Et si n'ot onques ennemi,
Qu'il ne chastiat par tel guise
Que l'onneur en avoit acquise.
Mais ainsois qu'il finast sa vie,
Par sens, par armes, par maistrie,
Fist que roy, duc, marquis et conte
Fit son fil, qui à droit le conte,
Et le fist signeur de l'empire.
De li ne pense or plus à dire,
Fors qu'il o richesse à son voues.
Si que, biaus amis, se tu vues
Bien retenir ceste leçon,
Au cuer t'en sera dous le son.
De ce qu'il fist deça le Rin
Me tais; car moult bon pélerin,
Maint chevalier, mainte dame
Savent qu'il ni ot point de blame

Garde seurtout ta loyauté:
Ne soit laideurs, ne biauté,
Amours, ne faveur, ne haine,
Ne chose en monde qui t'encline
A faire riens de desloial:
Car trop messiet à cuer royal.
Aussi feroit-il en un homme
Qui n'aroit vaillant une pomme:
Mais en un prince est plus parant
Qu'il n'est en son povre parent.

Et s'aucuns le voloit sorquerre
Ou mouvoir en ton païs guerre,
Pren conseil à ceulz qui feront
Tout ce qu'il te conseilleront;

Car la chevance avec la vie
Y va : pour ce ne doubte mie
Qu'il ne te mesconseilleroient
Pour riens, car il s'en honniroient.
Ne fais pas clers tes consauls d'armes,
Qui doivent prier pour les ames
Et doivent compter, et escrire,
Et chanter leur messe, ou lire,
Et consillier les jugemens
Aus consauls et aux parlemens.
Si que tien chascun en son ordre
Si bien, qu'il ni ait que remordre.

Se tu sens que tes ennemis
Viengne, prie tous tes amis
Et fait tantost ton mandement
Si bien, si bel, si saigement
Que nulz n'i sache qu'amander.
Mais garde le contremander :
Car li contremant dou royaume
Ont fait ardoir maint toit de chaume,
Dont encore appèrent les traces
En maint lieu, en maintes places.
Et s'il faut que tu contremandes,
Garde bien toy qu'à Dieu commandes,
Et mercie très humblement
Ceulz que porras bonnement;
Et leur offre chiens et oisiaus.
As chevaliers, aus damoisiaus
Se tu has que donner, si donne.
Se ne l'as, dy à chière bonne
Que bien les guerdonneras :
Et le fay quant à aisies seras.
S'ainssi le fais, tuit t'ameront
Et de bon cuer te serviront.

Se tu as guerre ou riotte
A ton voisin qui te riotte,
Saches premiers se tu as droit ;
Et se tu l'as, en tout endroit
Te dois hardiement deffendre.
Mais je te veil dire et aprendre
Que pour resprendre ta chemise,
Ne mes ton héritage en mise ;
Pour cas qu'il te puist avenir
Que un autre le porroit tenir.

Et s'il est que tu haies tort,
N'aies pas le cuer si entort
Qu'à toutes raisons ne te mettes
Et que tort en sus de ti gettes.
Somme le tant, fai li tant d'offres
Qu'on voie, par ce que tu offres,
Qu'il n'a mie droit, s'il s'escuse
Dou prendre et si le refuse.
Deffen toy bien et baudement
S'il t'assaut : et certainnement
Je croy qu'en ce droit t'aidera
Diex, et qui le confondera.
Car cilz qui fait ce qui ne doit,
Il li vient ce qu'il ne vorroit.
Et s'il est qu'on preingne abstinence,
Trieuaes, ou vucune souffrence,
Pour Dieu ne les veilles brisier.
Trop t'en feroies desprisier.
Car vraiement c'est traïson :
Et me doubt que le vengison
N'en prenist Diex notre Signeur
En corps, en bien, ou en honneur.

Et s'il avient que tu t'embates

En tel lieu que tu te combates,
Et que Diex te donne victoire,
Biaus Amis, ne t'en donne gloire ;
Mais loe Dieu : quart de li vient
Non pas de toy. Et s'il avient
Que tu preingnes les ennemis,
Ne soient puis féru ne mis
Vilainnement, mais à franchise,
Te conseille, sans convoitise.
Si que homs ne puist appercevoir
Que tu ne face ton devoir.
Car contre honneur fait et mesprent
Qui leur meffait, puis qui les prent.
Gentilment fay ; ce qu'en feras,
Et encor le retrouveras.
Car bonté faite, autre requiert ;
Et ce li mestiers d'armes quiert.

Et s'il est que desconfis soies,
Et que tes gens mors et pris voies,
Jasoit ce que li cuer t'en dueille,
Garde que ton œil ne s'en meuille :
Car c'est manière de commère
Qui doit plourer l'ame sa mère.

Pren brief conseil, et par avis
Fay ton fait ; car il m'est avis
Que la congnoist-on la vaillance
D'un prince miex, et sa prudence,
Qu'en cas qui li puist avenir.
Ne la victoire appartenir
Ne puest à la desconfiture ;
Ne tant n'i fait sens et mesure,
Soit à combattre ou à retraire :
Mais tu dois cette chose faire,

Se tu puès, à ton aventage,
Par manière honorable et sage.

Encor faut-il que je t'apreingne
Le dit au bon Roy de Behaingne :
Il disoit que prince à toute heure
Soit pour la guerre à son deseure,
Et à son dessous au tournoy,
Dont mais parler à ce jour n'oy.
Mais riens ne prisoit grant puissance
Ne gens d'armes sans ordenance,
Et qui des chiès entièrement
N'estoient en commandement.
Cuides tu par grant assemblée
Avoir d'armes haute journée,
Se de tes hommes n'i es amez ?
Nennil. Tels ait sires clamez,
Qu'il ne l'est pas de son pays ;
Car de ses hommes est haïs.
Si qu'amis fay par toute voie :
Que tu sembles l'oisel de proie,
Qui vuet le cuer tant seulement.
Se le cuer has, légièrement
Aras le corps et la chevance ;
Dont honneur aras et vaillance.
Car riens n'aront qu'il ne te baillent ;
Et tuit morront ains qu'il te faillent.
Mais cuides tu pour estre eschars,
Pour garder tes vins et tes chars,
Ton or, ton argent, tes joiaus,
Tes robes à dorez noiaus,
Tes destriers, tes coursiers, tes selles,
A quérir les victoires belles ?
Nennil : n'i mest mie t'estude :
Car li sens aroie trop rude.

Mais douceur, franchise, largesse,
Diligence, amour, hardiesse,
D'onneur et de victoire don
Te feront ce biau gueredon.

Mais se ti anemi d'accort
Sont d'iaulz retraire, bien m'acort,
Eulz retrais, que hardiement
Tu traites bien et saigement :
Se ton bon y voi, si le pren.
Mais je te conseil et t'apren
Que comment que li traitiés preingne,
Que ton fait à l'honneur se teingne,
Qu'onneur crie par tout et vuet :
Fay que doys, aveingne que puet.

Mais je te prie, quoiqu'on die,
Pren le milleur chevallerie
De quoy tu porras recouvrer ,
Ou qu'on porra pour or trouver,
Soit près, soit loing ; fay que tu l'aies.
Et se tu l'as pas , ne t'esmaies
Qu'avoir puisse confusion.
Pren toutes gens d'élection,
Et ne te charge de merdaille.
Car il n'est trésors qui les vaille ;
Car c'est l'onneur, l'estat, la vie
D'un prince à tele compaingnie.
Et certes li uns en vault quatre :
Soit en conseil, soit en combattre ,
Soit au séjour, soit à la peinne
Chascuns de miex faire se painne.
Et si tu prens gens de nient
Tu te pers tout à escient :
Qu'assez plus de biens gasteront

Que li bon n'en despenderont :
Dont par eulz seras diffamez,
Et mains prisiez et mains amez,
Povres, chétis et mendians.
S'il te tienoient en leurs lyans,
Ne mais ne passera ta porte
Honneur ; ains sera pour toy morte.

Aies toudis bonnes espies,
Que qui coute, et où tu te fies ;
Et les paies si largement
Qu'il te servent hardiement.
Si tu pues sentir ou veoir
Que tes ennemis asseoir
En bourc, en chastel ou en ville
Te veillent, aies tant de guille
Qu'adès aies la clef des chans :
S'orra des oisillons les chans.
Et ne te laisse par un siège,
Ainssi comme un leu, penre au piège.
Et si tu y vues demourer
Il te convient sans demourer
Issir à plain, et toy combatre
Pour ton héritaige débattre ;
Ou ton honneur ni seroit mie.
Tien donc la plus sainne partie ;
Car je te jur et asseur
Qu'estre hors est li plus seur,
Le meilleur, le plus honnourable,
Et celi qui est plus grévable
Aux annemis. De ce t'avis
Sans plus, par manière d'avis,
Qu'il n'appartient en nulle guise
Qu'uns prince en sa ville assise
Soit ; car il se doit pourchacier,

Tant aler, venir et tracier
Qu'il puist lever ses ennemis
Par force d'armes et d'amis.
Mais assis, il n'a de pourchas,
Nes que li princes de eschas,
A qui on dit eschat et mat.
Ains garde toy de tel mat,
Et ne te met à porcion ;
Car se seroit dérision.
Qu'on ne scet en tele aventure
Com longuement la chose dure :
Et se voit on tout en appert
Qu'une ville souvent se pert
Par mal soing, ou par traïson,
Par famine, ou discencion.
Qui de ces IIII poins ce garde,
En fort ville assise, il n'a garde,
S'elle est de bonne gent garnie,
D'engiens et d'autre artillerie :
Car se de ce avoit déffaut,
On la porroit penre d'assaut.

Et se Diex si ton fait adresse
Que lieu preingne ou forteresse
Où il ait dames, damoiselles ;
Bourgeoise, filles et pucelles,
En non de la vierge Marie,
A ton pooir ne sueffre mie
Que des tiens soient violées,
Corrompues, ne desflourées.
Et se homme y a qui les force,
Ou qui les veille penre à force,
Fay justice et on s'en tenra ;
Et par Dieu, grant bien t'en venra.
Car c'est deshonneur et grant honte

A un prince, qui tant s'ahonte
Qu'il suefre telz gens en sa route,
Et tel meffait. Et ne fay doute
Qu'en ce cas en ta sauvegarde
Doient estre. Amis, or la garde,
Et sur ce fai tele ordenance
Que chascun sache sa sentence ;
Et fay tant qu'elle soit tenue,
Ou elle est de nulle value.

Et s'il y a femme qui gise,
Soit tantost ton enseingne mise
Sur le sommet de la maison :
Et en ce garde si raison
Qu'il n'i ait homme qui la touche
De piet, ne de main, ne de bouche.
Ainssi le faisoit, dont j'en ri,
Li bons fils l'empereur Henri :
Qu'en son ost n'estoit si hardis
Qu'en ce ne fust acouardis,
Et que la teste ne perdist
Se à femme efforcier s'aerdist.
Aussi faisoit-il autre chose,
Dont s'ame Dieu prise et alose.
Et je le tesmoing encor tel,
Qu'onques en un péchié mortel
Ne se volt couchier ne armer.
Devoit-on bien tel homme amer ?
Fais ainssi, si feras que saiges ;
Car c'est un bons et biaus usages.
Et cilz qui à Dieu souvent conte,
Il li rent bon et juste compte :
Mais viez péchiez et vielles debtes
Font à Dieu compter à clignettes ;
C'est à dire qu'il n'i voit goute :

Non fait cilz qui le compte escoute.

Si tu has deus voisins ou trois
Qu'il marchissent à tes destrois,
Ne sois mal des III ensemble :
Cilz qui ce fait au fols rassamble.
Mais se tu pues soies bien des deux ;
Par quoy si le tiers te menasse,
Que petit doubte sa menasse.
Et on dit adès, Biaux Amis,
De plus d'amis mains d'anemis.

Mais encor te veil aviser
D'une chose ou moult dois viser,
Si te pri que tu la reteingnes :
Et que nullement ne desdaignes
Ton povre ou petit ennemi.
Car, foy que doy l'ame de mi,
On en voit assez mescheoir ;
Et tu le peus assez veoir.
Car il ne fera que veillier,
Ymaginer et soucillier
Comment de lui grevez saras.

Ne passe tant d'oneur les termes
Que dedans ta chambre t'enfermes
Pour homme qui veingne à ta court.
Car renommée qui tost court,
Te diffameroit partout : si que
On dirait c'est une relique,
Qu'on ne voit qu'une fois l'année.
Pis en vauroit ta renommée.
Mais compaingne les chevaliers,
Les gens d'armes, les escuiers ;

Et parle aus grans et aus petis ;
De ce ne soies alentis.
Et porte honneur à toutes femmes,
Soient damoiselles ou dames,
Grandes, moiennes ou petites.
Garde que nulles n'en despites ;
Car plus d'honneur te porteras
Qu'à elles, quant tu le feras.

Mengue en ta sale souvent ;
Et tien de tes gens le couvent,
Qui leur soufist en ta présence
Trop miex, et à mains de despence.

Mais je te pri trop chièrement
Que ne croies légièrement
Et que de garçons ne t'acointes,
(Car c'est trop périlleus acointes.)
Et que tu t'armes volentiers ;
Car c'est tes souverains mestiers.
N'autre honneur n'as, n'autre science
Qu'armes, dames et conscience.

Ne te laisse deshériter
Pour rien qu'on te puist enditer.
Car par ma foy miex ameroye,
S'empereurs ou roys estoie,
Despendre tout en bonne guerre,
Qu'on me tolist un piet de terre.
Car tuit prince deshérité
Vit à honte et grant vilté.

Sois humble, courtois et frans,
Et de tes bons amis souffrans,
Et crueus à tes ennemis.

Là ne soies pas lens ne remis ;
Et ne te venge par tensier,
Par parole, ou par menassier.
Mais parle po, fai ta besongne :
Saiges est, qui ainssi besongne.

Mais encor supplier te veil
Que surtout te garde d'orgueil :
Car de tous vices, c'est li pires,
Et cilz que plus hest nostre Sires.
Et si fait l'omme trébuchier ;
Et parresse le fait mendier.
Se tu fais aucune sotie,
Et uns povre homs te chastie,
Pour Dieu, pren en gré son chastoy
Tout aussi bien comme d'un roy :
Et tien que de cuer t'amera
Quant en secret te blamera.
Car qui doctrine ne reçoit,
En gré de tous, trop se déçoit :
Et si n'est homs tant soit parfais
Qu'il n'erre par dis ou par fais.
Saiches souvent la vois du pueple,
Quel parole de toy il pueple.
S'elle est bonne, ren Dieu loenge ;
S'elle est mauvaise, ne t'en venge :
Car qui se vuet de tous vengier,
Son pain ne puet en pais mangier.
Mais amende ci, ains qu'on te somme :
Si feras œuvre de preudomme.

Plus n'en di qu'il n'appartient mie ;
Que je des signeurs chose die
Qui leur puist on doie desplaire.....
Et quant il se veullent parer,

Il sont légiers à séparer
De tous autres et de leur gent.
Car couvert sont d'or et d'argent,
De velles et de perrerie,
Plu qu'ymaige d'or entaillie.
Mais leur gent vestent si ensamble
Que riens n'i a qui se ressamble :
Car li uns est vestus de pers
Qui en cuide estre plus appers ;
L'autre est entortillé de vert ;
Li autres ha son cors couvert
De camelin ou de fustainne,
De toile, ou d'autre drap de lainne;
L'autre est ou de noir ou de blanc;
L'autre l'est plus rouge que sang,
Qui de jaune porte une bande ;
L'autre porte une houpelande;
L'autre un pourpoint, l'autre un lodier.
Plus ne veil dire ne plaidier.
Mais tuit ont les solers bescus,
Et à chascun d'yaulz pert li cus.

Mais se li signeur se voloient
Ordener, tous les vestiroient
De ce qu'il portent sur leurs cors.
Et encore est-ce mes recors
Qu'il soient vestu d'unité,
Chascuns selon sa qualité.
Ainssi le faisoient jadis
Li bon qui sont en paradis ;
Et se vestoient richement
De fins dras et honestement.
Pour ce je te pri, Chiers Amis,
Qu'à ce tes cuers soit adès mis
Que tu mainteingne honnesteté,

(Je le t'ay ja amonnesté)
Et que tu veilles remirer
Tes gens, et toy en eulx mirer.
Car vraiement pas ne foloie
Cilz qui par austrui se chastoie ;
Ne ja n'auras si bon chastoy
Com celui que tu prens de toy.
N'est-ce pas chose plus honourable
Que tu voies devant ta table
Tes chevaliers, tes escuiers,
Tes clers, tes servans, tes mestiers
Vestis ensamble en ordenance
A la bonne guise de France,
Que ce qu'il soient en tel guise
Que chascun ainsi se desguise?
Ne scay comment on s'y consent :
Et certes li uns en vaut cent.

Ne pren de tes gens que tes rentes
Soit en blez, en cens, ou en ventes :
Car se tu les vues écorchier,
Miex te vorroit estre un porchier.
N'asservi mie tes soubgès ;
Car tu les dois tenir adès
En leur droit, et en leur franchise
Qu'ont de toy et des tiens acquise.
Ei s'il meffont, si leur fais grace ;
Car il n'est homs qu'il ne mefface.
Et se tu faist forgier monnoie,
Pour Dieu, fai li tele qu'on oie
Dire qu'elle est de bon aloy:
Car je te jur, par saint Eloy,
Qu'il n'est chose grant ne petite
Dont personne soit tant maudite.
Car chascuns la tient manie ;

Se n'i a celui qui n'en die
Sa maleisson bas ou haut,
Quant on treuve aucun deffaut
Sur les signeurs, sur les facteurs,
Sur les varlès, sur les acteurs.

Garde qu'aus povres soit ouverte
Ta main, à guaing et à perte :
Et Dieu te le rendra à double,
Adès pour un dénier un double.
Car li pesçhier aumosne estaint,
Si com l'iaue le feu, quant l'ateint. (1)

Les vefves et les orphenins,
Tant masculins com féminins,
Et les églises dois deffendre :
Et si ne dois rien dou leur prendre.
Car qui en ce vice encherra
Certain suis qu'il li meschiera,
Soit à la mort, soit à la vie ;
Car Diex scet tout, et rien n'oublie.

Amis, je veil mon dit finer
Et mon ouvrage terminer.
Je te pri qu'en bon gré le preingnes,
Et que le meilleur en reteingnes :
Laisse ce qui n'est pourfitable,
Et retien le plus notable.
Aussi te veil supplier,
Mes deffaus veilles suppléer ;

---

(1) Il l'engage ensuite à ne pas se venger de ses ennemis; et quand il jouera, à distribuer son gain aux gens de ceux qui ont perdu.

Car je say po, et petit vail ;
Se n'i est merveille se je fail.
Mais un cornars à teste fole
Dit bien une bonne parole.
Et qui vorra savoir sans faille
Nos 15 noms et sans controuvaille
Vesci comment on les sara :
Quant madame chevauchera
Elle yra diner à Glurvost,
Droit en la maison le prévost.
C'est une villette en l'empire
Qui n'est gueres dou Bourget pire :
Le trouveras qui te dira
Mon nom, et ja ne mentira,
Et pour qui j'ay fait ce traitié
Que j'ay mis en rime et traitié.
Va y, qu'il y fait bon et chaut ;
Et s'aler ne vues, ne m'en chaut.

—

Ci commence le Dit de la Marguerite.

—

J'aim une fleur qui s'uevre et qui sencline
Vers le soleil, de jour quant il chemine;
Et quant il est couchiez soubz sa courtine
Par nuit obscure,
Elle se clost, ainsois que li jours fine.
Ses feuilles ont dessous colour sanguine,
Blanches dessous plus que gente hermine
Ne blancheur pure.
Li estos est plus vert que n'est verdure,
Où la fleur est entée par mesure :
Et la graine jaune est de sa nature ;
Et sa racine
Toute douceur veint, et passe, et obscure :
Et mon cueur tient en tel envoiseure,
Qu'en moy garist les malz d'amours et cure
Sa douceur fine.

Or resgardons à ceste douce flour :
Toutes passe, ce mest vis, en coulour;
Et toutes ha surmonté de douçour.
Ne comparer
Ne se porroit nulle à li de coulour.
Par excellence est garnie d'odour,
Et richement parée de verdour.
Pour conforter
Sa grant douceur garit les malz d'amer :

Sa graine puet les mors resusciter ;
Car elle m'a gari d'oultre la mer
De ma doulour.
Si la doy bien servir et honnourer,
Et mettre en li cuer, et corps, et penser,
Et dessus tout li chiérir et amer
De fin amour.

Ce qu'elle s'œuvre et s'encline au soleil,
C'est à dire qu'en li n'a point d'orgueil,
Et quelle est humble et de courtois accueil.
Et sans mentir
Toutes les fois que de ma main la cueil,
Et je la puis regarder à mon veil
Et li porter à ma bouche, à mon œil,
Et à loisir
Baisier, touchier, oudeurer et sentir,
Et sa biauté qui ne fait qu'embelir,
Et sa douceur doucement conjoir,
Riens plus ne veil.
Car toute flour qu'homme porroit tenir
Ne porroient mon cuer si assevir,
Ne de joie faire en moy tant venir
Com j'en recueil.

Si que nulz homes ne se doit mervillier,
Se à ceste fleur veil penser et villier,
Et moy toudis bonnement travillier
De remanoir
Sans départir en son très dous dangier :
Qu'on ne porroit nulle fleur souhaitier
Qu'amans deust tant amer ne prisier ;
Qu'à dire voir
Toutes gens son resjoÿ dou veoir ;
Et qui la tient, il ne puet mal avoir

Et qui la sent, amour le fait mouvoir
Sans detrier,
A li amer de cuer, sans decevoir :
Pour moy le di, qui d'amoureus voloir
Me suis donez à li, pour miex valoir,
De cuer entier

Dès que mon œil la vit premièrement
Et je senti son odour doucement,
M'enamoura si amoureusement
Que par ma foy,
Je devins siens en l'eure ligement,
Et li donnay mon cuer entièrement
Pour accomplir son dous commendement,
Que faire doy.
Or est ainssi que po souvent la voy ;
Mais ja pour ce d'amer ne me retroy,
Ne d'autre amer en riens ne la mestroy.
Car vraiement
Pour ce qu'en li cuer, corps et vie employ,
Amour, son cuer et le mien ont tel ploy
Que se n'est qu'un, tant s'entraiment cy troy
Parfaitement.

Et se je suis de ceste fleur lontains,
Souvenirs est de moy toudis prochains ;
Et doulz pensers m'est amis et compains
Qui représente
Ceste flourette en moy. Ne plus ne mains
Lors me semble que je soie certains
Que je la voy et tien entre mes mains,
Et que je sente
Sa douce odeur qui de loing m'est présente,
Et que voye sa belle fasson gente,
Et sa couleur qui d'amer m'atalente.

Par ce sui plains
Des biens qu'amours aux amoureux présente :
Et quant li vens de son dous pays vente,
Toutes les fois qui me flert et esvente
J'en sui plus sains.

Si me semble, chose très mervilleuse,
Que de li loing par pensée amoureuse
Voy ceste fleur plaisant et gracieuse ;
Ce m'est avis,
Et si congnois qu'elle est si vertueuse,
Qu'au monde n'a chose si périlleuse
Que deust estre à un amant doubteuse,
Qui est garnis
De ceste fleur. qu'estre ne puet péris
Doubter ne doit painne mort ne péris ;
Ains doit par tout mener ses esperis
Vie joieuse.
C'est li bausme qui croist en paradis,
Dont chascun est confortez et garis :
Moult fu l'eure, que devins ses amis,
Bonne eureuse !

Et quant par li si grant joie me vient
Toutes les fois que de li me souvient,
Cent mille fois doublera, s'il avient
Que je la voye.
Et c'est chose que faire me convient ;
Car c'est la fleur qui en vie me tient ;
C'est li estoha qui mon honneur soustient;
Et qu'en diroie ?
Se Diex me gart, moult très petit vauroie,
N'a haute honeur jamais ne tenderoie,
Se de vray cuer par amour ne l'amoie.
Si appartient

Que je la serve et aime, et doubte, et croie,
Et que tous siens, sans rien retenir, soie,
Et que mes cuers à autre ne s'ottroye,
Que l'aime et crient.

Mais, se Diex plait et je puis, telz seray,
Que son plaisir et son voloir feray,
Et que toudis loyaument l'ameray
Sans moy retraire.
Sa pais, son bien, son honneur garderay ;
Sa loenge par tout exausseray
A mon pooir, et si eschiveray
Tout le contraire.
Et se je puis jamais aucun bien faire,
De li venra et de son bon affaire ;
Qu'il est en li de moy faire ou deffaire,
Très bien le sçay.
Et se souvent ne puis vers elle traire,
Il ne lui doit ennuier, ne desplaire ;
Car en tous lieus loyaument sans meffaire
La serviray.

Qu'en vérité c'est ma plus grant plaisance,
Et servir li qui cet mon essence
Et de penser à sa douce samblance,
Qui figurée
Est en mon cuer par si noble ordenance,
Ses fins, ses dis, sa simple contenance :
Que d'oultre mer la voy en ma présence,
Quant ma pensée
Céléement est à point ordenée,
Et que je suis tous seulz, à recélée.
Mais ce me griève et un petit m'effrée,
Que j'ay doutance
Que je n'aye trop petite durée

Pour li servir, et que pour honourée
Ne soit de moy, qui l'ay plus que rien née
En remenbrance.

Or me doint Diex grante pooir et vie
Pour li servir sans penser vilenie,
Et à li cuer qu'elle pas ne m'entroublie,
Ne face tort.
Et qu'ay je dit de ceste fleur jolie?
Je ne doubt pas que jamais je varie :
Ains suis certains qu'elle m'iert vraie amie,
Jusqu'à la mort :
Et si demeure ou pensée ou remort
De ceste amour en mon ame, moy mort,
L'amera elle et servira très fort
Sans tricherie.
Et moy vivant seront tuit mi ressort
A ceste fleur, que près de mon cœur port,
Pour ce que c'est de m'onneur le droit port :
Je n'en doubt mie.

C'est li solaus qui esclaire et qui luist ;
C'est la lune qui fait la clère nuit ;
C'est l'estoile qui par mer me conduist ;
C'est la nasselle
Forte, seure et plainne de déduit ;
C'est li patrons qui me gouverne et duit ;
C'est l'aviron qui de mer fent le bruit
Par sa cautelle,
C'est le fort maht qui pour vent ne chancelle ;
C'est li voiles qui en ma nef ventelle,
Qui la maine sauvement et ostelle ;
C'est le bescuit
De quoy je vis ; c'est l'yaue douce et belle
Qui me freschit et qui me renouvelle

Et toudis est sainne, clère et nouvelle:
Ainssi le cuid.

Tout ce que j'ay, en ce monde, de gloire,
De bien, de pais, d'onneur et de victoire,
Viennent de li, qu'ay toudis en mémoire :
Tant me pourfite,
Que je ne truis en chançon, n'en histoire,
N'en autre lieu, riens qui me feist croire
Que de s'amour me peusse recroire.
Trop me delite
En ceste fleur, qu'ay seur toutes eslite;
Et quant je suis en Chipre ou en Egipte,
Mes cuers en li tres doucement habite
Qui joie espoire
De ceste fleur. et s'elle appert petite,
Riche est d'onneur et digne de mérite :
Appellée est en françois Marguerite,
C'est chose voire.

Explicit le Dit de la Marguerite.

—

Ballades.

Contre la goutte.

—

Dou mémoire des hommes dégradez
Et des livres où il ha esté mis,
Maudis de Dieu, de tous sains et dampnez,
De la clarté des estoiles bannis
Puis estre li mois de Mars,
Et de mal feu d'enfers brulez et ars,
Lui et si jour, et sa puissance toute,
Quant il m'a fait avoir en pié la goute.

Dou biau soleil ne soit point alumez
Ne de la lune esclarci ne servis:
Mais ténébreux soit et pleins d'obscurtez
Pour ce qu'il est à nature ennemis.
En la bataille soit couars
Et desconfis, com ribaus et pillars,
Avec le roy de glace que trop doubte,
Quant il me fait avoir en pié la goute.

Des autres mois soit desjoins et ostez,
Et de nature oubliez et haïs.
Et Avril soit exaussiez, honourez,
Li biaus, li doulz, li courtois, li jolis,
Qui florist de toutes parts
Les près, les bois, et les chams et les pars,
Qui me guérit, malgré Mars et sa route
Quant il me fait avoir en pié la goute.

—

Sur la libéralité des seigneurs.

—

Donnez, Seigneurs, donnez à toutes mains;
Ne retenez seulement fors l'onneur.
S'onneur avez et de richesse mains,
Pour vous seront li grant et li meneur.
Chascuns dira: ci ha vaillant seigneur.
Et terre aussi qu'est despendue
Vaut trop miex que terre perdue.

A vos subjès donnez et as lointains,
Car miex affiert à roy ou empereur
Qu'il doint dou sien mil livres de messains,
Qu'on li tolist un denier par rigueur.
Si avez les cuers, ja n'arez deshonneur:
A terre aussi qu'est despendue
Vaut trop miex que terre perdue.

Quant princeps est loiaus, large, humain,
Si don sont plain de si très grant douceur
Que pour son fait estranges et prochains
Ne doubtent mort, povreté ne labeur.
Ains vuet chascuns ressambler le milleur:
Et terre aussi qu'est despendue
Vaut trop miex que terre perdue.

—

Ballades faites sur le même refrain, par un des frères d'Agnès de Navarre et par Machault.

—

Quant Théséus, Hercules et Jason
Cherchèrent et terre et mer profonde,
Pour accroistre leur pris et leur renon,
Et pour veoir bien tout l'estat du monde,
Moult furent digne d'onnour :
Mais quant je voi de biauté l'umble flour,
Assevis suis de tout ; si que, par m'ame,
Je voi assez puisque je voi ma Dame.

Quar en véant sa biauté, sa façon,
Et son maintieng que de douceur souronde,
Je y pren assez bien pour devenir bon ;
Car li grant bien de li en moi redonde.
Par la grace de fine amour,
Qui me contraint à haÿr deshonnour
Et tout vice. si puis dire par m'ame :
Je voi assez puisque je voi ma Dame.

Veoir ne pui la dorée toison,
Ne les indes, ne de rouge mer onde,
Ne aus infernaus penre guerre ou renson,
Pour eslongier le regart de la blonde
Dont me vient joie et baudour,
Et doulz pensers. Mais tien pour le millour
Qu'à tout compter et bien penser à drame,
Je voi assez puisque je voi ma Dame.

Thomas.

Ne quier veoir la biauté d'Absalon,
Ne de Ulixes le sens et la faconde,

Ne esprouver la force de Sanson ,
Ne regarder que Dalida le tonde;
Ne eure n'ay par nul tour
Des ieus Argus , ne de joie grignour :
Car pour Plaisance et sans ayde d'ame,
Je voi assez puisque je voi ma Dame

De l'image que fist Pymalion
Elle n'avait pareille ne seconde :
Mais la belle qui m'a en sa prison
Cent mille fois est plus belle et plus monde.
C'est uns drois fluvs de douçour,
Qui puis et scet garir toute dolour.
Dont ilz à tort qui de dire me blâme :
Je voi assez puisque je voi ma Dame.

Il ne me chaut dou sens de Salemon ,
Ne que Phebus en termine ou responde ,
Ne que Venus s'en mesle , ne Mennon
Que Jupiter fist muer en aronde.
Car je di quant je l'aour
Aim et désir, sers , crien, et honnour
Sur toute rien, et que s'amour m'enflamme :
Je voi assez puisque je voi ma Dame.

G. de Machault.

CORRESPONDANCE

de

GUILLAUME DE MACHAULT

ET DE SA DAME PAR AMOUR.

Très chiers sires et vrais amis, je me recommande à vous tant comme je puis, et de tout mon cuer, et vous envoie ce rondel, et s'il y a aucune chose à faire, je vous pri que vous le me mandez, et qu'il vous plaise faire un virelai sur ceste matère, et le vous plaise à moy envoier noté avec ce rondel icy, avec les deus autres, celli que je vous envoiay, et celli que vous m'avez envoiet par li meismes. De ce vous mercy de tout mon cuer; et vous pri, très chiers amis, s'il vous plaist aucune chose pardeça, je le feray de bon cuer et volentiers, com pour l'ome du monde que je désir plus à veoir. Je vous pri, très chiers et bons amis, qu'il vous plaise à moy envoier de vos bons dis notez; quar vous ne poez faire service qui plus me plaise. Nostre Seigneur vous doint honeur et joie de quanque vos cuer aime. — Vostre bonne amie.

Ma très chière et souveraine Dame, je vous remercy tant humblement comme je puis de vos douces, courtoises et aimables escriptures; quar vraiement je y prend grant plaisance, grant confort et grans déduis toutes les fois que je les puis veoir, oÿr, et tenir : et certes je vous en doy bien marcier, quar elles font et ont fait plus grans miracles en ma personne que je ne vi onques faire à saint ni à sainte qui soit en paradis. Quar je estoie assourdis, arudiz, mus et impotens; par quoy joie m'avoit de tous poins guerpy et mis en oubly. Mais vos douces escripturs me font oÿr, parler, venir et aler, et m'ont rendu joie que ne savoit mais où je demouroy. Mais or en droit elle fait sa droite mansion emmi mon cuer : si que je sui de tous poins gari, la

merci nostre Signeur et le vostre : fors seulement désir qui ne me lait durer de vous veoir. Et ce sera briefvement, si Diex plait, et je puis : et sur ce ay fait une balade, laquelle je vous envoie enclouse en ses présentes; et y feray le chant du plustost que je porray, avec vos deux choses que vous m'avez envoiez. Je vous envoie aussi une balade de mon piteux estat qui ha esté. (Si vous pri que vous en aprennez le chant; quar il n'est pas fort, et si me plaist très bien la musique); et comment je prie aus dames qu'elle se vestent de noir pour l'amour de moy. J'en feray un autre ou je la prieray qu'elles se vestent de blanc pour ce que vous m'avez gari : et vraiement pour l'amour de vous seulement, elles seront toutes d'or en avant servies et loées plus que unqs mais. Je vous suppli que se jamais vous m'escriviez aucune chose, que vous ne m'apellez pas seigneur : quar qui de son serf fait son signeur, ses ennemis monteplie; et par Dieu! c'est trop plus biauz nons d'ami ou d'amie : quar quant signorie saute en place, amour s'en fuit. — Vostre très loial ami.

Très chier et doulz amis, j'ay reçu vos lettres dès le juesdi devant Noël; de quoy je vous mercy de tout mon cuer; quar, par ma foy, je ne hos, long temps ha, si grant joie comme je heuy à l'eure que je les receuy, tant pour ce que je avoie grant désir de savoir nouvelles de vostre bon estat, et aussi pour ce que vous m'avez escript que ce petit de chose que je vous ay envoiet vous a donné santé et joie. Et se vous prenez grant plaisir à venir et a tenir ce que je vous ay envoyé, je cuide certeinement que je le prent plus grant à veoir ce que vous m'avez envoiet. Que, par ma foy, il ne fu jour depuis que je les reslus, que je ne les baisasse deulx ou trois fois, tous du moins, et aussi vos deux balades : et celle qui est notée, ai je tant fait que je la saray par temps. Je mettray tèle diligence à la bien apenre, que quant il plaira à Dieu que je vous voie, je la chanteray avec vous du mieulz que je porray; et aussi me plaist elle moult pour tant que vous m'avez mandé que la musique vous plaist. — Je aim et tiens chier tout ce qui de vous vient, quar je n'eusse pas cru, pour nulz qui le me deist, que je peusse avoir si grant amour à nul homme sans que je l'eusse vu, comme j'ai à vous : quar de ce que je oÿ premièrement retraire le bien et l'onneur qui est en vous, il ne fu puis heure que mon cuer ne vous amast; et encor croist et croistra l'amour de jour en jour. Et sur ce je vous envoye un virelay lequel j'ai fait, et s'il y a aucune chose à amender, si la veilliez faire; car vous le savez miex faire que je ne fais; car j'ai trop petit engien pour bien faire une tel besogne aussi ne eu-je unques qui rien m'en aprist : pour quoy, je vous pri très chiers amis, qu'il vous plaise à moy envoier de vos livres et de

vos dis ; par quoy je puisse tenir de vous à faire de vos bons dis et de bonnes chansons. quar c'estle plus grant esbatement que je aie que de oÿr et de chanter bons dis et bonnes chansons, se je le savoie bien faire. et quant il plaira à Dieu que je vous veoie, s'il vous plaist, vous les m'apenrez à mieulx faire et dire. Très chièrs amis, je me recommende à vous de tout mon cuer tant com je puis. — Je prie nostre Signeur qu'il vous donist joie, santé et honnour autant come je volroie pour l'emme du monde que je plus aimes. — Vostre vraie et léale amie.

Ma très chière et souvereinne Dame, je ne sui mie telz, ne si sages que je vous sceusse mercier, ainsi comme il appartient, de vos douces, courtoises et aimables escriptures: et toutes voies je vous jur, en ma lealté, qu'elles me font tant de bien que je ne me resveilles nulle heure qu'il ne m'en souveingne. — Comment que je ne soie mie dignes de recevoir en cent mil ans le menre du bien que vous me porriez faire, et de vostre douce ymage que vous me devez envoier, certes je le désir trop fort. Si vous suppli humblement que vous la me veilliés envoier le plus tost que vous porrez bonnement. Je vous fais escrire l'un de mes livres que j'ai fait derrainement que on appelle Morphéus : et le vous porterai ou envoierai si Dieu plaist. Je vous mercy de ce que la longueur de mes escriptures ne vous anuie point; quar certainement quant je commence, je ne sai faire fin, pour la grant plaisance que je pren en penser, en parler et en escrire. Je vous mercy trop humblement de la belle et bonne verge que vous m'avez envoié ; et certes il ne faut mie que vous me pryés de la bien garder : car j'en sui tous pryés, ma très chière et souverainne Dame. — Certes si je avoie vostre douce image, après Dieu et vous je l'ameroye, serviroye et ebéiroye, et feroie maintes choses nouvelles en l'enneur de vous et de li. J'ay fait le chant sur *le grant désir que j'ay de vous veoir*, ainsi comme vous me l'aviez commandé ; et l'ai fait ainsi comme un rez d'Alemeigne : et vraiement il me semble moult estranges et moult nouviaux. si le vous envoierai le plustôt que je porrai. Par ma foy ! vous m'avez envoiet un trop bon rondelet et qui trop bien me plaist. Je pri Dieu, etc. — Vostre très loial ami.

Mon très doulz cuer et vrai ami, j'ai receu vos lettres et aussi les chansons; de quoy je vous mercy tant doucement comme je puis. et en l'ame de moi, elles sont touttes si bonnes et me plaisent tant, et aussi tout quanque vous m'escrivez; car je ne preng confort et esbatement fors en veoir et en lire: et preng si grant plaisance que je en laisse souvent autres besongnes. Si vous pri, mon très doulz cuer,

qu'il vous plaise de les moi envoier notées ; et vous pri que vous les m'envoiés avant que vous ne les montriés à nul autre. Car par ma foi, tant comme j'aie des vostres, je ne quier nulles autres apprendre. et si je vous ai escript que se je fusse uns homs, je vous veysse bien souvent, par ma foi ! j'ai dit voir. Mais pour ce n'est ce mie que je veuille que vous venez vers moi, se n'est à l'aise et santé de vostre corps. Et vous prie que le plus tost que vous porres, vous veuilliez faire le chant des chansons que vous m'avez envoiées et par espécial : *L'ueil qui est le droit archiers*, et de : *Plus belle que li biaus jours.* Et sur l'autre chanson baladée je en ai fait une autre : et s'il vous semble qu'elles se puissent chanter ensemble, si les ay faites. Je n'en ai encore fait qu'une couple ; car les vostres sont si bonnes qu'elle m'esbahissent toutes. — Je prie Dieu, etc. Vostre léale amie.

Ma très chière et souverainne Dame :

Quant vous m'appelez ami,
Bien vous doy clamer amie ;
Car c'est grant honneur à mi,
Quant vous m'appelez ami.
Pour c'est vraie amour en mi
Mon cuer, qui vuelt que je die :
Quant vous m'appelez ami,
Bien vous doy clamer amie.

Et aussi, ma très chière Dame, je ne vous say ne puis mercier assez de la grant honneur, de la grant joie et du parfait bien que vous me faite par vos douces escriptures — pour ce qu'elle me font vivre liément, et joieusement. et comment que je ne vaille riens, elles me font amer honneur, et haïr deshonneur et fuyr vice, péchié et toute vilenie. si que je en amende tant, que je fusse pièça mors, se vous et elles ne fussent, qu'elles me donnent parfaite souffisance que je y preng au goust de mercy ; et mercy n'est autre chose que souffisance. Mais chose que je vous envoie ne vous puet amender ne embelir, quar vous êtes des dames la flour, le fruit d'onneur, l'estoc de bonté et de toute biauté. Et si avés en vous tout ce que Dieu et nature donnent à dame bonne eureuse. — Je vous suppli encor, tant humblement comme je puis, comme à ma souveraine dame, que vous me veuilliés envoier vostre douce ymage au vif et en une petite tablette : quar si il ha lieu au monde où on la puist bien faire, c'est là où vous estes. Car je vous jur et promet par ma foy, que elle sera de moi bien aimée, bien gardée, honnorée, aourée nuit et jour, inclinée, désirée et loée ne à créature née ne géhirai ma pensée ne m'amour : et se il n'estoit ainsi, je seroie le plus faus et le plus mauvais, le plus traitres et le plus desnaturés qui unques fu. — Et si vous jur et promet que à mon pooir, unques Lancelos ne ama Genevre, ne Paris Hélaine, ne

Tristan Yseult plus léaument que vous serez de moi amée et servie : car je vous amerai, obéiray, doubterai, servirai, tant com je vivrai, de cuer loyaulment garderay, céleray ; et quant je morray, mon cuer vous lairrai et envoierai ; c'iert mon testament. —

Les deux choses que vous m'avez envoiés sont très bien faites à mon gré. Mais se j'estoie un jour avec vous, je vous diroie et apenroie ce que je n'apris onques à créature, parquoy vous les feriez mieulz. Je vous suppli humblement que vous me veillez mander lesquels vous volez de mes livres : je les ferai tantost écrire. — Je prie Dieu, etc. — Votre plus loial ami. —

Très chiers et doulx amis, je vous mercy de vos douces et aimables escriptures. — Je me merveille moult de la pensée et de la doubte en quoi vous estes que doubtez venir en ma présence, pour doubte que je ne vous en aime meins : car vous savez bien que je ne vous vi onques et que je ne vous aime pas pour biauté, ne pour plaisance que je veisse onques en vous ; ains vous aime pour la bonté et bonne renommée de vous. Et si ai tout enquis de vostre estat ; car si je estoie cent fois milleure de toutes bontés que je ne suis, si sui je certainne que vous estes bien souffisans d'avoir milleure que je ne sui. si vous prie, très doulz amis, que vous ne soies en doubte ne en pensée que en toute ma vie je me dois repentir de vous amer et de faire tout ce que je sarai qui vous plaira, car vous savez qu'il a esté maint amant qui amoient ce qu'il n'avoient unque veu par les biens qu'ils en oioient dir, et depuis venoient à perfection et loial amour ; si comme fist Artur de Bretaigne et Florence, la fille au roi Emenidys, et maint autre dont je sui certaine que vous avez oÿ parler. Et aussi ai je espérance que quant il plaira à Dieu que je vous voï, que de ma partie l'amour ne descroitra point. —

Très doulx amis, vous m'avez escript que je vous veuille pardonner, se vous m'escriviez trop longuement ; le pardon arez vous assez légiérement de moy. Et par ma foy, si ce que vous m'escriviez tenoit autant comme le romans de la Rose ou de Lancelot, il ne m'en annuieroit mie à lire. —

Je vous mercy de vostre verge et vous promet que je la garderay bien pour l'amour de vous et vous envoie une des moies. Si vous pri que vous la gardez pour l'amour de moi, mon très doulz et vrai ami : Je pri etc. Vostre léale amie. —

Ma très chière et souverainne Dame, — Comment que je saiche certainnement que plusieurs vous ont dit que je suis lais, rude

et mal gracieux, par Dieu, comme petis que je soie j'ai bien vaillan-un cuer d'ami, et je voi bien que vostres nobles cuers ne daigne encliner ne croire leurs paroles. Et vous le me monstrés bien par vostre douce, plaisans et très belle image que vous m'avez envoié : dont je ne vous sai mercier ainsi comme je devroie. quar, en l'âme de moi, c'est ma vie, c'est mes soulas, c'est mes dépors. Quar je ne porroie avoir doleurs ne adversités, que tantos comme je la vois ou qu'il m'en souvient, que je ne sois garis et confortés. — Uns chevalier ne doit avoir d'autre mestier d'autre science qu'armes, Dames et conscience : si vous jur et promet loyalment qu'à mon pooir je vous serviray loyalment, comme Lancelos ne Tristans servirent unques leurs Dames, et aourai comme Dieu terrien et comme la plus précieuse et glorieuse relique que je veysse unques en lieu où je fuisse. —

Je vous envoie mon livre de Morphéus avec *le grant désir que j'ay de vous veoir*, où j'ai fait un chant à votre commandement. Et est à la guise d'un rès d'Alemaigne. Et, par Dieu ! Long temps ha que je ne fis si bonne chose à mon gré. Si vous suppli que vous le daignies oÿr et savoir la chose ainsi comme elle est faite, sans mettre ne oster, et se veult dire de bien longue mesure : et qui la porroit mettre sur les orgues, sur cornemuses, ou autres instrumens, c'est sa droite nature. —

Je vous eusse porté mon livre pour vous esbattre où toutes les choses sont que je fis unques : mais il est en plus de xx pièces, quar je l'ai fait faire pour aucun de mes signeurs. Si que je le fais noter ; et pour ce il convient qu'il soit par pièces, et quant il sera noté je le vous porterai ou envoierai, s'il plaist à Dieu : ma très souverainne Dame ; je pri, etc. Votre tres léal ami. —

Mon cuer et mon très doulz ami, j'ai bien veu que votre neuvaine sera ce digmenche assévie : et cellui jour il convient partir ma suer et moy pour aller à IIII lieues loing, et sui certainne qu'il sera avant le lundi au soir ou le mardi au matin que nous retournions. Si vous pri que vous vous veuilliez esbattre avec les compagnons qui vous désirent à veoir et vous feront grant chière jusques nous soions retournés, et penre le temps ainsi comme il venra : quar je pense que le temps me anuiera bien autant comme il fera à vous. Et eschievasse volentiers ceste alée, se je osasse ou peusse bonnement. Mai j'ai espérance que un de nos jours que nous arons à ma retournée, si en vaurra bien IIII de ceulz que nous avons perdus, à la painne et bonne diligence que je y metterai. Si vous pri, mon doulz cuer, que vous vous veuilliez conforter et tenir vostre cuer en joie, et pensez que tuit mi désir et toutes mes pensées sont pareilles as vostres quant

à vostre fait. Et mon doulz ami, ne veuilliez penser ne ymaginer que je puisse vous laissier ne oublier : car se Dieus me doint joie de vous; que j'aimme plus que tout le monde, quant je vous lairai vous verrez toutes les rivières du monde retourner amont. — Vostre loiale amie.

Mon doulz cuer et ma très douce amour, j'ai bien veu ce que vous m'avés escript : si vous plaise savoir que se vous ne fuissiez en ce pays, je n'i fuisse point venus jusques à un grant temps pour riens qui advenist : et ad présent je n'ai rien à faire en ce pays, fors vous veoir. Hélas ! et vous vous en volés partir quant je y doi venir ; qui m'est trop dure chose. Et aussi Monseigneur m'a mandé par sa lettre que ma neuvaine faicte, je voise par devers luy. — Si vous poez bonnement demourer et à vostre honnour, riens ne me porroit tant plaire : car, mon doulz cuer, vous savez comment il me convient brièvement partir : et si ne vous puis mie souvent veoir à ma volonté. Et se vos doulz cuers s'acorde à vos douces paroles, vous vous penriez bien près de demourer, et aussi s'il vous souvenoit bien de vostre borgne vallet. Je vous pri doucement que vous me veilliés rescrire vostre bonne volenté, ainsois que vous partez : et toutevois je veuil tout ce que vous volez. Adieu; mon douls cuer et ma très douce amour. — Vostre très loial ami.

Mon doulz cuer et mon doulz ami, si vous saviez bien la bonne volonté que j'ai de faire chose que vous plaise, vous ne m'escririez plus que je y métisse paine à le faire, et soiés certains qu'à mi retour je y metterai et cuer et corps, et une partie de mon honneur, laquele je m'atens que vous la garderez bien, à faire de quanque je sarai qui vous porra donner joie et confort. — Et souhaide bien souvent que je puisse estre vostre chappelain ou vostre clerc pour tous jours estre en vostre compagnie : adieu, mon très doulz cuer. — Vostre léale amie.

Mon très doulz cuer et ma très douce amour, j'envoie par devers vous, comme cils qui ha si grant désir de vous veoir que cuers ne le porroit penser, ne bouche dire. Et vous pourés savoir que je vous ai attendu III jours en tel estat comme Dieus scet. Si vous suppli humblement et pour Dieu, que vous veuilliés penser comment je vous puisse veoir, où moi mort. — Je sui à l'hostel où je fui

l'autre fois : mais pour Dieu, mon très doulz cuer, veuilliez penser comment je me partiray de vous et qu'il ni ait que vous et moi, si vous poez bonnement ; car par m'ame le partir de vous me sera si dur que j'ai très grant doubte que je ne le puisse endurer. Si que s'il y avoit estrange gens, chascuns se porroit percevoir de ma manière ; et je ne le voldroie pour rien que peust avenir. Hélas ! mon doulz cuer, vous m'escrisiez que pour moi veoir souvent vous volriés estre petit estat aveuc moy ; mais, par Dieu ! il n'est si petite chose au monde que je ne vossisse faire entour vous tous les jours de ma vie, pour vous veoir et oÿr à mon gré. Adieu mon doulz cuer, etc. — Vostre vrai et loial ami.

Mon très doulz cuer et mon vrai ami, pour un désir que je avoie de vous voir avant que je vous eusse vue je en ai ad présent cent mil, et à bon droit. Car je n'avoie mie encore congneu le bien, l'onneur et la douceur que j'ai depuis trouvé en vous : se vous jur en l'ame de moy qu'il n'est eure en quelque estat que je soye que il ne me soit avis que je vous voie devant moi et que il ne me souviengne de vostre manière et de tous vos dis et vos fais, et par espécial de la journée de la beneysson du lendit, et de l'eure que vous partiste de moy et je vous baillai ma clavette d'or. Si la veuilliés bien garder; car c'est de mon trésor plus grant. Si n'os unques mais deus si bons jours à mon gré. Si ne cuide mie qu'il puist advenir chose parquoi je vous puisse oublier ; car il n'est riens de quoy il me souviengne tant. On me dist quant vous partistes que on vous avoit veu partir, et que vous me mendiés que vous n'aviés veu nullui, et aviés dit que ce avoit esté pour ce que vous ne m'aviez pas veu ; et j'entendi bien tantost que c'estoit à dire ; car je le savoie bien : car tout en tel estat que vous me laisasste, sans prendre nulle autre chose, je alai après vous et vous regardai jusques vous fustes hors. Et en vérité il ne fu puis jours que à cette droite heure par espécial qu'il ne me souvenist de vous. Adieu, mon doulz cuer, adieu mon doulz cuer : vostre loiale amie.

Mon très doulz cuer, ma très chière suer et ma très douce amour, vous savez bien comment tout le pays est pleins et chargiés de gens d'armes et d'ennemis et pilleurs sur les bonnes gens : si vous plaise à savoir, ma douce amour, que onqs ne fui en si grant péril comme j'ay esté, se ce ne fust li souvenirs et li doulz pensers que j'ai eu et ai à vous. Car yceulz me donnent et ont donné si grant vertu que, mercy à Dieu et à vous, je sui eschappé des mauvais. Mais toutteffois je n'ai sceu, ne peu si bieneschiver ne guenchir le périlleus pas que

ja n'aie eu moult grant paour. Car quant je os passé auques les plus périlleus pas, et cuidoie estre et chevauchier plus seurement, je vins en une moult belle plaine et pensoie à la grant biauté et à la parfaite bonté et honnourable courtoisie qui en vous sont : je ne me donnai de garde en regardant sur costé, et vi chevauchier une moult grant compagnie de moult nobles gens qui vinrent tout droit vers mi. Si que se je os paour, nulz ne s'en doit mervillier; quar et devant tous, vint une dame qui me dist : vous estes prins. Et quant je me perceu que c'estoit une si noble dame, et aussi qu'il me souvint plus ardemment de vous, pour ce qu'elle estoit Dame moult noble, je responds moult humblement : Dame, je me rens. Et li demandai qui elle estoit qui m'avoit pris. Et elle respondi que bien le saroie, et qu'elle m'avoit fait moult de services et de bontés, desqueles onques ne li avoie fait rémunération : mais avant que jamais partisse de li, elle saroit bien comment ce seroit; et finablement me dist qu'elle avoit à non Espérance. Et adonc fui moult confortés. Et lors vint chevauchant Mesure et Attemperance aveuc l'autre compagnie qui moult noble estoit. Et li dirent : Dame, plaise vous à ordoner de li telement qu'il puist estre accordés à vous. Et lors tint moult grant et long conseil, et aveuc sa gent : et fu ordené et par grace que pour ce qu'elle m'avoit toute ma vie donné et procuré moult d'onneur et de biens que en restitution et rémunération d'iceulx, et aussi pour amende taxée par li et par ses gens, de ce qu'en ce livre ne avoie riens fait d'espécial chose qui fust à conter pour li, je faisse un lai appelé lai d'Espérance. Lequel lai, mon très doulz cuer, je vous envoie enclos en ces présentes, et vous pri tant amoureusement et de cuer comme je puis plus, qu'il vous plaise à le savoir : quar il vient de vous, ne n'ay mestier d'espérance si non pour vous. Adieu mon très doulz cuer. — Vostre très léal ami.

Mon très doulz cuer, et mon très doulz et mon très loial ami, j'ai bien veu par vos amoureuses lettres comment et quelles aventures vous avez heu en chemin. Quant je vi vos lettres unques n'os joie qui si m'alast au cuer. Car à paine me pos je soubstenir de joie, quant je les tins; car tous li cuers m'esvanuy: de quoy moult de teles dames avoit aveuques mi que se mervillèrent que j'avoye: et touteffois li cuer me revint et m'en alai à ma chambre, disant que je m'aloie reposer un po. Et chascuns s'en ala, et me laissièrent. Et fermai ma chambre, et leu vos douces lettres et entendi bien tout le fait, et sceus la vérité de nos II cuers que jamais ne porront desjoindre. J'ai pris et veu le lai que estoit enclos en vostre douce lettre; et vous promet que je le sarai au plus tost que je porrai et ne chanterai autre chose jusques à tant que sache le dit et le chant, etc. — Vostre léale amie.

Mon très doulz cuer, ma chière suer et ma très douce amour, s'il vous plait savoir, plusieurs grans signeurs scevent les amours de vous et de mi ; et ont envoie par devers moi un chappelain qui est moult mes amis, et m'ont mandé que par li je leur envoie de vos choses et les responses que je vous ay fait, espécialement *celle qui unques ne vous vid*. Si ay obéi à leur commandement; car je leur ai envoié plusieurs de vos choses et des miennes. Et on volu savoir se il est vérité que je aie vostre ymage et je l'ai monstrée à leur messager, bien et richement parée et mise haut du chevet de mon lit : si que chascun se merveille ce que puet estre; et sachiez qu'il sceavent comment vous m'avez ressuscitez et rendu joie et santé, sans ce que vous m'eussiez oncques veu. Si tiennent si grant bien de vous, de vostre douceur et de vostre humilité, comme de dame dont il oyssent unques parler. Et puisqu'il est ainsi que ou royaume et en l'empire que nos amours sont sceue et révélées et espécialement des meilleurs, bien seroit or de male heurs nez cils qui fausseroit de nous deus.

Quant au noble et au riche trésor dont j'ai la clef, par Dieu, je l'irai deffermer le plus tost que je porrai : et seront au deffermer foi et loyauté, droiture et mesure. Et se désire voloit faire le maistre, on ne li soufferoit mie : puisque vous et moi, et loiaulté et bonne espérance sommes aliés contre li: et par ma foi ! Il est à moitié desconfis.

J'ay fait un rondel que je vous envoie et arés le chant par le premier que j'envoïerai vers vous : et y est vostre nom ainsi comme vous le verrez par ceste cédule enclause en ces présentes.

Les oreilles vous deveroient bien fort et souvent manjier : car je ne sui en compagnie que on ne parole tous jours de vous, et en tel bien que tous cilz qui vous ont veu, vous compèrent à l'escharboucles qui esclaircit les obscurs nuis, au saphir qui garis de tous maulz et à l'esmeraude qui fait tous cuer resjouir : et brief chascuns vous tient comme la fleur des dames.

Je vous suppli, tant humblement comme je puis et de tout mon cuer, que vous me veuilles euvoier l'une des choses que vous mettés plus près de vostre cuer par quoi je la puisse mettre si près du mien comme je porrai. Et certes se vous la m'envoiez, je la tenrai comme vraie et digne relique : et vous estes si bonne et si sage que vous sarez bien que c'est à dire. Et aussi me veuilliez faire si bien de vostre suer, que quant je venrai vers vous, nous puissions mener bonne vie sans dangier. Adieu mon très doulz cuer. — Vostre léal ami

Mon doulz cuer, ma douce amour, et mon très chier ami, j'ai receu vos lettres en lesqueles vous me faites à savoir que plusieurs signeurs

scevent les amours de vous et de mi, et que il vous ont mandé que vous leur envoiés de vos choses et des moies. Si me plaist très bien que vous leur en aiés envoié, car je veil bien que Diex et tout le monde sache que je vous aim et ay plus chier que homme qui au jour de hui vive : et si me tien à mieulz parée et à plus honnourée de vostre amour que de roi ne de prince qui sont au monde.

Vous m'escrisiez que vous venrez briement deffermer le trésor dont vous avez la clef : et se ceulz, que vous m'avez mandé qui seront au deffermer, y sont, la compagnieen vaudra mieulz. Et je pense bien que il y seront, et ne cuide mie que si désir y vient, qu'il nous puist en riens gréver ; car cette noble compagnie l'aroit tost desconfit. J'ay veu le rondel que vous m'avez envoié ; et y ai bien trouvé mon nom. Et ai grant joie de ce que vous estes remis a faire nostre livre : car j'ay plus chier que vous le faciez que autre chose.

Je ne vous envoie pas ce que vous m'avez mandé, pour ce qu'il mest avis qu'il ne seroit pas bon de l'envoier par ce message : mais je le vous envoierai par vostre vallet la première fois que vous le m'envoierés, avec vos patenostres que je ne puis envoier si tost comme je volsisse. Mais je vous envoie la coeffe, le cuevrechief et le touret que je avoie affublé le jour que receu vos lettres. Ma suer se recommande à vous et ne aiés nulle doubte : car je treuveray assez chemin par quoi nous pourrons à loisir déffermer le trésor. Henri vostre amis a esté à Paris : il se recommande à vous. — Et par Dieu nous le devons aimer ; car c'est silz par quoi nos amours furent première commencées. Par le Dieu en qui je croi, vous ne me trouverés ja lasse de faire chose qui vous doie plaire. Je vou pri, recommandez moi à mon frère et le vostre : et si donnés cette verge d'or, et li dittes que je le pri qu'il la porte pour l'amour de moi. Mon chier ami, je pri, etc. — Vostre loiale amie.

Mon très doulz cuer, ma douce suer et ma douce amour et quanque mes cuers aime, vous m'avez fait garde et trésorier des deus plus nobles choses qui soient en tout le monde, c'est de vostre cuer et de vostre riche trésor. Et se Dieu plaist j'en ferai si bonne garde que Dieus et vous et tous ceulz qui le savent, s'en tenront bien apaiés.

Mon très doulz cuer, je vous mercy trop chièrement de ce que vous m'avez envoié et envoierés : et par m'ame toutes les nuis je les couche sur mon cuer et les baise plus de cent fois le jour. Vostres livres se fait et est bien avanciés ; car j'en fait tous les jours cent vers. Et par m'ame, je ne me porroie tenir du faire, tant me plaist la matière. Mais j'ai trop à faire à quérir les lettres que

respondent les unes aus autres : si vous pri qu'en toutes les lettres que vous m'envoierez dores en avent, il y ait date sans nommer le lieu.

Mon très doulz cuer, vous estes courecée de ce que nous avons si tart commencié : par Dieu aussi sui-je. Mais vescy le remède, menons si bonne vie que nous porrons en lieu et en temps, que nous récompensons le temps que nous avons perdu, et que on parle de nos amours cent ans cy après, en tout bien et en toute honneur : car s'il y avoit mal, vous le céleries à Dieu se vous poiez : mais il n'i ha que bien, ne n'ara ja.

Et ma très douce suer, je vous pri trop à certes que vous et vostre suer promettez la voie de saint Nicaise de Reims, pour vous et pour ses enfants ; et je vous promet, par ma foi, que je vous irai querre à la porte Saint-Antoine : et Th. vostre frère viendra avec moi.

Mon très douls cuer, vous me faites veillier une partie des nuis et escrire grant partie des jours. Mais par m'ame ! il ne me grièvе riens : ainsois y hai si grant plaisance que je ne puis entendre à autres choses. — Adieu, etc. Vostre léal ami.

Mon doulz cuer, frères compains et vrais amis, j'ai receu vos lettres et par mon frère T. — S'il vous plaist, vous venrez me veoir au lieu que le porteur de ces présentes vous dira où je pense à estre, se Dieu plaist, dedans les octaves de la mi aoust; quar nous devons partir lundi prochain venant, ma suer et moi, pour y aler, pour doubte de la mortalité qui est trop grant où je sui.

Mon très doulz cuer, je vous envoie ce que vous m'avez mandé et vos paternotres et vous promet loyalment que je les ai portées, tout en l'estat que je les vous envoie, deus nuis et trois jours sans oster d'entour moi, et depuis que li fremailles fu fais. Si vous pri que vous les veuilliez porter, et je vous envoie unes autres petites et un petit fremailet pour vostre ymage. Et les ai ainsi portées longuement en l'environ de mon bras.

Et mon doulz cuer, vous m'avez escript que je vous fait veillier grant partie des nuits et escrire grant partie des jours : et par ma foi, ainsi le me faites vous faire excepté ce que je n'escris mie autant que vous faites. Avient souvent que je suis l'espace d'un grant jour en ma chambre ou en aucun lieu où je me destourne de la gent, pour ce que il ne me destourbent de penser à vous. Et en est aucune fois Monsieur, et les gens de l'ostel, bien esbahie de ce que je me tiens si volentiers toute seule : car je ne l'avoie pas à coustume et je ne m'en puet tenir, tant me plaist le penser à vous.

Ma suer vint à moy quant je faisoie escrire ces lettres, et me demanda se escrivoie à mon ami ; et je le respondi que oil. Elle me dist recomandez moi à li beaucoup de fois. Je vous pri que vous me recommandez à votre frère et au mien : car par ma foi c'est un des hommes du monde que je désire plus à veoir apres vous. Je pri, etc. Vostre loiale amie.

Mon cuer, m'amour, et mon très doulz ami, sui où vous savez dès le xe jour d'août ; et cuidoie que nous deussions tantost partir à aler aillenrs. Mais on nous dit qu'il avoit grant foison d'anemis tout à l'environ : et n'i osoit nulz aler. Mais nous partimes environ xvii jours après que nous fumes là venus pour aler en Brie, pour veoir la maison de mon frère, que ma suer n'avoit unques mais veues. Et avons la demouré xv jours tous entiers et ai esté à si grant anui que unques choses ne m'anoia tant. Et si avoie des esbatements biau cop : car en tout le chemin on ne faisoit que chanter et veoir dames et damoiselles, et dames de religion. — Vous prie que vous me veilliez envoyer de vos chansons pour moi esbattre et mettre hors de mérancolie. Et sommes là ma suer et moi aussi comme deulz prisonniers, où je n'i congnois nulle personne du monde, se ce n'est de nos gens. — S'il vous plaisoit à moy envoyer la copie de ce que vous avez fait de vostre livre je vous en saroie moult bon gré : si feriez grant aumosne ; et s'il ne vous plaisoit, je ne le monstrerois à nullui. — Mes frères va par devers le roi : si vous pri que vous le voiés et que vous li faciés tele chière et à ses gens aussi comme vous savés qu'il est bon du faire. Et s'il va en vostre maison, ne li monstrez pas vostre image ; car il m'est avis qu'il ne seroit pas bon. Mais je veuil bien que vous li dittes un po et non pas trop que vous m'amés, et pour ce que je chante volentiers, et que vous m'avez envoié avant de vos chansons pluseurs fois, avant que vous ne veissiez unques. — Je pri, etc. — Vostre loiale amie.

Mon très doulz cuer, — Sachiés que je songeai, environ la Sainte Croix, que vostre ymage me tournoit la teste et ne me daingnoit regarder et estoit vestue de vert qui signifie nouveleté ; dont je fus en si très grant mérancolie qne nulz ne le porroit penser. Et à mienuit fis alumer chandelles pour regarder si c'estoit vray ; et quant je vi le contraire, je la baisai et prins à rire et dire que Morphéus se moquoit de mi. Et par ma foy ! si vous aviés loué Morphéus milles mars d'or, si ne vous porroit il mieus servir qu'il vous sert. Car si tost comme la chandelle est estainte, il saut en place et se figure en toutes manières qui me doient et puelent plairé : comment que paour m'esveille aucune fois en disant : longue demourée fait changier ami.

Mon très doulz cuer, vostre frère vint à moi le jour de saint Michiel au matin, et me vint veoir tantost que il ot oÿ messe. Et li fis toute l'onneur que je pos et fu partout mon hostel. Ne il ne partira, se je puis nullement que je ne li face aussi comme au mélleur signeur et ami que j'aie en ce monde et à ses gens aussi.

Je vous renvoie la laiette que vous me baillastes au partir de vous et tout ce qui estoit dedans : car tout est mis par ordre dedens vostre livre. Ma douce amour, je vous remercie de vos dignes et précieuses reliques, de votre fermail, de vos paternotres, et de vostre belle ballade. Je vous envoierai la pareille par le premier qui ira vers vous. -- Adieu mon très doulz cuer, etc. Vostre loial ami.

Mon très doulz cuer, ma douce amour et mon très doulz ami ; je me merveille moult de la petite fiance que vous avez en moi, qui cuidiez pour ce que je vous ai un pochet trop tardé à escrire que je vous doie oublier et mettre en nonchaloir. Je ne pense pas tant de mal de vous comme vous faites en moy. -- Et toute personne qui ha bien et loiauté en li, le doit ainsi penser des autres.

J'ai trouvé en le laiette que vous m'aviez envoié unes lettres clauses qui aloient à vous ; si les ouvri pour ce que je ne savai pourquoi vous les aviés envoyés et trouvai que c'estoit une balade que on vous envoiait. Si la vous renvoie, pour ce que je pense que vous ne la veystes, unques ; car elle est encor toute sellée. -- Je vous pri que vous me recommendés à mon frère, le vostre. Mon très doulz cuer, je prie, etc. — Vostre léale ami.

Mon très doulz cuer, ma très douce amour et ma très chière Dame. — J'ai fait le rondel ou vostres noms est ; et le vous eusse envoié par ce message, mais par m'ame je ne l'oy onques, et n'ai mie à coustume de baillier chose que je face tant que je l'aie oÿ et soiez certainne que c'est l'une des bonnes choses que je feisse passé à vi ans à mon gré. Vous me mandés que je note *L'œil*, et que je le vous envoie. Plaise vous savoir que j'ai esté si embesongniés de faire vostre livre et sui encor, et aussi des gens du roy, et de mons. le duc de Bar qui a geu en ma maison, que je n'ai pus entendre à autre chose; mais je vous envoierai bientost, et par certain message, ce qui est fait de vostre livre et vostre rondel aussi. Mais je vous pri, se chier que vous m'avez, que vous ne monstrez le livre qu'à gens qui seront trop bien de vostre cuer, et s'il y ha aucunes choses à corrigier que vous y faites enseignes ; car il vous a plus que je y mette tout nostre fait : se ne say se y met trop ou po. Quant vous

arès vostre livre, si le gardés chièrement car je n'en ai nulle copie et je seroie courreciés s'il estoit perdus, et se il n'estoit ou livre où je mes toutes mes choses. Adieu, etc. — Vostre loial ami.

Mon très doulz cuer, ma chière suer et ma très douce amour, — si vous prie chierement comme je puis et sai que vous veuilliez bien garder vostre livre, et vous le me veuilliez renvoier quant vous l'orez lus : par quoi je le puisse parfaire. Car je serois trop courecié, se tel paine, et comme je li ai mis et entend à mettre, estoit perdue. Car ores vient le fort et les beles et subtives fictions dont je le pense à parfaire ; parquoi vous et li autre le voiés volentiers, et qu'il en soit bon mémoire à tous jours mais. Et sachiez que il n'i faut mais à mettre que les lettres que vous m'avez envoiés et je à vous, puis que vous partistes. — Et aussi vostre livre ara nom le livre du *Voir Dit*: se n'i veuil, ne doi point mentir. Car ce riche trésor dont je porte la clef, j'en use ainsi com cilz qui est rois ; et nulz ne li scet que li. Si n'a nul bien de son royaume et ressemble Tantale qui muert de soif et qui est en l'iaus jusques au menton, et ne puet boire. Mais ce me griève trop que raison m'a dit que Dangier porte une clef de ce trésor avec moi, et que je ne le puis déffermer sans li, et aussi que Argus à tous ses c. yex ne fait que resgarder et espier que nulz n'i atouche ; et s'il en véoit aucune chose oster, il le diroit tantost à Malebouche qui le chanteroit à notte par tous les quarrefoures du païs. Se n'i vois riens de bien pour mi, fors que raison s'accorde à bonne amour : mais ce ne puet estre. Et, mon doulz cuers, mes derreniérs confors et refuges, est tels que je say bien que quant il vous plairra, et Dieus amenra la bonne heure ; que vous estes si bonne et si douce que Dangier n'osera groucier contre vostre douceur ; et si estes si sage que vous endormirés Argus, si que il ne verra nes que une taulpe ; et par ce Malebouche se taira. Si que, mon doulz cuer, vous véez bien que ma mort et ma vie, mon déduit et ma joie, ma doleur et ma santé gist entre vos mains et en vostre ordonnance ; et en poez ordonnes comme de ce qui est vostre.

Je vous envoie le chant du rondel ou vostre nom est : et a convenu par force que je l'aie baillié ailleurs avant que à vous, car li estranges qui estoient à Reims ne m'en laissoient en paix. — Ne dites à nelluy comment vostre noms y est, car je n'en feroie plus par ceste manière. Et laissiés muser les museurs. Je vous fais faire aucune chose à Paris, laquelle je ne puis avoir si tost comme je cuidoie pour la mortalité : mais sitost comme je l'arai je la vous envoierai. — Vostre loial ami.

Mon très doulz cuer, ma douce amour, et mon très chier ami, plaise vous savoir que je suis où vous savez : et sachiés que quant il vous plaira à venir, vous y trouverez tele joie et tele douceur que vous pourriez penser et souhaidier; car j'ai emprisonné Dangier et Malebouche, et se ay endormi Argus en tele manière qu'il n'i ha celli qui ja vous puisse grever de riens. — Quant ce sera que vous venrez, je vous pri que vous prenés vostre hostel en l'ostel que vous savez : car il me semble que c'est le meilleur. Et voldroie bien, s'il pooir estre, que vostre secrétaire venist aveuc vous : et s'il ne puet estre, si amenés aveuc vous de vos gens ceulz en qui vous vous fiés le mieulz. Et venez si secrétement que nuls ne sache rien de vostre venue, jusques à tant que je aurai parlé à vous. Et à mon pooir le trésor sera déffermés avant qu'il soit nulle nouvelle de vostre venue. Et si tost comme vous serez descendus en l'ostel dessus dit, se envoiés par devers moi en l'ostel de ma mère aucun de vos gens; et par cellui m'escriviez vostre venue. Et s'il trouvoit en l'ostel de ma mère aucune personne qui li demandast dont il venoit, qu'il deist qu'il venist de ma suer et qu'il m'aporte lettres de par elle.

Mon très doulz cuer, je vous pri que vous m'escrisiés vostre estat par ce message, et quant vous venrez par devers moi, adfin que je puisse mieux estre avisée de mon fait. Car je vous promet loiaulment que la plus grant cause pourquoi je sui venue où je suis, si est pour ce que je vous y porray veoir plus à loisir que aillours. — Vostre très loiale amie. (1).

Mon très doulz cuer, ma très chier suer, et ma très vraie amour, quant ad ce que vous me mandés que vous estes où vous savez, et que je vous puis aler veoir quant il me plaira, et aussi de l'ordenance que vous en avez fait qui moult me plaist, car par ce voi-je certainement que vous avez vrai cuer et bonne volonté par devers moi. Je vous en marcy tant humblement comme je puis et non mie comme je doi. Si ai mandé mon secrétaire et me trairai par devers vous le plus tost que je porrai, la saint Andrieu passée ou plus tost se je puis. Car li consaulz se remuent aucune fois et n'i menrai que trois de mes vallés aveuc mon secrétaire, se avoir le puis. Mon très doulz cuer, je savoie bien que vous aviez pooir d'endormir Argus et de emprisonner Dangier et Malebouche. Et par m'ame, j'ai grant

(1) C'est après avoir reçu cette lettre que Machault fut averti qu'Agnès de Navarre s'amusait à ses dépens.

joie de ce qu'il sont en ce point. Se vous prie chièrement que jusques à tant que je vous arai veue, il ne se partent de cet estat : et si tost comme je serai parti de vous qu'il soient délivré et facent leur office de vous garder encontre tous. Et mon très doulz cuer, ne vous doubtés que quant je serai venu à vous, qui sera bientost se Dieu plaist, je ferai sagement et secrètement ce que vous m'avez mandé : et du sourplus m'attendrai à vostre noble cuer. Recommandés moi à H. quant vous le vorrés : et certe se il me pooit venir querre je seroie honnorés : et si feroit la paix de mon frère qu'il ne peut avoir bien ne joie tant comme je soie hors. Mon très doulz cuer, vous m'escrivez moult ouvertement et avés tous jours escript. Si ne sai se il est bon que je mettes vos lettres en mon livre tout ainsi comme elles sont : Si m'en veuilliés mander vostre volenté. Adieu mon très doulz cuer. Vostre très loial ami. (1).

Ma très chière et seule dame, se je vous escript ce que on m'a dit, je vous pri qu'il ne vous desplaise. Veuilliez savoir que uns riche home, qui est très bien mes sires et mes amis, m'a dit et pour certain que vous monstrés à chascun tout ce que je vous envoie, dont il semble à plusieurs que ce soit une moquerie. Si en faites votre volenté : mais j'ai bien aucune fois esté en tel lieu, comment que je vaille po, que on ne me faisoit mie ainsi ; et que cilz que mieulz savoit céler, ou celle, c'estoit le plus dignes de guerredon. Si ne vous pense plus à escrire chose que vous ne puissiés monstrer à chascun. Car il semble que ce soit pour vous couvrir, douce Dame, et faire semblant d'un autre amer. Mais on ne doit pas tout croire ce qu'on oÿt. Je vous envoies ce que j'ai fait depuis de vostre livre, si le poez monstrer à qui qu'il vous plaist; car par ma foy, je mettois grant peine à le faire ; et comment que vous teingniés que ce soit moquerie, par m'ame, il n'a mie IIII personnes au monde pour qui je l'entreprenisse à faire.

Ma très chière et seule Dame, le Saint Esprit vous hait en sa sainte garde, qui vous doint honneur et joie de quanque vostre cuer aimme. Escript. le XVIe jour de joing. — Vostre très loial ami.

Mon très doulz cuer, mon très chier et doulz ami, — Je ai vue une balade en laquelle il ha : en lieu de blan, Dame, vous vestés

(1) Machault dans cette lettre dissimule ses chagrins ; dans la suivante il se plaint du role ridicule qu'on lui fait jouer.

vert. Et se ne say pour qui vous le feystes. Car se ce fu pour moi, vous avez tort. Car, foy que je doi à vous que j'aime de tout mon cuer, unques puisque, vous meystes et envelopastes mon cuer en fin azur et l'enfermates au trésor dont vous avez la clef, il ne fut changiés ne sera toute ma vie. Car si je volois bien ne le porrois je faire sans vous ; car moi ne autre n'en porte la clef que vous. Si en poés estre à seur, comme se vous le teniez en vostre main. Mon chier ami je vous pri que vous me veuillez renvoier par ce message le commencement de vostre livre, cellui que je vous renvoiai pièce ha, car je n'en retins point de copie et l'ai trop grant fain de veoir. Et si les lettres sont mal escriptes si le me pardonnés, car je ne trouve mie notaire tousjours à ma volenté. Escript le xe jour d'octembre. — Vostre très loiale amie.

Mon très chier ami, bien amés de mon cuer, — Je ai dit la plus grant partie de ma volenté au porteur de ces lettres le quelz est bien mes grands sires et amis, et je sai bien aussi que il est li vostres. Et tout ce que je li ai dit, je li ai dit en confession et chargié sur l'ame de li que jamais ne soit dit à nulle autre personne que à vous. Et pour Dieu, je vous suppli que il ne vous veuille desplaire si je li ai dis. Car en l'ame de moi, je croi que le cuer me fust crevés au ventre, se je n'eusse descouvert mon meschief à aucune personne. Et je cuid que il est si bien le vostres amis, que vous ne devriez mie courcier se vous pri, tant humblement que je puis, que vous le veuilliés croire de ce qui il vous dira de par moi.

Ne veulliez mie perdre la clef du coffre que j'ai : car si elle estoit perdue je ne croi mie que je eusse jamais parfaite joie. Car par Dieu, il ne sera jamais deffermées d'autre clef que celle que vous avés ; et il le sera quant il vous plaira ; car en ce monde je n'ai de riens si grant désir. — Vostre léale amie.

Mon très doulz cuer, — Mes secrétaire a esté par devers moi et m'a dit pluseurs choses de par vous, lesqueles je ne vueil pas escrire, pour ce que vous le savés bien. Et de ce qu'il m'a dit je vous mercy très humblement, et se Dieu plaist, environt de ceste Pasques je metteroy tele paine à acomplir ce qu'il m'a dit qu'il n'i ara point de deffaut. Car par m'ame, la sont tuit mi désir, et tuit mi penser. Et aussi vous, m'avés envoié de vos joiaus, liquel ont esté pris en vostre riche trésor : par m'ame je veuil que vous sachiés certainement que se vous poiés faire chose qui me puist déplaire, cils présens que vous m'avez envoié, me desplairoit. Et vous suppli humble-

ment, si vous avez mon bien, ma paix et ma joie, que jamais il ne vous aviengne : que par Dieu je ne le recevroie point, pour ce que trop grande familiarité engendre hayne. Et comment que je suis certains, comme de la mort, que vous le mi donnissiés plus volentiers en présent, j'aimeroie mieus les attendre xx ans que ce que vous m'envoyssiez un seul.

Et aussi mon très doulz cuer, jai bien veu oÿ et considéré tout ce que li portères de ces lettres m'a dit de par vous ; si vous pri si chièrement que tous rappors, toute chose faites et dictes ou escripte, entre vous et moi soient oubliées et pardonnées de très vrai cuer d'amie et d'ami, et que jamais n'en souvaingne. Si menrons bonne vie, doulce, plaisant et amoureuse : et mon très doulz cuer, se je vous ai escript aucune chose que on m'avait dit, en l'ame de moi, je l'ai fait pour vostre bien et honneur, et aussi pour vostre aviser ; se ne vous en deussiez mie si troubler.

Quant à la clef que je porte du très riche et gracieus trésor qui est en coffre où toute joie, toute grace, toute douçour sont, n'aiés doubte qu'elle sera très bien gardée, se Dieu plaist et je puis : et la vous porterai le plus briement que je porrai, pour veoir les graces, les gloires et les richesses de cest amoureus trésor.

Et quant à vostre livre, il sera parfais, se Dieu plaist et je puis, dedans xv jours. Et si fust pièce ha ; mais je ai esté longtemps que je n'i hai riens fait. Et tenra environ xii cahiers de xiv poins. Et quant il sera parfais je le ferai escrire et puis je le vous envoierai. Adieu, etc. — Escript le xe jour d'avril. — Vostre loial ami.

Mon très doulz cuer, ma très douce vraie et loial amour, — Si vous plaise à savoir que j'ai bien oÿ et entendu tout ce qui fi portère de vos lettres m'a dit de par vous.

Puisque tout est pardonné d'une part et d'autre, pour Dieux mon très doulz cuer gardons nous l'un l'autre d'or en avant pais honneur et parfaite amour. Si vivrons en joie et en plaisance, et si aurons parfaite souffisance. Aussi nous serons hors des dangiers de fortune, et mon très doulz cuer je vous jure par tous les sermens que fame porrait faire que jamais créature ne croirai encontre vous pour chose qu'on m'ai dit ne raporté. Et je vous tien pour se bon et si loial que je sui certaine que aussi ferés vous de moi.

Mon très doulz cuer vous m'avez escript pieçe ha en une autres letres, que je vous escri plus briement et plus obscurément que je ne le soloie ; et en vérité vous dittes voir : mais c'est pour ce que je ne trouve pas tousjour clerc en qui je me fye bien pour escrire par devers vous. Comment que plusieurs servent les amours de vous et de

moi, n'est-il nulz qui en sache parfaitement la vérité fors une et moi, et votre sécrétaire. Et pour Dieu, mon doulz cuer, ne doubtés que je le face pour nulle autre chose, car il ne se fait pa ben fier en tous. Et tels le pourrait veoir, qui pourrait penser ce qui n'est pas.

Je vous pri, tant doucement com je puis, que vous ne vous veuillés courroucier du joulau que je vous ai envoié par votre sécrétaire, lequel a esté prins en vostre trésor. Car je vous jur, par tous les serments que nulz puet faire, que puis que je vous vi, je n'en ostai nulz fors cils que je vous ay envoé. Et soiés certains que si je eusse cuidée qu'il vous deust desplaire, je eusse aussi tost mors mon doigt jusqu'à l'os que je le vous eusse envoié. Si vous pri pour Dieu mon doulz cuer que vous me le veuillés pardonner; et je vous promet par ma foi que je ne le ferai jamais.

Mon très dulz cuer, je vous envoie un rondelet ou vostre nom est. Si vous pri très amoureusement que vous le veuillies penre en gré : car je ne le seeusse faire se il ne venist de vous.

Cinq, sept, douze, un, neuf, onze et vint
M'a de très fine amour esprise,
Dès qu'à ne congnoisance vint
Cinc, sept, douze, un, neuf, onze et vint.
Je siemie, et il tous miens devint
Pour son renom que chacune prise :
Cinc, sept, douze, un, neuf, onze et vint
M'a de tres fine amour espire (1).

Je pri Dieu qu'il vous donist honneur et joie de quonque vostre cuers aime et désire. — Votre très loiale amie.

---

(1) Voir au glossaire le mot énigme.

GLOSSAIRE.

Notes historiques.

—

A.

Abellir. — Embellir, plaire, rendre agréable.

Abillié. — Préparé, pret, habile.

Abstinence. — Suspension d'armes.

Acointe. — Acointance, intimité.

Aconter. — Estimer, faire compte de quelqu'un.

Acourer. — Tuer, arracher le cœur ; en style de venerie, donner la curée aux chiens, c'est-à-dire, le cœur et les entrailles du cerf.

Acre. — Saint-Jean-d'Acre.

Acteur. — Ouvrier, fabriquant, auteur.

Adès. — Toujours, des lors, de suite, alors.

Adoucir. — Préparer, disposer.

Aerdir, (s') ; s'Aerdre. — S'attacher, s'allier : *adhærere*.

Affaiter. — Réparer, arranger, s'instruire, orner.

Affiner. — Perfectionner, achever. — *Affiné :* précieux, parfait, élégant, dévoué, pur. On a dit depuis, au XVIe siècle, un raffiné.

Affoler. — Blesser, tuer, rendre fol.

Aferir. — Frapper, regarder, concerner, désigner.

Ageloingner, (s'), — S'agenouiller.

Ahonter, (s'). — Se deshonorer, ne pas se respecter.

Ataus. — Ajax.

Aie. — Aide, assistance.

Aisiée. — Aise, facilité, possibilité ;— être à aisiée ; être à l'aise, en liberté, faire ce qu'on veut.

Alegier. — Alléger, soulager. — *Aligence, aligement*. — Soulagement, guérison, fidélité.

Alenti. — Paresseux, lâche, fainéant.

Alexandres. — Alexandrie en Egypte. Nous citerons, parmi les chevaliers qui suivirent Pierre de Lusignan dans cette croisade : le comte de Ronhays, Simon Thinoli, Jehan Guibellin, Jacques Petit, tous cinq anglais ; — Guy, Renaut et Robert le Baveux ; — Jehan Pastez, Foulques d'Achiach, le sire de Clervaus, G. de Saus, Oysel du Fay, Jacques de Mailly, le sire de Nantouillet, Gilles de Poissy, Bouvillier, Joudouin, Gobers de la Bove, Buantier de l'Or, Jehan de Lornis, Hervé le Coche, Raus de Chenevières, Jehan de Vendières, Philippe d'Omont, Saque de Blaru, Pierre de Gresille, Jehan de Saus, Robert Baillide, tous chevaliers. — Maussare de Resigny, Jehans de Rains, Raulains de Baudressy, le bâtard de Corbon, les deux frères Bonan de Bon, Baudry de Bon, Jehan de Contes, Robesson Bonne, Jehan Rouvillier, Druet de Braibant, Lambequin de la Conte, Boste Boutellin, (ces trois derniers flamands,) Hervey de la Menenain, Florimont de Lesparre, Berton de Venanges, Jean de Rochefort (Breton), Jehan de Sonain (Anjevin), Thibaut du Pont, Cordeliers du Pingon, de Baqueville, d'Estonteville, Betreston, Billiangues sr de Vime ou Vimeux, Jehan de Caicu, de Bremons de la Rotte, Chassenage du Dauphinal, Monpouchier, Philippe de Jaucour, Amé de Coutances, Hues de Verneuille, Flavigny, Rabette, Tribouillart de Tribouville siciliens, tous écuyers.

Aloser. — Louer, célébrer. De laus, los, gloire.

Aloy, Monnaie de bon. — Au XIVe siècle, la monarchie fut réduite à la triste nécessité d'altérer les monnaies. Les anglais nommèrent Philippe de Valois, le faux monnayeur.

Amablement. — Amoureusement.

Amblure. — Pas régulier et ferme du cheval.

Amender. — Condamner, corriger, perfectionner.

Amenistrer. — Administrer, procurer, inspirer. On remarquera que l'auteur supprime les D dans plusieurs mots, sans doute pour adoucir la prononciation.

Amenrir. — Amoindrir, diminuer, supprimer.

Amer. — Adj. rempli d'amertume. — Subst. fiel, méchanceté. — Sans amer : bienveillant, affectueux.

Amesuré. — Sage, réfléchi.

Ameurir. — Tuer, faire périr.

Angle — Ange.

Anoier. — Ennuyer, fatiguer. — S'annoier : s'inquiéter, se tourmenter, se chagriner. — Anoy : ennui, chagrin.

Antoine, (porte Saint). — Saint-Nicaise de Reims était situé sur une hauteur qui ne fut comprise dans l'enceinte de Reims que

dans la première partie du XIVe siècle; jusqu'alors en y allant on sortait par une porte de fondation romaine près de laquelle s'élevait l'hôpital Saint-Antoine, élevé dans le XIIIe siècle, par les archevêques de Reims. Cette porte eut successivement plusieurs noms: celui que lui donne Machault était peu usité, du moins les chroniques rémoises ne le mentionnent pas. — Peut-être Machault veut-il parler de la porte Saint-Antoine à Paris; on y passait en allant au château de Vincennes, où la cour résidait souvent alors.

Aourer. — Adorer.

Aourner. — Orner.

Apaier. — Paier, satisfaire.

Aparpillié. — Dispersé.

Apenre. — Apprendre, saisir.

Appers, appert, apperte. — D'apparoir ou de *aperire*, ouvrir : apparent : ouvert, franc, brillant, élégant, bien inspiré. — En appert ; clairement, nettement, en évidence. — Il appert, qu'il appère, ils appèrent : il paraît, qu'ils paraissent.

Apporter. — Arriver au port.

Apresure. — Science, ce qu'on apprend.

Aqueurir. — Accourir.

Arche Noël. — Arche de Noë.

Arer. — Labourer : *arare.*

Armer, (s'). — Porter des armes sur son écusson, se décorer d'armoiries : composer des armoiries.

Aronde. — Roseau, hirondelle.

Arraisonner. — Causer : endoctriner, décider, séduire.

Ars. — Arc.

Arsure. — Brulure. — Ardoir : bruler.

Artur, Artus. — Artus Ier, duc de Bretagne, fut assassiné par Jean-sans-terre, en 1202. — Artus IIe du nom, duc en 1286, était né en 1262; il mourut en 1312, regretté de ses sujets. Mais le prince breton qui illustra le plus ce nom, celui que les poètes et les romanciers citent sans cesse, régnait dans le commencement du VIe siècle sur une portion de l'Angleterre. et mourut en 542, tué dans un combat qu'il livrait à Medrawd son neveu, séducteur de sa femme. il fut secrètement inhumé dans l'ile de Glastonbury, où sa tombe fut retrouvée en 1189. La tradition le donne pour un magicien ; les poètes en ont fait le héros de la table ronde.

Assaveurer, assavourer. — Goûter, apprécier, savourer.

Assemblée. — Armée, levée d'hommes de guerre.

Assener. — Frapper au but, assigner, adresser.

Assentir, s'assentir. — Permettre, se prêter à, consentir.

Asseoir. — Assieger. — Assis : assiegé.

Asservir, (s'). — S'avilir, se dégrader comme un serf, s'enchaîner. — Asservi : mis en servitude, traité comme un esclave, comme un manant taillable à mercy.

Assevir. — Assouvir, accomplir, satisfaire. — Assevi : complet, parfait, rempli, satisfait.

Assouaiger. — Soulager, adoucir.

Assourdi. — Rendu sourd, stupéfait, abassourdi, affligé.

Atalenter — Exciter, faire désirer.

Atargier. — Tarder.

Atemprance. — Tempérance, prudence, sagesse. — Attemprément, avec mesure et précaution.

Atourné. — Tourné, dirigé.

Atraction. — Extraction.

Attendre. — Faire attention.

Attrait, (chanter tout). — De suite, d'un trait; ou bien avec art, avec charme Traitis, signifiait soigné, délicat, parfait. — On disait atret, attrait pour bon accueil, désir de plaire, moyen de plaire.

Auctorisier, (s'). — Se donner de l'importance, de l'autorité, s'appuyer.

Aukaham — Ville de Lithuanie, peut-être Auklam, en Poméranie.

Aüné. — Uni, lié, de : *ad et unus.*

Auques. — De *aliquando*, ou de *ad usquè* : alors, aussi, jusques. — On a employé aussi ce mot pour aucun, quelqu'un : *aliquis.*

Aval. — En bas, en descendant. — Avalé : descendu, abaissé.

Aviaux. — Aises, plaisir, luxe, table recherchée.

Aviser. — Verb : avertir, faire réfléchir. J'avis : je donne avis. Aviser, subst. avis, sagacité, jugement.

Avoier. — Diriger, mettre à route : *ad viam.*

Avorter. — Faire échouer : commettre une faute, un adultère.

B.

Baée, (à gueule). — A bouche ouverte, à grands cris.

Baillie. — Garde, tutèle, protection.

Barat. — Embarras, fraude, trahison.

Baudour. — Gaité, amour, feu de la jeunesse. — Baudement : gaillardement, en homme de cœur.

Behaigne, Behaingne. — Bohème : Machault dit : Behaignon pour Bohémien : il désigne même par ce nom le roi de Bohême Jean de Luxembourg. — V. Roi.

Belle, velle, ou pelle. — Perle : ou fourrure ; velours. — Belle : belle amie.

Bende de jaune. — Les vêtements étaient mi partis, c'est à dire d'une couleur à droite, d'une autre couleur à gauche, ou composés de plusieurs bandes de nuances variées allant de haut en bas.

Beneysson. — Bénédiction. V. Lendit.

Ber. — Baron, chef : de *vir*.

Bescuit. — Biscuit, pain des marins.

Bestourner. — Retourner, renverser, détruire, tourmenter, altérer.

Biau, (porter ses meschiès). — Supporter bravement ses malheurs.

Bis. — Gris, brun.

Blanc. — En style de blason, argent. — Couleur des habits de fête : nuance exprimant la joie. — Blanc : monnaie valant alors cinq deniers.

Bleu. — Couleur exprimant la sincérité, la pureté, la constance ; le vert, au contraire, exprimait les nouvelles amours, le changement, l'infidélité ; au lieu de bleu se vtir de vêert, c'était avouer que l'on changeait d'ami. — De nos jours, on habille encore de blanc ou de bleu les enfants mis sous la protection de la Vierge.

Boce, bosse. — Bubon de la peste : on le nommait aussi la malebosse. — *Habebant enim subito bossas sub assellis vel in inguine ; quibus insurgentibus erat infaillibile signum mortis.- contin. G. de Nangis. anno* 1348. — V. Epidémie.

Boesse. — A. M. T. S. Boece : philosophe conduit au supplice par ordre de Théodoric, roi des Lombards, en 525. — Charles V possédait dans sa bibliothèque un manuscrit de ses œuvres alors en grand honneur.

Bon. — Bien, avantage.

Bon eureux, bon heureux. — Béni du ciel, bienheureux.

Bonnement. — Franchement, facilement, sans inconvénient, avec avantage.

Bonselau. — Bonselas, Boleslas, duc de Breslau. — Il y a en Silésie une ville nommée Bunzlau.—Quand l'empereur Henry IV vint à Paris, en 1378, il était accompagné d'un duc de Bousselau : *chron. de Saint-Denis.*

Bornes. — Limites, frontières.

Bourget. — Village près de Paris.

Bours. — Bourgs, villages.

Brandon. — Flambeau, torche.

Brehaigne, flute. — Petite flute. On a pensé que brehaigne signifiait bohémienne ou bretonne. Cette épithète n'a-t-elle pas été donnée à ce genre d'instrument, parce qu'il ne rendait que des sons faibles et aigus. On disait brehaingne pour stérile.

Briès. — Briefs. En briès mots : en un mot.

Bruguelis. — Bruglitz, ou Burglitz, ville près de Prague.

Bruire. — Faire du bruit, bruler.

Buisnie — Buisines, buccines, trompettes.

C.

Camelin. — Etoffe commune faite de poils de chameau.

Car.—Que.—Tant car : tant que.—Je te di car : je te dis que.— Si car : tellement que.

Casser. — Anéantir, supprimer, enlever.

Castelle. — Castille.

Causer, (se). — Avoir pour cause.

Céler. — Cacher, être discret. — Subst. : secret, discrétion, mystère. — Céléement : avec discrétion, en cachette.

Cens. — Impôt, fermage, rente. Redevance due aux seigneurs par les roturiers propriétaires d'héritages inféodés.

Cerne. — Cercle : on dit encore cerner : entourer. — *V. Courgie.*

Chambrelain. — Chambellan, valet de chambre, intendant.

Champ. — Fond d'un écusson.

Chascun par li. — Chacun de son côté, pour son compte.

Chasser. — Chercher, désirer, vouloir, demander.

Chastier, chastoier. — Réprimander, corriger, conseiller. — Chastoy : avis, reproche, instruction.

Chéi. — De cheoir : tombé.

Chevance. — Fortune, abondance, provision, richesse. — Chevir : profiter, s'enrichir, posséder, se fortifier.

Chevrette — Chevrel, chevreau : sorte de cornemuse ornée d'une tête de chèvre.

Chief, Chiès. — Chef, capitaine.

Chière. — Figure, mine — Dire à chière bonne : dire en faisant bon visage.

Chippre. — Machault n'a jamais été dans l'île de Chippre ni en Égypte : ces deux noms, qui se trouvent dans le Dit de la Marguerite,

prouvent que cette pièce de vers fut faite pour Pierre de Lusignan, ou l'un de ses compagnons d'armes. *V. Marguerite.*

Chose. — Parole, pièce de vers, œuvre d'un auteur.

Citole. — Instrument à cordes, long et étroit, dont le son était harmonieux. — Citoler : jouer de cet instrument.

Clamer. — Crier, appeler, nommer.

Clavette. — Petite clef. Parmi les usages singuliers en vigueur au moyen âge, il faut certainement compter celui des ceintures de chasteté. Les jeunes filles et les jeunes dames en portaient. Il est probable que la clef remise par Agnès de Navarre à Guillaume de Machault est celle de sa ceinture. Ce fait est un de ceux qui établissent qu'elle n'était pas alors mariée. Cette clef devait être unique, et certes le comte de Foix, jaloux comme tous les hommes du midi, l'eût gardée en sa possession s'il en eût eu le droit. On remarquera que Machault craint que Dangier ne possède une seconde clef du trésor dont la garde lui est confiée. Mais qu'on n'oublie pas que le mot Dangier, en style amoureux, signifie aussi bien père, mère, tuteur, gardien, que mari. — D'ailleurs, Agnès lui écrit que ni elle-même ni aucune autre personne n'en porte une pareille. Reconnaissons aussi que quelques passages de la correspondance publiée ci-devant permettent de croire qu'il s'agit simplement d'un coffre où seraient renfermés des joyaux, des gages et des emblêmes d'amour. — Quoiqu'il en soit, l'usage de ces ceintures était alors assez général : on en montre encore dans les musées d'Italie. Eustache Deschamps y fait allusion dans un de ses virelais : il s'agit d'une jeune fille qui fait l'énumération de ses appas :

Que quinze ans n'ay, je vous dis.
Moult est mes trésors jolis ;
S'en garderay la clavette, etc.

Clignette, (compter à)—Le vers où se trouve cette expression est peu clair : il signifie que le compte des vieux péchés se rend à clignettes, c'est-à-dire: les yeux fermés, en aveugle; c'est un compte où l'on ne voit goutte : cligner les yeux signifiaient les fermes, les boucher. Quant les enfants jouent à cligne-musette, l'un d'eux ferme les yeux pendant que les autres se cachent.

Clos. — Clou. V. *Boce, bosse*

Cloy. — De clore : il ferma.

Coi. — De *quietus* : tranquille, immobile, en paix.

Cointise. — Coquetterie, élégance.

Com. — Comme, — com que : comment que : quoique — qu'on, que si on.

Comé. — Chevelu. L'estoile coméo, comète. — On peut consul-

ter sur les phénomènes célestes remarqués lors de la peste de 1349, un poème latin composé par Simon de Covino, astronome du XIVe siècle, et publié par M. Littré, membre de l'institut. Tom 2, p. 208. Biblioth. de l'école des Chartes.

Commander. — Recommander, ordonner. — Command : ordre, commandement. — Commant : recommandise, prière pour les morts.

Commun. — Public, peuple. — Estre en main de commun : être sous les ordres d'un gouvernement communal, être à sa merci.

Compaigner. — Accompagner, tenir compagnie; recevoir dans sa société, à sa table. — Compains : compagnon, convive, allié, ami, qui mange le même pain.

Compas. — Niveau, égalité, mesure, raison, justice.

Compter. — Raconter, conter.

Confondre. — Anéantir, vaincre.

Conformer. — Crier, composer.

Confort. — Consolation, conseil, appui. — Conforter : consoler, appuyer, encourager.

Conjoir. — Réjouir, plaire, voir avec plaisir, jouir, faire plaire, conjoindre, unir.

Consaulx. — Conseil, conseiller, salle du conseil. — Consaulx d'armes : conseil de guerre.

Conte. — Compte, comte. — Conté : comté.

Controire. — Opposition, adversité, malheur, ruine.

Contremander. — Renvoyer les vassaux et les communes que l'on avait appelés pour résister à l'ennemi. C'est ce qui arriva en 1339. Philippe de Valois convoqua la nation pour repousser les Anglais. Il les poursuivit à la tête d'une armée énorme sans pouvoir les forcer à livrer bataille. Ils se dispersèrent après avoir fatigué la patience des Français. Le roi fut obligé de congédier ses soldats : Froissart, liv. I, 1re partie; an 1339.—Les soldats et les seigneurs qui n'avaient pu s'indemniser à l'aide du pillage et des rançons qu'on arrachait aux captifs, ravageaient les campagnes et ruinaient les populations dont ils traversaient le territoire. On sait de quels maux affligèrent la France pendant le XIVe siècle, les bandes de routiers.—Contremant : ordre de se disperser et de retourner chez soi.

Controuvaille, contreuve. — Mensonge, fable, erreur. — Contreuvé : controuvé, faux.

Coraige. — Cœur, volonté, passion.

Cornar. — Fol, ridicule, rêveur, amant ou mari trompé.

Corner. — Donner du cor. — Corner l'eau : annoncer au son de la trompette ue l'on va dîner, et qu'il faut se laver les mains.

Cornet d'Allemaigne.— Trompe longue et décrivant une courbe ; on en voit qui sont faits d'une défense d'éléphant ou d'une corne de bœuf.

Coué. — Garni d'une queue, de *caudatus.*

Coulours, (jugier des) — Comprendre le langage allégorique exprimé par les couleurs.

Couple. — Couplet, strophe.

Courbes, (pieds). — Malades de tumeurs dures.

Courgie. — Lanière de cuir, martinet, courroie.—Item en celuy en 1349 dessus dit, au mois d'août, s'esmut au royaume de France, en aucunes parties, des gens qui se batoient de courgies de trois lanières, en chascune desquelles lanières avoit un neu : auquel neu avoit quatre pointes ainsi comme d'aiguilles. Lesquelles pointes étoient croisiées par dedens le dit neu et pairoient dehors en quatre costés du dit neu. Et se faisoient seignier en eux batant ; et faisoient plusieurs sérémonies tant comme il se batoient, avant et après. Et ce faisoient en place commune, en chascune ville où estoient, deus fois de jour, par 33 jours et demi ; et ne demouroient en ville qu'un jour et une nuit ; et portoient croix merveilleuses en leur chapeau de feustre et en leur espaules devant et derrière. Et disoient qu'il faisoient toutes les choses qu'il faisoient par la révélation de l'Angle. Et tenoient et crioient que leur dite penance faite par 33 jours 1|2, il demourroient purs, nès, quictes et absous de tous leur péchiés, ainsi comme il estoient après leur baptesme. Et vindrent ceste gens en France premièrement de la langue Thioise..... Et vindrent jusqu'à Troye en Champaigne, jusques à Rains et ès marches d'environ. Mais ils ne passèrent plus avant : car le roi de France Philippe si manda par ses lettres que l'on les preist par tout son royaume. Mais nonobstant ils continuèrent leur folie et multiplièrent en celle erreur en telle manière que dedens le Noël en suivant que fu l'an 1349, il furent bien 800,000 et plus..... et y avoit foison de grans hommes et de gentils hommes. Chron. de St-Denys. — La secte des flagellants remontait à peu près à l'an 1260. En 1349, elle avait atteint son maximum de popularité. Clement VI fit faire une information sur ce culte ridicule et le déclara entaché d'hérésie. Les flagellants, poursuivis par l'église et la royauté, ne tardèrent pas à disparaître. V. *Crucifier* et *Lopinelle.*

Courtoisie. — Noblesse, politesse, faveur d'amour.

Cous. — Cocu, trompé.

Couvent. — Réunion, assemblée, repas de famille, grand repas.

Couvrer, cœvrir. — Cacher, renfermer.

Cracoé. — Cracovie.

Crespé. — Frisé, peigné à la mode.

Cri. — Renom, gloire, prime, préférence, cri de guerre, devise.

Croire. — Se fier, confier, espérer, se fatiguer. — Mal croire : se défier, ne pas croire facilement. — Ne pas se fatiguer.

Crouler. — S'agiter, trembler, s'ébranler.

Crucifier, *(se)*. — V. courgie. — *Depositis vestibus et calceamentis, habentes in modum braccoe camisias in femore ad talos pratensas, circumiverunt ..... in circulo, in modo crucifixi. — .... omnes genuflexi in modo crucifixi in facies suas corruerunt, cum singulturantes .... post hœc se locantes extensis manibus in cœlum genuflexi canebant :* chron. d'Albert de Strasbourg, historien contemporain. — *Dicebant quod eorum sanguis sic per flagella tractus et effusus, cum Christi sanguine miscebatur.* Contin. de G. de Nangis, v. l'hist. des flagellants par l'abbé Boileau.— Machault est le seul qui dise que les flagellants se crucifiaient ; sans doute il faut prendre son expression pour une image. Ces sectaires se tenaient les bras étendus comme le Christ sur la croix.

Crueux. — Cruel, dur, rigoureux.

Cueur, *(je)*. — Je cours.

Curer. — Soigner, guérir. — *Cure :* soin, souci.

Cus. — Cul, *li pert li cus*. Machault indique ici une des modes du XIVe siècle ; les hommes portaient des pourpoints serrés et très courts, avec des pantalons collants. Cette mode peu décente vécut jusqu'à la fin du XVe siècle.

Cynoble. — Cinople. *Sinople :* verd. couleur du printemps, des amours et de l'inconstance.

D.

Dame. — Confort d'ami : il s'agit de Jeanne de France, fille du roi Jean qui, en 1347, épousa en premières noces Henry de Brabant, duc de Limbourg, mort en 1348, et en secondes noces, en 1351, Charles le Mauvais, roi de Navarre. Elle mourut à Evreux, en 1373, et laissa trois fils et trois filles.

Dangier. — Mari, père, tuteur, gardien, pouvoir, tutèle, dépendance, péril, difficulté, hazard, peines et plaisirs de l'amour.

Décliner, *(vérité)*. — La trahir, la renier.

Déduire. — Plaire, distraire, intéresser. — Déduisans : agréable, riant. — Déduit : plaisir, distraction, bonheur.

Deffaillir. — Manquer, faire faute, faire tache, être à regretter

ou à reprocher. — Deffaut : faute, manque, vice, malheur, perte, absence, chose regrettable.

Deffensé. — Blessé, crevé, enfoncé.

Définer. — Définir, décrire; finir, mettre à fin, guérir, tuer, périr. — Définement: fin, mort.

Defouler. — Frapper, blesser, fouler.

Deirain. — Dernier.

Délaier. — Retarder.

Delès. — Près, à côté.

Délit. — Plaisir, jouissance. — Deliter, délitter : plaire, réjouir, rendre heureux.

Délivre. — Libre, délivré, débarassé ; — Liberté, franchise.

Domaine. — Domaine, empire, possession.

Demi. — Partage — sans demi ; tout entier.

Demoroir, demourer. — Rester, être en retard, en arrière. Habiter. Etre absent. — Demourée : absence, voyage, éloignement, retard.

Départir. — Partir, fuir, être infidèle. Partager. Se départir ; s'en aller, — Département : séparation, infidélité, division.

Déport. — Plaisir, consolation. — Se déporter : jouer, se plaire, s'amuser, se consoler.

Depri. — Prière. Deprier : prier. Je depri : je supplie.

Deruer, ou derver. — Etre fol, perdre la tête, s'exalter. — Froissard dit derverie pour folie, frénésie, possession de l'esprit malin.

Desapris. — Ignorant, novice, mal appris.

Descors. — Discorde, antipathie. — Discordé : discordant.

Deseure, desseure. — Dessus, sur, en avant, à la tête. Etre à son deseure : avoir le pas, triompher. — Venir à son deseure : réussir, vaincre.

Deshaitié. — Triste, malade, malheureux, abattu, silencieux.

Deshérité. — Chassé de ses états héreditaires.

Deshonnouré. — Deshonoré par la fuite.

Désirier. — Désir. — Désiramment : suivant son désir, son caprice.

Desmesuré. — Extravagant, sans mesure ni raison.

Despendre. — Dépenser. — Despendu : Dépense, distribué. — Despens : frais, dépense.

Despiter. — Mépriser, blesser, injurier. — Despiteusement : avec dédain.

Despondre. — Déposer, exposer, dépeindre. Mettre de côté.

Despris. — Méprisé, infidèle, hostile. — Mépris, dépréciation. — Desprisier : mépriser, déprécier, blâmer, déconsidérer.

Desroy — Douleur, détresse, outrage, dédain, dureté.

Desservir. — Mériter, gagner. Servir, être utile. Récompenser.

Dessous, estre à son — Céder le pas, se mettre au second rang.

Destraindre. — Contraindre, opprimer, enchaîner, lier.

Destrois, destroit. — Subs : deffilé, frontière, détresse, défaite. — adj : opprimé, malheureux, vaincu.

Detraire, détrier. — Distraire, écarter, médire, enlever, opprimer, punir, supplicier. — Sans détrier ; sans être infidèle.

Deveurer. — Dévorer, détruire.

Devis, devise. — Désir, caprice, intention, ordre, souhait. — Bel à devis : aussi beau qu'on peut le souhaiter. — Deviser : décrire, préciser, causer, expliquer.

Deymes, nous. — Nous dîmes.

Di, dis, dit, ditie. — Mot, propos, traité, poème, conversation, chant. Poésie. — Je di : je dis.

Dieu terrien. — Dieu ou déesse terrestre. Maîtresse. Dame suzeraine.

Disisme, disme. — Dixième partie. Dîme : impôt d'un dixième mis sur les biens de la terre pour l'entretien de l'église. — En 1357, les états frappèrent d'un dixième et demi les revenus du clergé, et d'un impôt égal ceux des nobles, de sorte qu'un rentier noble et prêtre payait trois dixièmes de son revenu au fisc.

Doient, (ils). — Ils doivent.

Doint, doinst, (il). — Il donne ; qu'il donne.

Dolouser. — Plaindre, gémir.

Doubter, douter. — Craindre, espérer, respecter, attendre, penser. — Doutable : suspect, terrible. — Doutance : crainte, respect, soupçon, inquiétude.

Dousaine. — Douçaine, doucine : flutte douce.

Drappier. — Serf, vassal, domestique, valet. A Reims le chapitre, dans les XI, XII, XIII et XIVe siècle donnait une fois l'an des draps à ses vassaux pour se vêtir : on disait être des draps du chapitre, pour dépendre de sa seigneurie.

Dru, drue. — Gaillard, jeune, amoureux.

Dueille, (que li cuer l'en). — Que son cœur en soit chagrin, de douloir.

Dues, duex. — Deux. — deuil.

Duire. — Conduire, guider, plaire.

Durement. — Beaucoup, avec force, avec ardeur.

Durer. — Prendre patience, attendre, supporter.
Duringue. — Thuringe.

E.

Eaulx. — Eux, elles.
Efforcier. — Violer, violenter.
Effréer. — Effrayer, troubler, inquiéter.
Election. — Élite, choix, affection.
Ele. — Aile, instrument de musique, flute à sept tuyaux, flute de Pan.
Embattre. — Arriver, tomber, s'engager.
Emmi. — Au milieu.
Empereur, emperères. — Empereur d'Allemagne : empereur de Romme. Louis de Bavière reçut la couronne impériale en 1314, après la mort de Henry VII, père de Jean de Luxembourg il mourut en 1346. Le 11 Juillet suivant Charles IV, fils de Jean, fut élu à sa place. Il ne fut cependant couronné qu'en 1355.
Enigme. — La discrétion de Machault était proverbiale : il avait l'art de la concilier avec l'amour-propre des dames dont il chantait les attraits. Il savait les nommer pour que leur nom fût transmis à la postérité avec ses vers, et en même temps les mettre à l'abri de la malignité publique. De son temps, la galanterie avait adopté les devises emblématiques, ces monogrammes qu'on peut lire de diverses manières, ces chiffres, ces initiales, ces contractions de mots qui n'ont de sens que pour ceux qui les inventent. Machault marchait à cet égard à la tête de son siècle : il cherche à dissimuler même son nom : était-ce modestie d'auteur ? Etait-ce au contraire le désir d'attirer l'attention du lecteur sur ce qu'on semble vouloir lui dérober? Nous allons donner ici quelques-unes de ses productions énigmatiques et chercher à en indiquer le sens.

Dans le poème de la prise d'Alexandrie, le poète désigne ainsi et son nom et celui du prince en l'honneur duquel il écrit :

Or est raison que je vous nomme
Son nom, telement que tout homme
Le puist legièrement savoir
Et le mien sans grant peine avoir.....
Prenez ce plus prochain notable :
Si les y trouverez sans fable
En II vers d'une grosse fourme,
Dont le darrenier vous informe

Que H seule y adjousterez
Et dou premier. M. A. R. osterez.
Mis les ay par tele manière,
Adieu, ma vraie dame chière,
Pour le milleur temps gardé chier :
Honneur à vous qu'aim sans trichier !
Mais y convient dissambler
Les lettres et puis rassambler.

En ajoutant aux lettres que composent les deux vers imprimés en gros caractères la lettre H, et en en retranchant les lettres M. A. R. on forme avec celles qui restent Pierre roi de Chipre et de Jhérusalem, et Guillaume de Machault. Il faut faire du V un U, de l'I un J, et employer deux fois quelques-unes des autres lettres.

A la fin du Confort d'ami se trouve une énigme du même genre : la voici :

Et qui vorra savoir sans faille
Nos II noms et sans controuvaille,
Vesci comment on les sara :
Quant ma dame chevauchera
Elle yra diner à Glurvost,
Droit en la maison du prévost....
La trouveras que te dira
Mon nom et ja ne mentira,
Et pour qui j'ay fait ce traitié
Que j'ay mis en rime et traitié.
Va y, qu'il y fait bon et chaut :
Et s'aler ne vues ne m'en chaut.

Le poète indique dans un autre passage que les deux noms se cachent dans les deux premiers vers que nous publions en lettres italiques et qu'il faut en retrancher la première syllabe du premier des deux ; en décomposant et en combinant autrement les lettres qui restent, on trouve : Charles roy de Navarre et Guillaume de Machault. Il faut employer la lettre L quatre fois.

Machault, dans le cours du poème du Voir dit, ne donne pas le nom de la Dame qu'il aime : mais, suivant son usage, il le place à la fin dans les vers suivants :

Or cet raison que je vous die
Le nom de ma Dame jolie
Et le mien, qui ai fait ce dit,
Que l'on appelle le Voir dit.
Et si au savoir volés entendre,
En la fin de ce livre prendre

Vous convenra le ver IX°
Et puis VIII° lettres de l'uittime
Qui sont droit au commencement :
La verrés nos noms clèrement.
Il me plaist bien que chascun taingne
Que j'aim si fort, sans repentir,
Ma chière Dame, et sans mentir,
Que je ne désire par m'ame
Pour li changier nulle autre fame :
Ma Dame le saura de vrai
Qu'autre Dame jamais n'aurai.
Amis serai sien jusqu'à la fin ;
Et après ma mort de cuer fin
La servira mes esperis :
Or doint Dieus qu'il ne soit péris,
Pour le tant prier qu'il appelle
Son ame en gloire toute belle.
Amen.

Le mot uittime peut signifier ultime, dernier ou huitième. — Veut-on accepter le mot huitième ,alors les lettres désignées nous donnent Guillaulme de Machault et Agnès de Navarre, d'Evreus, de Champaigne, dame de Foi : ou fame du comte de Foi. Cependant pour trouver la lettre S qui termine le nom d'Agnès nous sommes forcé de prendre la neuvième lettre du huitième vers. Le poète a cependant recommandé de s'arrêter à la huitième : cette exclusion est peut-être une désignation. Si au contraire nous lisons ultime, nous trouvons la lettre S parmi les huit premières du vers. — Mais alors il nous manque plusieurs D et nous avons la lettre O dont nous ne savons que faire. — Nous pensons qu'il vaut mieux lire huitième.

Des difficultés du même genre se trouvent à la fin du Dit de la Harpe, fait aussi en l'honneur d'Agnès. En voici la fin :

Or veil nommer ma Dame souverainne
Pour qui j'ay fait ce dit.....
Et moi aussy qui l'ay fait nommeray
Qui maint penser souffert pour amer ay.
Vesci comment le sarez sans mesprendre
Y vous convient les III vers darriez prendre
Et les lettres en dissillaberez
Et soutieument miex les assemblerez :
Mâis ne prenez fors que les VII premlères
Dou dairenier et II lettres entières
R et T des autres osterez.

Si que le nom ma Dame trouverez
Le mien aussi ; et vorrez sans demour
Qu'espérance m'a fait riche d'amour :
Dame d'atour humble, clère de vis
Sage, d'un fol faire, ainsi le devis.

Cette phrase est peu facile à comprendre : mais peu importe, puisqu'elle n'est faite que pour cacher un nom. Faut-il joindre aux deux avant derniers vers les sept premières du dernier ? Faut-il au contraire tenir compte de toutes celles qui s'y trouvent excepté des sept premières ? Faut-ilretrancher des deux avant dernières les lettres T et R toutes les fois qu'elles s'y trouvent ; on bien ne doit-on les mettre de côté qu'une fois chacune ? — Dans toutes les hypothèses nous trouvons facilement le nom de Guillaume de Machault : seulement, si nous retranchons tous les T, le poète perdra celui qui termine le sien. — En employant seulement les sept dernières lettres des vers final et en ne retranchant qu'une fois les lettres T et R nous parvenons avec les autres, et en nous servant de quelques-unes d'entre elles plusieurs fois, à former la phrase suivante : Agnès de Navarre, d'Erreus, de Champaigne et de Brie, comtesse de Foi, ou fame de Gaston Phébus comte de Foi, dame que j'aime. S'il faut négliger les cinq R et les deux T que la phrase énigmatique contient, nous trouverons encore Agnès de Champaigne, fame de Phébus de Foi, dame que j'aime. Mais il nous reste à placer les lettres C et S. — Nous pourrions en faire des initiales, en former des mots abrégés et par suite multiplier les conjectures à l'infini. On peut même, avec le grand nombre de lettres que contiennent les vers dont il s'agit construire des noms et des phrases sans rapport avec ceux que nous présentons.

L'auteur cache son nom de la même manière à la fin du jugement du roi de Bohême et du Dit du Lion. Dans d'autres pièces de vers, il le dissimule ainsi que celui de sa dame sous un voile différent. En voici quelques exemples.

Fin du Dit des IV *Oiseaux.*

Et se savoir volez sans doubte
Qui a fait ceste rime toute,
Cest chose légière et si plainne
Que le sarez à po de painne,
Si un petit vous volez esbattre
En XVIII, II, XXIIII,
Quarante, X et XXII
Mais qu'il soient partie en II,
Et en XIII, VII, XVIII,
XIX, IIII, III et VIII

Sans nul adjoustement
Par ce verrez tout clèrement
Si cilz est clers ou damoisiaus
Qui fit le Dit des IV oisiaus.

Rondeaux.

—

X et VII, V, XIII, XIV et quinze
M'a doucement de bon amer espris :
Pris ha en moy une amoureuse prise
X et VII, V, XIII, XIV et quinze.
Pour sa bonté que chascun loe et prise
Et ses biauté qui seur toutes ont pris,
X et VII, V, XIII, XIV et quinze
M'a doucement de bien amer espris.

—

Cinq, un, treize, VIII, IX d'amour fine
M'ont espris sans définiment :
Qu'espoirs vuet que d'amer ne fine
Cinq, un, XIII, VIII, IX d'amour fine.
Si ne plus que fins ors s'affine
Mes cuers pour amer finement.
Cinq, un, XIII, VIII, IX d'amour fine
M'ont espris sans définiment.

—

La première énigme est facile à deviner : il faut donner à chaque lettre de l'alphabet son numéro d'ordre, ainsi la lettre A aura le n° 1. — Les chiffres 18, 2, 24, 40, 10, 22 divisés par deux deviennent les n°s 9, 1, 12, 20, 5 et 11. — Il faut mettre sous le n° 9 les lettres I et J et sous le n° 20 les lettres U et V. nous obtenons alors les lettres I, A, M, U, E, L, N, G, S, T, D, C, H, elles nous donnent, pourvu que quelques unes d'entre elles soient plusieurs fois placées, le nom de Guillemins de Machault. La lettre N a fait croire à Duverdier que notre poète s'appelait Guillaume de Machant. Peut-être, au lieu du chiffre XIII qui le désigne, faut-il lire XII, alors on aurait deux M, ce qui conviendrait mieux. Reste encore à expliquer la présence de la lettre S, on peut lire Guillaumes de Machault. A la fin du Jugement du roi de Bohème, l'auteur cache son nom dans les sept premières syllabes de ce vers :

A gentil mal cuide humble secours,

on est forcé de lire aussi Guillemin de Machault.

Nous n'avons rien trouvé de satisfaisant pour expliquer le premier rondeau.

Le second est tiré du Voir dit : il a été fait pour Agnès : les lettres désignées par les chiffres 5, 1, 13, 8 et 9 sont E. A. N. H. et I, et nous donnent le nom de Jehanne.

Le même nom se retrouve encore dans la ballade suivante :

Amis, je t'apporte nouvelle
Qui est douce plaisant et lie ;
C'est le cuer et l'amour de celle
Que tu auras en ta baillie
Par honneur, je n'en doubte mie ;
Qu'en ce monde n'a sa pareille.

Et elle est très bonne et c'est très belle,
Et c'est de très haute lignée :
De toutes vertus est ancelle.
Tous biens ha que nature ottrie :
Juene cet gente et jolie,
Et tant douce, blanche et merveille
Qu'en ce monde n'a sa pareille.

Et scez tu comment on l'appelle
XIII, V double, I avec lie,
Et VIII et IX : ce te resveille
Son nom. Amis, or estudie :
Mais se ses mœurs sceis et sa vie,
Tu diras, se tes cuers y veille,
Qu'en ce monde n'a sa pareille.

Cette énigme déchiffrée nous donne aussi N, E, E, A, H, et J. Ce qui fait Jehane.

Après toutes ces explications, on n'aura pas de peine à comprendre le rondeau mis à la fin de la dernière lettre d'Agnès. Les lettres qu'il indique sont E, G, M, A, I, L, U. On en fait sans peine Guillaume.

Dans le Voir dit, Machault nomme Thomas un des frères d'Agnès : or aucun d'eux ne s'appelait ainsi. De même, il donnait à Agnès un nom de convention. Quand elle reçut le rondeau dont il s'agit, elle lui écrivit pour le remercier. Elle lui dit qu'elle a bien trouvé son nom dans les vers qu'elle recevait.

Il en fit d'autres pour elle du même genre, mais qui sont encore moins transparents. Les voici :

Dame, qui vuet vostre droit nom savoir,
Voie ce Dit qui en chantant l'enseingne :
Mais v de vis faut oster et mouvoir,
Dame, qui vuet vostre droit nom savoir.
Or le veillez en bon gré recevoir :
Car je l'ay fait pour vous à tele enseigne.
Dame, qui vuet vostre droit nom savoir,
Voir ce Dit qui en chantant l'enseigne.

Faut-il choisir cinq lettres dans un vers pour en former un nom ? Faut-il au contraire retrancher cinq lettres et avec les autres composer le nom de la Dame? Dans l'une et l'autre hypothèse, quel est le vers auquel il faut s'attacher? Doit-on ne pas tenir compte des cinq premiers vers et chercher le secret du poète dans le sixième, ou dans les trois derniers? Doit-on, au contraire, supprimer les cinq derniers et se borner à étudier le troisième ou les trois premiers? Cette fois, la discrétion de Machault obtient un triomphe éclatant. Le mystère dont il a voulu entourer ce nom qu'il chantait sera respecté : cependant, si on choisit cinq lettres dans le second vers, on y trouvera facilement celles qui sont nécessaires pour former le nom d'Agnès.

On trouvera dans le rondeau suivant la définition de ce genre de poésie :

Ma fin est mon commencement,
Et mon commencement ma fin,
Et teneure vraiement,
Ma fin est mon commencement,
Mes tiers chans III fois seulement
Se retrograde et ainssi fin.
Ma fin est mon commencement,
Et mon commencement ma fin.

Les œuvres de Guillaume de Machault contiennent d'autres énigmes du même genre. Nous avons dû nous borner à publier les principales.

Empire. — Empire d'Allemagne. On désignait alors aussi sous ce nom le Luxembourg et le Limbourg. Quand Machault dit que le roi Jean fit son fils seigneur de l'empire, il veut dire qu'il lui fit donner le marquisat de Moravie, l'un des fiefs qui relevaient directement des empereurs.

Emploié. — Placé, emploié, mis à sa place.

Enarmé. — Décoré d'armoiries, d'allégories.

Encheoir. — Tomber, se laisser aller.

Encliné. — Aimé, respecté.

Enclore. — Renfermer, cacher, taire.

Encorder. — Attacher avec une corde, lier.

Enditer. — Dire, conseiller, informer, accuser.

Enfermé. — Fermé, formé, créé, affermi, sérieux, secret.

Enfoir. — Enfouir, être mis en prison, incarcérer.

Engenrer. — Engendrer.

Engouler. — Avaler, dévorer.

Engin, engien. — Esprit, génie, machine de guerre, arme.

Engrans. — prompt, vif, empressé.

Enluminé. — Éclairé, brillant.

Énorter. — Exhorter, conseiller, consoler.

Enseigne. — Cri de guerre, devise, bannière.

Ensement. — Semblablement, en même temps.

Enserrer. — Enfermer, garder à vue.

Entaillé. — Taillé, ciselé, sculpté, gravé, brodé.

Enté. — Greffé, assis, placé. — Ballade entée : d'après un passage de l'art de faire chansons, par Eustache Deschamps, on est amené à croire qu'on nommait ainsi la ballade terminée par un envoi qui reproduisait ses rimes et son dernier vers, et s'y trouvait ainsi greffé.

Entechie. — Entiché, attaché, fidèle.

Entendre. — Écouter, donner son attention, surveiller.

Entente. — Attention, volonté, désir, soin.

Entort. — De travers, injuste, qui se trompe.

Envoiseure. — Joie, plaisir, faveur.

Epidémie. — Item en celuy an (1347) fu une mortalité de gens en Provence et en Languedoc, venus des parties de la Lombardie et d'oultremer, si très grant que il n'y demoura pas la sixiesme partie du peuple. Il dura en ces parties de la Languedoc qui sont au royaume de France par huit moys et plus, et se départirent aucuns cardinaux à la cité d'Avignon pour la paour de la dite mortalité que l'on appeloit épydémie, car il n'estoit nul qui sceust donner conseil l'un à l'autre, tant fust sage. L'an de grace 1348 commença la devant dicte mortalité au royaume de France, et dura comme un an et demi, pou plus, pou moins. En tele manière qu'à Paris mourut bien jour par autre 800 personnes. Et commença la dite mortalité en une ville champestre laquelle est appelée Roissi près Gonnesse, environ 3 lieues près de St-Denis en France. Il estoit très grant pitié de veoir le corps des mors en

si grant quantité. Car en l'espace du dit an et demi selon ce que aucuns disoient le nombre des trespassés à Paris monta à plus de 50,000 ; en la ville de St-Denis le nombre monta à 16,000 environ. Chronique de St-Denis, ans 1347 et 1348. — *Duravit ista mortalitas in istis partibus gallicanis per magnam partem anni 1348. Et tunc cessavit multis villis campestribus et domibus in bonis villis quasi vacuis remanentibus et orbatis. Et tunc ceciderunt domus multæ satis cito..... Cessante autem dictâ epidemiâ, pestilentiâ et mortalitate, nupserunt viri qui remanserunt et mulieres: ad invicem conceperunt uxores residuæ ultra modum.* Contin. de G. Nangis. — Les lettres du Voir dit parlent de l'épidémie qui a lieu à Paris ; ce fait sert encore à les dater.

Esbanoier. — Gager, amuser, plaire.

Eschas, eschat. — Jeu des échecs.

Escherpe. — Echarpe, ruban, collier.

Eschever, eschiver, eschiever. — Achever, mettre à fin, réussir, satisfaire, fuir, se mettre à l'abri, éviter.

Escondire. — Éconduire, refuser, tromper, congédier, contredire.

Escole. — Collége, université, couvent.

Escourre. — Secouer, étendre.

Escouter le compte. — Allusion aux lois qui enjoignaient aux officiers comptables de rendre leurs comptes aux magistrats désignés sous le nom d'auditeurs des comptes.

Eslongier, Eslongner. — Éloigner, bannir.

Esmaier, (s'). — Être en émoi, être stupéfait.

Esmerée, joie. — Pure, sans mélange, juste, bien gagnée.

Espars. — Trait, éclairs, foudre, rayon. — Espartir : briller, éclairer, lancer des traits, foudroyer.

Espavains, piés. — On nomme éparvin une tumeur qui vient aux pieds des chevaux.

Espendre. — Répandre, étendre.

Espie. — Espion.

Espoir. — Epars, dispersé.

Esprendre. — Saisir, attacher.

Esselinque. — Machault dans la prise d'Alexandrie écrit: Eslaing, Esling ou Wurtemberg.

Essient, (tout à). — A bon escient, volontairement.

Essiler, essilier. — Ruiner, bannir, opprimer, persécuter.

Estàche. — Pieux, pilotis, poteau, charpente.

Estaindre. — Effacer, supprimer.

Estampie. — Chanson, air de danse. Les auteurs des 13, 14e et 15e siècles en parlent souvent.

Estanchi. — Éteint, arrêté.

Estent, (se mettre en), — se mettre sur pied, se relever.

Estoc, estohs, estos. — Tige d'une fleur, branche, appui, soutien.

Estour. — Combat, confusion, mêlée, tournois.

Estrange. — Original, peu commun, distingué, étranger.

Estuet. — Du latin *stat*, ou *est* : il m'estuet ; il m'appartient, il me faut.

Euvrir, (s') — s'ouvrir.

F.

Facteur. — auteur, ouvrier, fabricant.

Faictice. — Fait à plaisir, parfait.

Faille. — Faute, erreur. Sans faille : sans faute.

Faintise. — Hypocrisie, perfidie, fainéantise.

Faire que saige. — Se conduire sagement.

Familleus. — Affamé.

Fausser. — Tromper, être infidèle.

Femaillet, fermaillet. — Fermoir d'un manuscrit, agrafe.

Femme qui gît. — On met encore en Allemagne dans certaines villes un signe particulier à la porte des femmes en couche. Leur maison jouit pendant ce temps de quelques priviléges ; par exemple, l'entrée en est interdite aux huissiers.

Ferme, fermé. — Constant, résolu, consolidé, fixé, se fermer : s'attacher, se donner, se lever.

Fie. — Foi, fois. — A la fie : par la foi : cette fois, une fois, alors.

Fier. — Rigoureux, dur. — Fiérir, férir : frapper, frapper. — Il fiert : il frappe. — Féri, féru : frappé, stimulé, blessé.

Figurer. — Creer, modeler. — Se figurer : se costumer, se métamorphoser.

Fils de l'empereur Henry. — Jehan de Luxembourg, roi de Bohême, fils de l'empereur VII et de Marguerite de Brabant, né en 1295, mort en 1346. — Fils du roy de Behaigne : Charles IV, fils de Jean de Luxembourg et d'Elisabeth de Bohême, empereur élu d'Allemagne en 1346, mais couronné seulement en 1355. Là étoit messire Charles de Behaigne qui s'appeloit et escrisoit ja roy d'Allemaigne et en portait les armes. Froissart liv. I., part. 1re, chap. 288. — Récit de la bataille de Crécy 1346.

Fin, fine. — Pur, parfait, délicat, dévoué, précieux. — Finement : beaucoup, avec ardeur, purement, avec dévouement.

Finer, finisser. — Finir, obtenir, surpasser, profiter, tuer, frapper, exciter. — Finez, finis : mort, blessé, excité, parfait.

Fis. — Certain, confiant, fidèle. — Fils.

Fistule. — Flute mince, chalumeau.

Flahute. — Flute.

Flaios. — Flageollet. — Flaios de saux : fait en bois de saule. — Flaioler : jouer du flageollet.

Flebe, fleve. — Flexible, faible. — Flebe monnoie : monnaie amincie ou altérée. Le 8e jour d'après Noël, l'an dessus dit (1358) fut l'assemblée à Paris des bonnes gens. Mais il n'y ot aucuns nobles et pou y ot gens d'eglize.... et pour provision ordonèrent que on feroit nouvelle monnoie plus foible que celle que autrefois avoit esté faite et que monseigneur le duc y auroit plus de profit : c'est assavoir le quint denier, et les autres quatre seroient pour la guerre : et ainsi fu fait. et valut le mouton 30, S. P. chron. de saint Denys, an 1358.

Flums, fluve. — Fleuve, torrent.

Foloier. — Être fol : badiner.

Forcené, fourcenné. — Hors de sens, fol.

Forge. — Fabrique, procédé, invention.

Forment. — Fort, beaucoup, avec excès.

Fort. — Difficile, relevé ; chant fort : air difficile à exécuter, d'une savante composition.

Fos. — Faux, trompeur.

Fourme. — Banc, siége, chaise.

Foursen, foursennerie. — Folie, fureur, excès.

Foy que doy à l'âme de mi. — Sur la foi que j'ai dans l'existence de mon âme : sur mon âme.

Franc, franche. — Libre, noble. — Franchise: liberté, noblesse, délivrance, désir, volonté ; — exemption d'impote.

Frecineus. — Farcineux, malade du farcin.

Fremailles, fremaillet. — Fermoir, agraffe, cadenas.

Fu. — Feu, flamme.

Fuer. — Usage, impôt, prix, valeur, mesure, tour, marché, forum, foureau, loi, manière. Hors, déhors, troupe.

Fusisien. — Médecin.

G.

Garçon. — Valet, soldat, homme de bas étage, mauvais sujet

Garter. — Détruire, ravager, disperser.

Gauvains. — L'un des héros des romans de la Table Ronde, fils de Gwyar, neveu du célèbre Arthur, et seigneur de Gulloway: sa bravoure et son éloquence ont été vantées par les poètes.

Gedemine. — Peut-être Dantzick, en latin Gedanum. La Lithuanie avait alors pour chef un prince nommé Gedemyn, qui fit la guerre au roi de Bohême, 1326, 1330.

Gehir. — Gémir, raconter, pleurer, réciter.

Gemme. — Perle, pierre précieuse.

Genevre. — Gwenhefar, Geneviève, femme de roi Arthur, séduite par le neveu de son mari.

Geu. — Couché, habité.

Gloute. — Vorace, insatiable.

Glurvost. — L'abbé Lebœuf lit Glumost. Lorsque Machault écrivait le confort d'ami, il n'avait d'autre dame qu'Agnès de Navarre, et je n'ai trouvé dans aucun de ces poèmes qu'il ait aimé une dame de Glurvost. Dans le cours de la vie vagabonde qu'il menait à la suite du roi de Bohême, surtout lorsqu'il était jeune, il a pu sans doute avoir en Allemagne une dame par amour ; mais sa discrétion ne nous permet à cet égard, que des conjectures.

Gracier. — Remercier, être reconnaissant.

Grevable, greveux. — Nuisible, dommageable, dur, pénible. — Grever : tourmenter, affliger, réunir, contrarier. — Grevance : ruine, oppression, dureté, affliction.

Griès. — Grief, grave, dur, nuisible, cruel.

Groncier, groucier. — Gronder, grongner, réprimander.

Guaing. — Gain, revenus, solde.

Guémenter. — Soupirer, se plaindre.

Guenchir. — Franchir, passer à gué. Pencher, aller de côté, se détourner, fuir.

Guerdon, guerredon. — Don, récompense, trebiet. — Guerredonner : récompenser.

Guerpir. — Abandonner, trahir.

Guillaumes. — Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, roi d'Angleterre.

Guille. — Ruse, adresse, prudence, savoir faire.

Guiterne. — Guitare. — Guiterner : jouer de cet instrument.

H.

Haut, hautement aimer. — Aimer en haut lieu.

Héet. — Il haït.

Henry. — L'empereur Henry : Henry VII, élu empereur d'Allemagne en 1308, père de Jean de Luxembourg, roi de Bohême mort en 1313. — Henry dous amis : M. de Caylus croit que Machault adresse la complainte qui commence ainsi à Charles roi de Navarre. Cela peut être : mais pourquoi Machault ne l'auroit-il pas nommé ? Dans la correspondance du Voir Dit, il est souvent question d'un Henry ami de Machault et d'Agnès : Par Dieu, dit-elle, dans une de ces lettres, nous le devons aimer : car c'est cilz parquoy nos amours furent premiers commenciés. Nulle part Agnès ne dit que cet Henry soit son frère, or elle parle souvent de son frère, et elle donne ce titre à un prince qu'elle désigne sous le pseudonyme de Thomas. — Henry de Brabant, premier mari de Jeanne de France, mort en 1348, peut bien être celui dont il est question dans le Voir Dit : mais il était mort depuis dix ans environ quant fut écrite la complainte don il s'agit. Henry de Transtamare vint en France en 1356, et y resta jusqu'en 1361. Mais Machault ne pouvait le connaître assez intimement pour lui confier ses chagrins.

Herbe, (apporter). — Apporter des fleurs et des feuilles pour en joncher le parquet.

Heuy, (j'). — J'eus.

Honnir. — Deshonorer, décourager, abattre. — Se honnir : s couvrir de honte.

Hoquès. — Chant, cris, articulation, articulation d'une note, d'un son.

Houzé. — Botté, habillé, harnaché, armé.

Hucher. — Appeler.

I.

Iaue. — Eau. *V. Corner.*

Iaulx. — Eux, elles.

Iert, (il). — Il est, il sort, il va, il sera, il ira.

Ies, (tu). — Tu es, tu vas.

Iex. — Yeux.

Ire. — Colère. — Ïré : en colère, irrité.

Isfland. — Irlande, Islande.

Isnellement. — De suite, rapidement.

Issir. — Sortir. — Issir en plaine : tenir la campagne.

Itant, pour . — Ainsi, aussitôt, d'autant, de même, de sorte que.

J.

Ja soit que. — Quoique.

Jaune. — Or, couleur emblématique de la fausseté.

Jay. — Geay.

Joie. — Plaisir, volupté, charmes.

Joint, jointe. — Joli, coquet, net, bien fait, uni, lié, attaché.

Judée la honnie. — *Dicebant quod hæc pestilentia ex acris infectione et aquarum oriebatur.... impositum fuit judæis quod ipsi puteos et aquas infecerant et acrem corruperant. Propter quod mundus contra eos crudeliter insurrexit in tantum quod in Alemanniâ et alibi per diversas partes mundi ubi judæi hubitabant; fuerunt trucidati et occisi à christianis et cremati passim et indifferenter multa millia judæorum ... multi etiam mali christiani fuerunt reperti, ut dicitur, qui similiter venena per puteos imponebant.* Continuateur de G. de Nangis. — Autres temps, mêmes erreurs !

Juesdi. — Jeudi. — *Jovis dies.*

Justicier. — Mettre à la torture, exécuter rendre justice, juger.

L.

Labiaux. — Lambel : l'un des manuscrits dont nous avons parlé contient une vignette que représente l'écu. Au chef il est chargé de plusieurs lambels: sans doute Machault voit dans cette figure de blason une allusion aux peines qui brise son cœur. Le lambel servait à briser les armes d'une famille pour les distinguer, de celles de ses ainés.

Laidure. — Honte, outrage, bassesse, vilain tour.

Laiette. — Liasse de littres, portefeuille.

Lais, lait, lay, lays. — Je laisse, il laisse.

Lambourg. — Limbourg, province dépendant du duché de Luxembourg. Son nom était le cri de guerre de Jean roi de Bohème.

Lancelot (*long comme le roman de*). — Il s'agit du roman composé par Chrétien de Troyes, dont nous parlerons quand nous lui consacrerons un volume.

Las. — Lacs, filets, liens, piège. — Helas. — Adj : fatigué.

Léal. — Loyal. — Léalté : loyauté.

Lee. — De *lætus* joyeux, clair, pur.

Legier. — Facile, léger, frivole. — De légier : sans peine, facilement.

Lendit. — On nommait ainsi une foire qui se tenait à Saint-Denis : elle commençait au mois de juin le mercredi qui précédait la saint Barnabé. Avant son ouverture avait lieu une grande cérémonie religieuse à la fin de laquelle l'abbé de Saint-Denys donnait sa benédiction aux marchands et aux promeneurs qui affluaient alors sur le champ de foire. Quand la foire se tint dans les plaines, les évêques de Paris prétendaient alors avoir seuls le privilége de faire cette cérémonie : il est probable que cette querelle avait surtout pour objet les droits à prélever sur les forains.

Lendove. — Peut-être Landau.

Lestoé. — Lestoé ; la Lithuanie. Monstrelet nomme ce pays Lituaire, Lectuaire. — En Lithuanie le pays se nomme Litaw, Litawen.

Levron. — Plaie, bords d'une plaie.

Leu. — Loup. — Instrument de musique : luth.

Liez. — Joyeux, content. — Liement : gaiment, avec joie.

Ligement. — Fidèlement, avec un dévouement absolu. — L'hommage lige était celui qu'on prêtait comme sujet : il était sans réserve.

Ligner. — Aligner, régler, déterminer, dispenser.

Limage. Lignage, famille.

Lire. — Professer, prêcher, tenir une chaire, une école.

Lodier. — Vêtement commun. Froissart dit Loudier pour homme de compagne, journalier.

Loier. — Lier. Loié : lié, captif.

Lopinelle, chanter de la : — Steterunt tres in medio circuli sonori valdè prœcinentes flagellando se ; et post quos alii canebant. Chion d'Albert de Strasbourg. — Nam denudati in femoralibus per hospitia et plateas civitatum et bonarum villarum cum magnis societatibus et trumis incedebant nudi cum flagellis, conglobati processionaliter et circulariter, se ipsos aculeis affligentes jubilando vocibus altisonis, et cantando cantilenas suo ritui aptas et noviter adinventas : contin. D. G. de Nangis. — Nous n'avons pu trouver ce que signifiait le mot lopinelle.

Losange. — Louange, flatterie, médisance, perfidie.

Louviaus. — Louveteau.

Lyans. Liens, entraves.

M.

Machault, (*famille de*). — Trois familles nobles ont porté ce nom, celle de Machault de Tierceville, en Normandie, maintenue dans sa noblesse en 1668 qui portait d'or au tronc d'arbre à cinq racines de sable au chef d'azur, chargé de trois croissants d'argent.

Celle de Machault d'Arnouville, fixée à Paris dès le XVIe siècle, qui a donné un garde des sceaux de France sous Louis XV : elle portait d'argent à trois têtes de corbeau arrachée de sable, et descendait de Simon de Machault, sieur de l'Arbre au vivier, receveur à Rethel, sous Louis XII, auditeur de la chambre des comptes en 1504. Il épousa Louise Bureau fille de Mery Bureau, sieur de St-Souplet et de la Houssaie en Brie. — Peut-être cette maison a-t-elle la même origine que celle des Machault de Brie : Mais dans ce cas elle aurait changé ses armes. L'abbé Rive commet une étrange erreur au sujet de l'écusson qu'il donne à notre poète ; il prétend qu'il portait sur un champ de sable un sautoir d'or cantonné de quatre épis d'argent. Ce qu'il a pris pour des épis sont des hermines. Les vignettes qui représentent Machault le placent dans une chambre souvent tendue de noir. Ce fond est orné de lignes d'or ou d'argent qui forment des carreaux. Dans l'intérieur de chacun d'eux est une hermine. C'était un emblème de la pureté de l'amour qu'il avait pour Agnès. C'était de plus une allusion à l'honneur sans tache de sa Dame : on se souvient qu'il met à son doigt une chaîne d'or qui attachait une herminette. — Les artistes qui ont illustré les manuscrits dont nous avons parlé ont placé çà et là des écussons d'or sans blazon. Je ne sais par quel caprice ils ne lui ont pas donné les armes qui lui appartenaient. Les Machault de Brie portaient d'azur à six coquilles d'or, trois en tête, deux au centre, un en pointe — ou d'azur à six coquilles d'or barrées et traversées de sable, trois de chaque coté. — L'ancienne famille de Machault formait plusieurs branches à l'époque qui nous occupe. En 1290, Marie de Machault, femme de Nicolas de Chanoise, sa sœur Blanche femme de Jean de Meun escuyer, une autre Marie de Machault, femme de Nicolas de Villebourdin, vendant à l'abbaye de Saint Magloire quelques rentes que leur devaient leurs frères Jean et Robert sur le domaine de Machault (1).

---

(1) Cartulaire de l'abbaye St-Magloire, vol. 5. p. 581. Note du cabinet des titres.

En 1309 nous voyons Robert de Machault, pannetier du roi : en 1308 et 1315 il recevait des dons de la munificence royale (1).

En 1308 un Guillaume de Machault que l'on a confondu avec le poète recevait une donation par un acte dont voici quelques mots : *Ph. dei gratiâ..... considerantes obsequia que dilectus noster Guillelmus de Machello valletus camere noster nobis diutiùs exibuit et ipsamet que in posterum exibiturum speramus etc.* — Cette donation fut confirmée en 1309.

M. de Caylus a vu dans l'église de la Chalette en Brie, près Provins, la tombe d'un Lancelot de Machault mort dans le même temps et auquel on donnait dans son épitaphe le titre de chambellan. Il constate aussi que Marguerite de Machault, femme de Jean le bouteillier de Senlis, était inhumée dans l'église de le Courdieu, diocése d'Orléans.

Nous avons dit que Pierre de Machault, père du poète, mourait en 1307, il laissait trois fils, Guillaume dont nous avons essayé de raconter la vie, Jean et Pierre. — Jean de Machault portait dès 1310 les titres de chevalier et de chambellan du roi (2), et à cette époque le roi le récompensait de son dévouement (3). Le père Anselme dans l'histoire des grands officiers de la couronne dit qu'en 1332, Jean de Campdavaine, maitre de la fauconnerie du roi recevait en don un vivier sis, à pont Saint Maxime, confisqué sur un Jean de Machault. Etait-ce le frère du poète qui serait tombé en disgrâce? Quoiqu'il en soit l'épitaphe de Guillaume nous montre Jean retiré à Reims à la fin de ses jours, prêtre, sans doute chanoine et inhumé dans la cathédrale.

Le troisième frère, Pierre de Machault, servit Louis le Hutin, Philippe le long, Charles le bel et Philippe de Valois : il fut de 1325 à 1331 maître enquesteur des eaux et forêts et reçut en maintes circonstances des marques de la bienveillance royale. Il avait épousé Jehanne le Bouthillier de Senlis, et mourut vers 1339 (4). Il laissait entre autres enfants un fils nommé Jean qui, lui-même, parait être mort vers 1370. — Sa fille Perrette entra dans la maison de Graissy.

---

(1) Grands officiers de la couronne, du père Anselme. — Note du cabinet des titres.

(2) Trésor des chartes, anno 1308, 1309, n° 24 et 36, règ. 41.

(3) Trésor des chartes, 1309, 1310. — Note du cabinet des titres.

(4) Note du cabinet des titres. — D. Anselme. — Trésor des chartes : an 1312, 1317, 1319, 1322, 1329, 1334, 1339.

Nous voyons encore un Jean de Machault, annoblé en 1372, (1) un Jean de Machault escuyer tranchant du comte de Valois en 1384, un Robert de Machault en 1391 qui avait un frère nommé Guillaume et une sœur nommée Blanche. Le cabinet des titres, le trésor des chartes, l'histoire des grands officiers de la couronne nous donne sur cette famille d'autres renseignements, mais tous finissant avec la fin du XIVe siècle. — Cette maison s'éteignit-elle sous Charles VI? Nous ne pouvons l'affirmer, seulement une note du cabinet des titres nous montre Louis XI donnant le 11 septembre 1472 à Jean le nourricier la terre de Machault qu'il avait confisquée sur un partisan du duc de Bourgogne.

La terre de Machault en Brie située à trois quarts de lieues de la Seine était dans le diocèse de Sens : après la mort de leur mère Ysabeau, en 1315, Guillaume de Machault, ses frères et ses sœurs se partagèrent sa succession : de graves difficultés s'élevèrent ; ils eurent recours au roy qui nomma pour arbitres Pierre de Dicy, chevalier, et Jean de Barris, maréchal de France. Les deux juges se rendirent à Montargis, interrogèrent la coutume du pays et firent le partage que le roi confirma en 1319 (2), la part de Guillaume se trouva composée de biens situées sur les territoires de Montargis et de Provins.

Voici l'épitaphe qui signalait sa tombe dans la cathédrale de Reims :

Guillermus de Machaudio.
Suus que Johannes frater
Sunt in loco concordio
Juncti, sicut ad os crater.
Horum anniversarium
Est, juxta petitorium,
Oratio pro defunctis
Diebus sabbati cunctis,
Pro animabus eorum
Amicorum que suorum.

---

(1) Trésor des chartes. — (2) Cabinet des titres.

(2) Confirmatio concordiæ facta inter nobiles Joannem de Chambly, Joannem de Machau, petrum et Guillelmum liberos domini petri de Machau et dominæ Isabelle ejus uxorem, ratione successionis eorum conjugum. — Trésor des chartes. Reg. 59. — n° 55.

Dicetur à sacerdote
Celebraturo devotè,
Ad Roellam in altari :
Missam que debet cantari,
Pro quorum oratione
Cum piâ devotione.
Ad eorum memoriam
Percepimus pecuniam
Trecentorum florenorum,
Nuncupatorum francorum,
Suis executoribus,
Pro emenis, redditibus,
Ad dictæ missæ crementum,
Redditum et fomentum,
In eadem præsentium
Solerter venientium.
Hos fratres salvet Dominus,
Qui tollit omne facinus.

Main. — Matin.

Mainie, manie. — Folie, fureur, excès.

Maint, il. — Il reste : *de manere.*

Mais, maise. — Mauvais, méchant, immoral.

Maistrie. — Maîtrise, puissance, sagesse, science, expérience. — Maistrier. Maîtriser, dominer, gouverner, être supérieur.

Mal, malle, mals, maus. — Méchant, misérable, fâcheux. — Male rien : méfait, malheur, peine, faute.

Malebouche. — Médisance : on en fait un personnage allégorique qui figure dans les facéties et les drames barbares du moyen âge.

Maleisson. — Malédiction.

Maletote. — Impôt non consenti, levé avec rigueur et fraude. — le terme était connu dès le XIIIe siècle.

Mandement. — Convocation de ban et de l'arrière ban, levée de soldats.

Mangier. — Démanger, mordre, chatouiller.

Mansion. — Repos, habitation, demeure.

Marchir. — Garder une marche, une frontière. Etre voisin. On disait marchissant pour limitrophe, et marche pour frontière.

Marguerite. — Machault et Eustache Deschamps ont chanté plusieurs fois la marguerite. Cette fleur était alors un emblême d'amour. On lui supposait des vertus médicinales et même merveilleuses. — Ce nom fut à la mode pendant le XIVe siècle. Marguerite

de Provence, femme de Saint Louis, morte en 1295 l'avait mis en honneur. Saint Louis, Philippe III, Philippe IV, Philippe V, le donnèrent chacun à une de leurs filles. Louis X épousa Marguerite de Bourgogne. Nous pourrions multiplier les citations, mais ce serait sans résultat utile : nous n'avons pas trouvé quelle princesse fut aimée de Pierre de Lusignan.

Mas, mat. — Echec, ruine. — ruiné, embarras, écrasé, battu.

Masauwe. — Mazowie, province dont Varsovie était la capitale. Elle formait un duché. — On trouve une ville nommée Massow en Poméranie.

Matère. — Matière, sujet.

Math. — Mat d'un vaisseau.

Mauvaisement. — Maladroitement, mal à propos, à tort, mal.

Méderiagle. — L'abbé Lebœuf et M. de Caylus ont lu médonagle ?

Meffaçon. — Deffaut, vice, mauvaise tournure.

Meffaire. — Faire mal, faire une faute, faire du mal. — Mefait : crime, faute, erreur.

Mendre, menre, meneur. — Petit, humble, moindre.

Mengier, mengeur. — Manger, mordre.

Mère. — On a remarqué qu'Agnès de Navarre, dans une de ses lettres, parle à Machault de sa mère dont il doit tromper la surveillance : cette recommandation sert à préciser la date de cette romanesque aventure. Jeanne de France, fille de Louis X, femme du roi de Navarre, Philippe III, mère d'Agnès et de Charles le mauvais, mourut le 6 octobre 1349. Philippe III était mort le 16 septembre 1343. — Agnès épousa Gaston Phébus, comte de Foix, le 5 juillet 1348, par un traité que Philippe de Valois ratifia le 21 septembre de la même année.

Mérencolie : — Mélancolie : —Mérencolier : rêver, être triste.

Mérir. — Récompenser, donner, soulager, guérir.

Mervillier. — S'étonner.

Mescheoir, — Tomber, être ruiné, malheureux.

Meschié, meschiès, meschiez. — Malheur, misère, mauvaise chance.

Mesconseiller. — Mal conseiller ; donner des conseils perfides ou déraisonnables.

Mesprison, mespresure. — Méprise, faute, crime, erreur, incertitude. — Mesprendre : pêcher, errer.

Messains. — Monnoie frappée à Metz.

Mestier. — Profession, industrie. — Ouvrier, commis, domestique.

Mestre. — Mettre, placer, dépenser, avancer, donner son cœur, se fixer. Attacher.

Mestroit, mestroy. — De mestraire : Blesser, dédaigner, outrager, maltraité.

Mi, mie. — Me , moi , mes à moi. — Milieu : emmi, au milieu, — ne, pas.

Micarion. — Ou micanon? On nommait manicordion une sorte d'épinette ou de clavicorde.

Mieudre, miex millour. — Mieux, plus. Meilleur. — Ton millour : ce qui pouvait t'arriver de plus heureux.

Miner une mine. Creuser une mine, la vider.

Mire. — Médecin.

Mis. — Habillé. Mis en pur corps : vêtu proprement.

Mise. — Dépense, avance, enjeu. Mettre en mise : avancer, risquer, compromettre.

Mode. — modène.

Moie. — Mien.

Moien. — Milieu, mesure, modération.

Molestes, les piés. — Maladie des molettes, sorte de tumeur molle qui se forme aux jambes des chevaux.

Molu, or. — Or en poudre, en feuille.

Monarche. — Instrument de musique : peut-être fait en forme d'arc et à une corde. Machault, dans le poème d'Alexandrie, écrit monache.

Mond. — Le monde.

Monde. Pur, net, coquet, élégant.

Monocorde. Instrument garni d'uue seule corde, inventé par Guy d'Arezzo.

Monsieur. —Monseigneur : Agnès désigne sous ce nom son frère, Charles le Mauvais.

Monteplier. — Augmenter, multiplier.

Morille. — Peste, mort. — Tous mourrons de cette povre morille et sans coup férir : Froissard. Reims, il y avoit ruelle de la morille : elle aboutissait à un cimetière destiné aux pestiférés, situé hors de la ville, près de la porte de Vesle.

Morir. — Tuer, mors, mort: tué, assassiné.

Mors. — Mordu.

Motès. — Morceau de musique à plusieurs voix, accompagné de l'orgue, ou autres instruments.

Mu, mus; mue, mues. — Muet.

Muer. — Changer, muer sens et manière; perdre la tête.

Muire, (je). — Que je meure.

Mules traversaines. — Crevasses qui se manifestent derrière le boulet du cheval et qui laisse couler une humeur fétide.

Murdre. — Meurtre. — Murdrir: tuer, anéantir.

Muse. — Instrument à vent, chalumeaux, musette, cornemuse.— Muse de blez: chalumeau fait avec des brins de paille. Machault dans le poème d'Alexandrie dit: muse de blefs qu'on prend en terre. — Muse d'aussy: aussy peut signifier osier, oseraie, aulne, on disait au xive siècle aussay et aussay pour Alsace. — Muser: jouer de ces instruments.

N.

Naquaire. — Tambour, cymbale, instrument apporté des croisades. — Naquairer: — jouer de cet instrument.

Né, nez. — Propre, apte, de nature à. — Nez de male heure: né sous une mauvaise étoile.

Nès, neis. — Nom, ne, ne les, jamais, pas même, pas un. — Nès seulement: rien que.

Noiaus. — Nœuds, boutons d'habits.

Noise. — Tumulte, discorde. — Noiser: crier, quereller, causer.

Non. — Nom, cri de guerre. — Neg: non pourquant: néantmoins, nonobstant.

Nonne. — Midi; on sonnait prime à six heures du matin, tierce trois heures après.

Notte. — Musique, chant écrit. — Chanter à notte: chanter une musique écrite, écrire de la musique. — Diz noté: chanson mise en musique.

Nouviaus, (les piés). — Jeunes, faibles, inexpérimentés, ou bien dont le dessous a été taillé.

Noy negie. — Neige tombée.

O.

Obscur. — Troublé, aveuglé. — Obscurer: obscurcir, effacer faire disparaître.

Oc. — Le couchant, le midi, le Languedoc.

Oeuvrer, (s'). — S'ouvrir.

Ogier. — Ogier le danois, un des héros des romans carlovingiens. Son souvenir s'est conservé à Reims ; la tradition populaire montrait encore à la fin du siècle dernier, une prison où Charlemagne l'aurait enfermé. Nous avons publié dans nos essais sur Reims une chanson redite par les enfants où son nom figure.

Oile. — Huile, olive.

Oïr. — Ouir, entendre. — Oÿ : oui. — Orra : entendra.

Or, ore. — Maintenant, à cette heure.

Ordenance. — Ordre, tenue, forme, extérieur. — Ordener : classer, rédiger, ranger, méditer, ordonner, rappeler à l'ordre.

Ordre de la chevalerie. — Le XIVe siècle fut le dernier de la chevalerie errante. Alors les gentilshommes allaient encore combattre par amour de la gloire, les infidèles du Nord et ceux du Midi. Plusieurs ordres de chevalerie célèbres furent crées à cette époque.

Orison. — Oraison.

Ors. — Ord, sale, corrompu.

Os, (je l'). — Je l'ose.

Oscurcy. — Sombre, taciturne.

Oscurer. — Obscurcir, effacer, faire palir, éteindre.

Osteller. — Conduire au port, au logis, recevoir.

Ot, (il). — Il eut. — Ils orent : ils eurent.

Ou. — Au, aux, à la.

Oudourer. — Sentir, respirer ou exhaler odeur.

Oultrecuidié. — Présomptueux, fat.

Oustrageus. — Audacieux, irrévérencieux.

Ouvrer. — Travailler. — Ouvrale : ouvrable.

P.

Pais. — Paix, repos, bonheur.

Paisible, (le roy). — Ce surnom donné à Jean de Luxembourg est une ironie.

Paour. — Peur : pavor.

Papegaus. — Perroquet, ou tout autre oiseau au beau plumage.

Par si. — De façon que.

Parant. — Apparent, brillant, scandaleux.

Parcevoir. — Voir, découvrir. — Parçoy : j'apperçois. — Parceu : vu, découvert.

Parchet. — Parc, parquet, pavé, salle.

Parchier. — Partager, déchirer, écarter.

Pardon. — Grace, faveur, espérance, tournoi. Servir en pardon : en espérance, en attendant du retour.

Parer. — Préparer le pain, le brosser et le couper en tranches.

Parfaire. — Rendre parfait, achever.

Parfin, (à la). — Au dénouement, à la fin.

Parigaus. — Pareils, égaux.

Paroler. — Parler, bavarder.

Pars. — Parc, jardin, verger.

Parson. — Sorte de jeu. Froissart dit parchon pour portion. Ce mot signifie : part, role, division.

Part. — Il parait.

Part. — Portion, partie, coté, direction. — Partie : jeu, lutte adversaire. — Partir : partager, prendre part, diviser, fondre, éloigner. — Partant : ayant part. — Il part : il partage, il donne ou prend une part.

Partuer. — Tuer, achever un blessé.

Pau, Pauc. — Peu, Paul.

Pelles. — Perles. — Pel : peau, fourrures.

Penne. — Peine, fatigue, souffle.

Penre. — Prendre. — Penroit : prendrait. Il pent : il prend.

Penser. — Peser.

Pensis. — Pensif, reveur.

Per — Pair, égal, semblable.

Perde. — Perte.

Perer. — Paraître, parer, préparer.

Perir. — Tuer, ruiner, désoler.

Peris. — Périls, dangers.

Pers. — Bleu, azur. Couleur de la constance, de la loyauté.

Pert. — Il paraît.

Peupler, parole. — Répandre dans la foule, répéter publiquement. On disait aussi peuplement pour publication.

Pieça. — Depuis longtemps, depuis ce temps là, quelque temps après.

Pieur. — Pire, plus méchant, hostile, faché.

Pilleur. — Pillard, maraudeur.

Pipe. — Pipeaux, chalumeaux. Flûte longue et mince. — Piper : jouer de cet instrument.

Piteux. — Pieux, miséricordieux.

Place, ja Dieu ne — Qu'il ne plaise à Dieu.

Plain. — Facile, uni. — Plaine, campagne.

Planté. — Abondance. Bois touffu, forêt, verger.

Ploy. — Pli, habitude, tendance, sympathie, position.

I'o, un Pochet. — Peu, un peu.

Poindre. — Percer, sortir de terre, — poignant : déchirant, blessant, piquant, stimulant.

Point. — Peint, colorié.

Pointure. — Piqure, blessure, regrets, chagrin.

Pooir. — Pouvoir. — Il pot : il put. — Poiez : pouviez. — Pooie : je pouvais.

Port. — Asile, secours, consolation, bonheur.

Porter. — Porter des armes, les couleurs ou la devise de sa dame.

Poulainne, Poulaine. — Pologne.

Pourchas. — Action, chasse, activité, désir. — Pourchacier, Pourchasser : tenter, désirer, poursuivre.

Pourfiter, — Profiter, faire du bien.

Pourpris. — Clos, jardin, alentour, cloture.

Pourtraire. — Reproduire, copier, tracer.

Pourvance. — Provision, ressource, secours. — Pourveoir : soutenir, aider, faire provision.

Prael, praiel, praielet, praière. — Petit pré.

Preu, preudhomme. — Brave, homme de cœur, probe.

Primerain. — Premier, chef, en tête.

Pris. — Récompense, valeur. —Veib : je pris : je prise, j'estime. — Prisie : estime, prisée, évaluation.

Prise. — Prison, cachot, arrestation, captivité, coffre, cachette, captif, prisonnier, pris.

Privé. — Intime, familier, protégé.

Puelent, ils — Ils peuvent. — Pues, tu : tu peux. — Il puet : il peut.

Pus, Put, Pute. — Vil, bas, perfide, vicieux, corrompu, puant.

Q.

Quanque. — Tout ce que.

Quarantaine. — Carinthie :

> Il s'en à la en quarantaime,
> Une duché que est prochaine
> Ou montaignes de Lombardie.
> Machault, Prise d'Alexandrie.

Quaroles. — Plaisir, danses, chants.

Quel. — Quelque.

Quens de Tartarie. — Le Khan de Tartarie : le grand duc de Moscovie portait alors ce titre.

Queuve, se — Se couvre.

R.

Ramaint, il — Il ramène. ramaint : ramené.

Ramonner. — Balayer, fouetter : de Ramus. — On disait ramon pour balai, et ramonade pour fouet.

Ramponner. — Blâmer, gronder, corriger, railler, braver.

Randon. — Force, courage, vitesse, rayon, trait, éclat.

Rapes. — Rave. Brosse pour nettoyer le pain,

Recelée à — En secret, à l'écart, dans un lieu caché.

Recept. — Asile, refuge.

Receuy, je — Je reçus.

Recorder. — Rappeler, raconter, réciter.

Recouvrir. — Recouvrer, se procurer, obtenir, reprendre.

Recroire. — Etre fatigué, se lasser.

Rebonder. — Rejaillir, retentir, se répandre, abonder.

Rege. — Reggio.

Reins, Rains, Reims. — En 1358, la ville de Reims fut assiégée par l'armée anglaise qui ne put y entrer. La complainte de Machault à Henry est écrite avant le siége, mais, au moment les anglais sont en marche pour la ville du sacre : à cette occasion chacun prit les armes. Les ecclésiastiques furent obligés de monter la garde comme les autres citoyens : c'est ce dont se plaint Machault.

Remanoir.— Rester, se fixer. Le remanant : le reste, le surplus, le corps séparé de l'âme.

Remembrance. — Souvenir.

Remérir. — Récompenser.

Remirer. — Examiner, regarder avec attention.

Remis. — Fatigué, mol, fainéant, lache.

Remordre. — Reprocher, blamer, regretter.

Remort. — Réflexion, souvenir, repentir, regrets, douce mémoire.

Renoji. — Renégat, renié, repoussé, coupable.

Renoué. — Raccommodé, ou plein de nœuds, embrouillé.

Renvoiser. — Réjouir, plaire, se réjouir. — Renvoisiement : gaiement, agréablement.

Repaire. — Reparaît.

Repondre. — Sub : réponse. — Verb : mettre de côté, écarter. Il ne répont son parler : il ne cesse de parler.

Ressoingner. — Appréhender, redouter.

Ressors, ressort. — Puissance, énergie, dévouement.

Retenir, sans rien — Sans réserve.

Retollir. — Retirer, reprendre, enlever.

Retraire. — Retracer, décrire, fuir, être infidèle. Rien ne me retroy : rien ne m'empêche, ne m'écarte. — Retrait : infidèle, en fuite. — Sub : cabinet, chambre.

Revel. — Réveil, gaieté, joie. — Mainer grant revel : être gai, chanter, commencer gaiement la journée.

Rex d'Allemaigne. — Peut-être la note ré donnait-elle son nom à certains morceaux de musique.

Rime. — On nommait rimes léonines, Eustache Deschamps dit léonime, celles qui emportait une syllabe entière comme vie et ravie; sonant, assonant ou consonant celles qui se contentent du rapport de son que peuvent produire les dernières lettres de deux syllabes différentes, comme aimer et détester. Les rimes étaient équivoques et retrogrades lorsque la dernière syllabe du vers était remise à la tête du vers suivant dans un sens différent. Eustache Deschamps nous en donne un exemple dans son Art de faire chansons :

Lasse, lasse ! maleureuse et dolente,
Lente me voy, fors de souspirs et plains.
Plains sont mes jours d'ennuy et de tourmente, etc.

Les rimes croisées étaient celles qui s'entremêlaient.

Riotte. — Débat, querelle, prière. — Riotter : quereller, attaquer, gronder.

Rose. — Le roman de la Rose : long ouvrage qui nécessita la collaboration successive de deux auteurs; Guillaume de Lorris le commença, Jean de Mueng l'acheva. C'était alors une œuvre encore nouvelle et fort en vogue. — La rose de ton temps : la fleur de ta vie, ta jeunesse.

Route. — Troupe, compagnie, bande, armée. — On disait routier pour soldat.

Rouver. — Prier, demander. commander.

Roy de Bohême. — Nous donnerons ici quelques détails sur l'existance aventureuse de ce prince : pendant trente ans au moins, elle se confond avec celle de G. de Machault. — Jehan de Luxembourg, fils de l'empereur Heuri VII. et de Marguerite de Brabant naquit en 1295. En 1309, il avait épousé Élisabeth de Bohême, fille de Venceslas IV ; à ce titre il fut élu roi de Rohême. Il héritait aussi des prétentions de son beau-père sur le trône de Pologne, et en 1322

il enlevait la Silésie qui faisait alors partie de ce royaume. — En 1324, Marie de Luxembourg sa sœur épousait le roi de France, Charles le Bel. La même année Jean prend fait et cause pour l'empereur Louis V, auquel le duc d'Autriche disputait l'empire. Henry, frère du duc, à la tête d'une armée où se trouvaient des barbares, des sarrazins, est défait et fait prisonnier par Jean de Luxembourg. Peu de jours après le duc d'Autriche a le même sort. Pour leur rançon ils donnent 15,000 marcs d'argent, et un domaine que leur père Albert avait enlevé à la maison de Luxembourg: ce fief contenait seize forteresses, bourgs ou cités. L'empereur nommait Jean de Luxembourg vicaire de l'empire en Italie. — Cependant (1326-1330) le roi de Pologne Vladislas IV s'était ligué avec Robert, roy de Hongrie, et Gedemyn prince de Lithuanie contre le roi de Bohême et les Chevaliers Teutoniques : déjà il ravageait la Silésie. Jean entre en Pologne, marche sur Cracovie, s'empare de la Moravie et force ses ennemis à payer sa retraite au prix de 40,000 écus d'or. Le roi de Hongrie donna pour sa part ses bijoux, sa vaisselle, des armes, des chevaux et 500 livres d'or. — Cette glorieuse guerre n'avait pas seule pendant ces quatre ans rempli la vie du roi de Bohême ; en 1328 il commandait un des trois corps de l'armée française à la bataille de Montcassel ; la même année il avait fait une invasion sur le territoire des payens du Nord-Oriental, leur enlevait plusieurs villes et en contraignait un grand nombre à embrasser la religion chétienne. — Après toutes ces victoires, il voulut aller en Italie en sa qualité de vicaire de l'empire. Les Gibelins en haine de Louis V, le reconnaissent pour empereur comme fils de Henry VII, et une foule de villes lui ouvrent leur porte. Jean XXII offre de le couronner. Louis V alors lui retira le titre qu'il avait donné à ce redoutable lieutenant et pour le contraindre à quitter l'Italie, fit soulever la Bohême. Jean de Luxembourg marche contre les rébelles et les soumit rapidement. L'année suivante (1331, 1332) il prend partie pour le comte de Flandres en guerre avec le duc de Brabant : mais la médiation du roi de France prévint la guerre. Après s'être mêlé en 1334 d'une querelle qui divisait le duc de Brabant et Adolphe de la Marck évêque de Liège, il négociait une trêve entre la France et l'Angleterre ; et l'année suivante il s'assurait par un traité la possession de la Silésie, à cette époque les invasions des musulmans avaient de nouveau menacé l'Europe. Tous les princes se croisèrent ; le roi de Bohême ne fut pas le dernier à prendre un parti que flattait ses goûts belliqueux et pendant longtemps il attendit avec impatience le départ des croisées : il n'eut pas lieu et le prince aventureux se vit condamné au repos. En 1340 il faisait la paix avec les rois de Pologne et de Hongrie : mais elle ne devait pas être de longue durée. Casimir roi de Pologne depuis 1333, et Louis Ier, dit le Grand, roi de Hongrie dès 1342, envahirent la Silésie en 1344. Jehan courut à la défense

de ses sujets, et mit le siège devant Cracovie. Mais les forces supérieures que commandait le roi de Hongrie le forcèrent à la retirer. Son étoile avait enfin pali ; elle allait bientôt s'éteindre Les trèves conclues avec l'Angleterre n'avaient pu se prolonger: (1346) Philippe de Valois se voyait obligé de repousser l'invasion étrangère. Jehan de Luxembourg avait marié sa fille Bonne au duc de Normandie, héritier présomptif de la couronne. Tout aveugle qu'il était, il voulut défendre le trône de ses petits enfants, et l'indépendance d'une nation dont il était le fidèle ami. Le vieux guerrier se rendit à Crécy, et lorsque l'armée française fut mise en déroute, Jean refusa de fuir, il se lança dans la mélée et mourut de la mort des braves : à ses côtés périrent cinquante chevaliers français et allemands. Autour d'eux s'élevait un rempart sanglant de corps, d'armes et de chevaux; ainsi finit cette vie aussi inquiète que glorieuse. — Froissart : continuation de G. de Nangis, chroniques de Saint-Denys. — Machault a fait l'éloge du prince qui fut son maître et son ami; mais il ne le loua qu'après sa mort. Il en parle dans le poème d'Alexandrie cemposé plus de 20 ans après la bataille de Crécy, dans le Confort d'Ami écrit en 1357, et dans le jugement du roi de Béhaigne dont Diex ait l'ame.

Roy de Navarre, (le jugement du). — Il s'agit dans ce poème de Charles le Mauvais qui venait de succéder à sa mère morte le 6 Octobre 1349.

Rubebe. — Rebec, sorte de violon, d'origine orientale.

Rude. — Grossier, mal fait, mal appris.

Ruer. — Précipiter, chasser.

Ruever, — Demander, supplier, commander.

Ruser. — Plaisanter, jouer, causer, railler, tromper, éloigner, trahir.

S.

Sable. — Noir, couleur du deuil, du désespoir.

Sacher. — Secouer, mettre à sac, déchirer.

Sallir. — Saillir, sauter.

Saphir. — On donnait à cette précieuse des vertus surnaturelles.

Se. — Si, quand même, même si.

Séjour. — Délai, répit.

Semondre. — Encourager, exciter, pousser.

Sentement. — Impression, idée, inspiration.

Séparer. — Distinguer, reconnaitre.

Sercost ouvert. — Chemisette; vêtement de dessus, robe.

Sereur. —Sœur. Machault, dans son Voir dit, a été d'une grande discrétion : il n'a jamais nommé les sœurs d'Agnès : elle en eut quatre et alors il lui en restait trois. L'aînée, Jeanne de Navarre, était religieuse au monastère de Longchamps, dès 1337. Elle mourut en 1387. — La seconde, Blanche, fut accordée par un traité fait en 1345 à Pierre enfant de Castille. Cette alliance n'ayant pas eu d'effet, elle épousa à Brie-Comte-Robert, le 29 Janvier 1349, Philippe de Valois, veuf de Jeanne de Bourgogne ; elle eut une fille nommée Jeanne, née en 1351. — La troisième, Marie de Navarre, femme de Pierre IX, roy d'Arragon, était morte dès 1346. — La quatrième, sœur d'Agnès, Jeanne de Navarre, épousa, vers 1377, Jean I, vicomte de Rohan. — Quand Machault parle de la sœur d'Agnès et de ses enfants, il est difficile de savoir de qui il veut parler.

Seriément. — Avec sérénité, avec calme. Froissard dit série pour serein.

Serre. — Coffre, armoire.

Sers, sert. — Servant, serf, esclave, amant.

Seecher. — Dessécher, brûler.

Seur. — Sûr, dessus, certain, rassuré, rassurant.

Seuronder. — Surabonder.

Sible. — Sifflet, cri, voix. Le champenois Joinville dit siblet pour sifflet, et sibler pour sifler. — A un sible : d'une voix unanime, ou en plaisantant. Le surnom de roi paisible donné à Jean de Luxembourg, ne peut être qu'une ironie.

Signe. — Signe de la croix, enseigne, vue, marque extérieure, œuvre, sete.

Signeur de l'empire. — Le roi Jean de Bohême fit donner à son fils Charles le marquisat de Moravie, qui était un des principaux fiefs de l'empire, et prépara son arrivée au trône impérial. Ce prince fut élu le 11 juillet 1346, quelques jours avant la bataille de Crécy, (26 août 1346). Jean de Bohême mourut fils et père d'empereur.

Sire. — Seigneur. Mes sires : mon seigneur. De là notre mot messire. — L'épître qui commence par le mot sire est adressée à Jean, roi de France. V. Tancarville.

Soile, (pain de) — Pain de seigle.

Solas. — Plaisir, soulagement, joie.

Solaus. — Soleil.

Solers bescus. — Souliers à la poulaine, terminés par une longue pointe.

Sommer. — Énumérer, réunir, énoncer une somme.

Songis. — Rêveur. — Sub : songe, rêve de bonheur, illusion.

Sorquerre. — Surquérir, rechercher, surexciter.

Sotie. — Sottise, faute, plaisanterie, farce.

Soucilier. — Rêver, s'inquiéter.

Souef. — Suave, agréable. — Sub : odeur suave. — Adv : agréablement, avec parfum.

Souffisance. — Satisfaction, résignation, contentement.

Soufler. — Jouer d'un instrument à vent.

Souhaidier. — Souhaiter, rêver.

Sourquenie. — Rochet, vêtement de dessus.

Soustive. — Subtil, habile, adroit, savant, délicat, précieux. Soustivement, soutieument : subtilement, avec art, adroitement. — Se soutiver : s'exercer, se dévouer, s'efforcer.

Soy, je ne — Je ne sais, je ne savais.

Subside. — Ce fut sous ce nom que furent spécialement désignés les impôts extraordinaires votés par les états de 1355 et 1357. Chroniq. de saint Denis.

Suer, sueres. — Sœur : v. sereur.

Surgardé. — Très bien gardé, surveillé.

T.

Tablette à mettre ymage. — Cadre, boîte à serrer un médaillon.

Tabourer. — Jouer du tambourin.

Taillé à cizel. — Ciselé, sculpté, fabriqué avec art.

Tailloir, faire — Couper le pain en morceaux.

Tancarville, le comte de — Il s'agit de Jean de Melun, 2e du nom, grand chambellan de France, en 1350, souverain maître de l'hôtel du roi en 1351, gouverneur de Champagne et de Brie. Comme il fut créé comte de Tancarville en 1351 seulement, et qu'il fut fait prisonnier en 1356, il devient évident que l'épître qui commence par le mot Sire est adressée au roi Jean, et qu'elle fut écrite de 1351 à 1356. A cette époque donc Machault était encore secrétaire du roi.

Tans, tant. — Temps, espace de temps, saison.

Targe. — Écu, bouclier de cuir bouilli, épée, monnaie, plaque de métal ou de bois décorée d'armoiries.

Temples. — Tempe, tête.

Tenra, on s'en — On s'en abstiendra.

Tenrour. — Tendresse, pitié.

Tenure. — Teneur : contenu, ce qu'on tient, possession, jouissance, bail ; — téneur, ténor, *tenorium* : chant soutenu sur une seule note pendant un certain nombre de mesures.

Terminer. — Décider, achever, composer, rimer.

Thomas. — Agnès de Navarre avait trois frères, Charles le Mauvais, né en 1332, roi de Navarre en 1350, marié en 1351 à Jeanne de France, mort en 1386. — Philippes de Navarre, comte de Longueville, lieutenant-général de son frère en France et en Normandie, marié en 1351 à Yolande de Flandres, mort en 1363. — Louis de Navarre, comte de Beaumont-le-Roger, mort en 1372. — Je ne pense pas que le nom de Thomas puisse s'appliquer au roi de Navarre — le don de la clavette d'or fait par Agnès à Machault, prouve qu'elle n'était pas mariée. Ce n'est donc pas le comte de Foix qui peut être celui qu'elle nomme Monsieur. Son père était mort dès 1343. Son seigneur ne peut être que le chef de la famille, c'est-à-dire, Charles le Mauvais. — Thomas sera donc l'un de ses deux jeunes frères.

Tiens, li — Ton bien, ta fortune.

Timbre. — Tambour de basque, cymbales.

Tirer son cuer. — Conduire son cœur, diriger sa volonté.

Toille, qu'il ne — Du tollir : qu'il n'enlève.

Tolist. — De toller : il enlèva : qu'il enlevât.

Ton, à bas — A voix basse, note basse.

Tost. — De tollir : il enlève, il enleva, enlève.

Tourst. — Marque, tournure.

Tourtel. — Gateau. Faire tourtel d'austrui pate : manger le bien d'autrui, ne pas ménager le bien d'autrui.

Toudis, toudis. — Toujours.

Tout, du. Du tout en tout. — Tout à fait, absolument.

Tracier. — Courir, aller et venir.

Trahir. — Trainer, conduire. Se diriger.

Traîner. — Supplicier, attacher à la queue d'un cheval, d'une charrette, traîner sur une claye.

Traire. — Aller, traîner, conduire.

Tramettre. — Transmettre, livrer, donner.

Travail, travaus — Travée, enceinte composée de quatre poteaux dans laquelle on enfermait les chevaux qu'on voulait ferrer.

Traventer. — Traverser en soufflant.

Traversainnes, Mules — V. Mules.

Travillier. — Travailler, s'efforcer.

Trentisme. — Les états généraux (1355 - 1356), pour faire face aux besoins de l'état, décidèrent qu'on demanderait 20 sols de contribution aux roturiers qui avaient de 10 à 40 liv. de revenu, 40 sols à ceux qui avaient de 40 liv. à 100 liv. de rente, et 4 liv. à ceux

qui avaient 100 liv. de rente et plus. — Les ecclésiastiques qui avaient 100 livres de rente durent en payer 4. On leur demandait de plus 40 sols par 100 liv. de rente qu'ils avaient en sus. Les gens des bonnes villes et les nobles furent imposés dans la même proportion. c'est cet impôt que Machault désigne sous le nom de trentisme.

Tresmontainne. — L'étoile polaire.

Trasparcier. — Percer, transpercer.

Trespasser. — Dépasser, transgresser, méconnaître.

Treu. — Tribut. Le treu de nature : la mort.

Tri. — Choix , préférence, distinction, honneur.

Trieuve. — Trève, paix de Dieu.

Tristan. — Tristan de Léonois, le héros d'un des romans de la table ronde, célèbre par ses amours avec Yseult , femme du roi de Cornouailles, son oncle.

Troches. — Branche d'arbre, broussailles, touffe. On dit encore en Champagne détrocher pour séparer un pied de plantes.

Truis, je — Je trouve.

Tuis, tuist, tuit. — Tout.

Tumer. — Venir, frapper, tomber, répandre, renverser.

U.

Uittime. — Huitième; ultime, dernier.

Unité, (gens vestus d') — Habiller de la même manière, avec la même livrée. Ce passage du Confort d'ami donne une idée de la bonne tenue qui régnait déjà à la cour de France.

V.

Vaissel. — Coupe, vase, bassin.

Varier son propos. — Perdre la tête, se troubler. — Se varier : être infidèle.

Vasselaige. — Fidélité, bravoure, victoire.

Vauroie, (je) — Je vaudrois.

Véer. — Défendre, empêcher.

Veil. — Sub : volonté, désir. — Verb : il veil : il veuts qu'il veuille.

Veil haut, veil bas. — Qu'il veuille placer son cœur en haut ou en bas lieu, j'en dispose à mon gré.

Veint (il) — De veincre : vaincre. Il est vainqueur.

Véir. — Voir. Je véoie : Je voyais. — Viez, vous voyez.

Venger par tensier, (se). — Se venger seulement en parole, par des menaces. — Vengison : vengeance.

Venra, (il). — Il viendra.

Vente. — Impôt féodal, du en cas de vente.

Ventaille. — Visière qui laissait passer l'air.

Venteller. — Souffler, être poussé par le vent.

Verge. — Fouet, badine, bague.

Vergoigne. — Honte, humiliation.

Vermillet. — Vin rouge.

Vert. — Couleur emblématique des nouvelles amours et de l'inconstance.

Viaire. — Visage; route, voyage.

Vieler. — Jouer de la vieille, du violon,

Vilain, villain. — Grossier, rustre, malotru. — Vilainement : sans noblesse, grossièrement, sans générosité.

Vilenie, villenie. — Bassesse, faute, action ignoble, trahison. — Vilener : mépriser, repousser, se conduire honteusement.

Villier. — Veiller, consacrer ses nuits au travail.

Vilté. — Bassesse. Yivre à-honte et grant vilté : vivre dans la dégradation.

Vis. — Subs : face, visage, tenue. — Adj : vif, vivant. — Verb : Je vis, je suis vivant : — Ce n'est vis : il me paraît.

Visitation du pape. — En 1356, le pape Innocent VI voulut lever la dîme sur tous les revenus ecclésiastiques. Le clergé s'y refusa. La cour de Rome fit négocier cette affaire par Ph. de Tubassol, évêque de Cavaillon : de tous côtés elle envoya des nonces apostoliques; et ils réussirent au moins en partie dans leur mission.

Voir. — Vraiment, peut-être. Vrai, sincère, exact.

Vois, (je m'en) — Je m'en vais. Quoiqu'on voit : quoiqu'on aille.

Volsisses, (se tu) — Si tu voulais.

Vossist, (il) — Il voulut, il voudrait.

Vorroit, (il) — Il voudroit. Je vorray, il vorra. Je voudrai, il voudra. — il vot : il voulut.

Voues. — Vœux, désirs.

Vuels, vuelt, vuet. — Il veut. Tu vues ; tu veux.

Vuide, (faire la) — Vider les lieux, se sauver.

Vuis. — Vide, net

X.

Xedeytan. — L'abbé Lebœuf à la Redeichan, et croit qu'il s'agit de Reden, petite ville de la grande Pologne.

Y.

Yaulæ. — Eux, elles.
Yex. — Les yeux.
Yré. — En colère, furieux.
Ysnel. — Rapide. — Ysnellement : avec impétuosité.
Yssir. — Sortir, marcher, s'élancer.

TABLE.

—

Biographie de G. de Machault, V.
Prologue, 3.
Le Dit du Vergier, 11.
Le Dit dou Lion, 40.
Le livre du Voir dit, 45.
Rondeaux, 51.
Ballades, 55.
Le Dit de la Rose, 65.
Le Jugement du Roi de Navarre, 67.
Complainte au Roi, 78.
Le Dit du cheval, 80.
Le Remède de fortune, 83.
Complainte à Henry, 89.
Confort d'ami, 91.
Le Dit de la Marguerite, 123.
Ballade contre la goutte, 130.
Ballade sur la libéralité des seigneurs, 131.
Ballades faites par le frère d'Agnès et G. de Machault, 132.
Correspondance de G. de Machault et de sa dame par amour, 135.
Glossaire, 155.

3-